

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE
DE BRUXELLES

ANNUAIRE POUR 1900

Gand, typographie C. Annoot Braeckman, Ad. Hoste, succr



Joseph Dupont

ANNUAIRE

ANNUAIRE

DU

CONSERVATOIRE ROYAL

DE MUSIQUE

DE BRUXELLES

Vingt-quatrième année.

GAND

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

AD. HOSTE

ÉDITEUR.

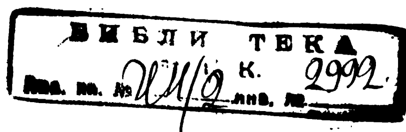
BRUXELLES

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE

E. RAMLOT

17, rue Grétry.

1900.


БИБЛИОТЕКА
Инв. но. № К. 2992

CALENDRIER DE 1900

MAI. AGENDA.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 20 m.

1 Mercredi.	
2 Jeudi.	
3 Vendredi.	☉ P. L.
4 Samedi.	
5 Dimanche.	*Cantate.*
6 Lundi.	
7 Mardi.	
8 Mercredi.	
9 Jeudi.	
10 Vendredi.	
11 Samedi.	☾ D. Q.
12 Dimanche.	*Vocem.*
13 Lundi.	
14 Mardi.	
15 Mercredi.	
16 Jeudi.	ASCENSION. — ☞ Congé.
17 Vendredi.	
18 Samedi.	● N. L.
19 Dimanche.	*Exaudi.*
20 Lundi.	
21 Mardi.	
22 Mercredi.	
23 Jeudi.	
24 Vendredi.	
25 Samedi.	☽ P. Q. —
26 Dimanche.	PENTECOTE.
27 Lundi.	☞ Congé.
28 Mardi.	
29 Mercredi.	
30 Jeudi.	
31 Vendredi.	

JUIN. AGENDA.

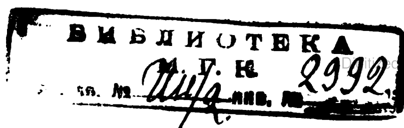
Les jours croissent jusqu'au 21 de 22 m. puis décroissent jusqu'au 30 de 4 min.

1 Samedi.	
2 DIMANCHE.	☉ P. L. — *Trinité.*
3 Lundi.	
4 Mardi.	
5 Mercredi.	
6 Jeudi.	*Fête-Dieu.*
7 Vendredi.	
8 Samedi.	
9 DIMANCHE.	☾ D. Q.
10 Lundi.	
11 Mardi.	
12 Mercredi.	
13 Jeudi.	
14 Vendredi.	
15 Samedi.	Commencement des concours publics.
16 DIMANCHE.	● N. L.
17 Lundi.	
18 Mardi.	
19 Mercredi.	
20 Jeudi.	
21 Vendredi.	Commencement de l'Été.
22 Samedi.	
23 DIMANCHE.	☽ P. Q.
24 Lundi.	*St Jean-Baptiste.*
25 Mardi.	
26 Mercredi.	
27 Jeudi.	
28 Vendredi.	
29 Samedi.	*SS. Pierre et Paul.*
30 DIMANCHE.	

JUILLET. AGENDA.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 min.

1 Lundi.	☺ P. L.
2 Mardi.	
3 Mercredi.	
4 Jeudi.	
5 Vendredi.	
6 Samedi.	
7 DIMANCHE.	
8 Lundi.	
9 Mardi.	☾ D. Q.
10 Mercredi.	
11 Jeudi.	
12 Vendredi.	
13 Samedi.	
14 DIMANCHE.	
15 Lundi.	● N. L. — ☞ COMMENCEMENT DES GRANDES VACANCES.
16 Mardi.	
17 Mercredi.	
18 Jeudi.	
19 Vendredi.	
20 Samedi.	
21 DIMANCHE.	*Anniversaire de l'inauguration de Léopold I, à Bruxelles* (1831).
22 Lundi.	
23 Mardi.	☽ P. Q.
24 Mercredi.	
25 Jeudi.	
26 Vendredi.	*Ste Anne.*
27 Samedi.	
28 DIMANCHE.	
29 Lundi.	
30 Mardi.	
31 Mercredi.	☺ P. L.



ACTES ADMINISTRATIFS

RELATIFS AU

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE BRUXELLES.

ARRÊTÉS ROYAUX ET ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

PUBLIÉS DU 28 AVRIL 1899 AU 10 MAI 1900.

28 avril 1899. — M. Bogaerts (Josse) est nommé professeur de basson, en remplacement de M. Neumans, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

20 janvier 1900.— MM. Gilson (Paul) et Lunssens (Martin) sont chargés des cours d'harmonie théorique. M. Hannon (David) est chargé d'un cours de clarinette.

31 janvier 1900. — M. Huberti (Gustave), professeur d'harmonie théorique, est nommé professeur d'harmonie écrite, en remplacement de M. Joseph Dupont, décédé.

23 février 1900. — M. De Potter, échevin de la ville de Bruxelles, est nommé membre de la Commission de Surveillance, en remplacement de M. De Mot, devenu Président d'honneur.

7 mai 1900. — MM. Edgar Tinel et César Thomson sont nommés Officiers de l'Ordre de Léopold.

7 mai 1900. — Mlle J. Tordeus, MM. Goeyens, Gurickx et Wouters, professeurs, sont nommés Chevaliers de l'Ordre de Léopold.

NÉCROLOGIE.

27 août 1899. — Décès de M. Emmanuel Hiel, professeur de déclamation flamande.

15 septembre 1899. — Décès de M. Auguste Geeroms, premier commis-surveillant.

21 décembre 1899. — Décès de M. Joseph Dupont, professeur d'harmonie écrite.

18 avril 1900. — Décès de M. Louis-Henri Merck, professeur de cor.

4 mai 1900. — Décès de M. Julien Vienne, professeur de solfège.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

DU

CONSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES.

Président d'honneur : Le Bourgmestre de la ville de Bruxelles.

Président : M. Ed. Fétis, C. ✳, commandeur de l'ordre de la Couronne Royale de Prusse, commandeur de l'ordre de Wasa, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, membre de l'Académie royale de Belgique, nommé le 31 décembre 1877, rue Bodenbroeck, 15.

Vice-Présidents : M. Edm. Michotte, ✳, nommé le 31 décembre 1877, rue Royale, 266.

M. J. De Le Court, O. ✳, président à la Cour d'appel, nommé le 23 septembre 1884, rue du Trône, 113.

Membres : M. Lagasse de Locht, O. ✳, O. ✠, commandeur de l'Ordre de Pie, commandeur de l'Ordre du Christ, commandeur de l'Ordre de l'Osmanié, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées, nommé le 18 septembre 1887, chaussée de Wavre, 167.

M. Stinglhamber, O. ✳, conseiller à la Cour d'appel, nommé le 4 juillet 1889, rue des Minimes, 41.

M. Sam. Wiener, conseiller provincial, nommé le 19 mars 1894, avenue de l'Astronomie, 9.

M. Léon Lepage, échevin de la ville de Bruxelles, nommé le 27 avril 1896, rue des Riches claires, 25.

M. Monville, conseiller provincial, nommé le 12 janvier 1897, boulevard de Waterloo, 72.

M. le baron Lambert, nommé le 2 août 1897, avenue de Marnix, 24.

M. De Potter, échevin de la ville de Bruxelles, nommé le 23 février 1900, rue du Cyprès, 12.

ADMINISTRATION ET PERSONNEL

DE

L'ÉTABLISSEMENT.

Directeur : M. F. A. Gevaert, G. O. ✳, C. ✠, maître de chapelle du Roi, membre de l'Académie de Belgique et de l'Institut de France, nommé le 28 avril 1871; place du Petit Sablon, 16.

Secrétaire-préfet des Études et Bibliothécaire : M. Alfred Wotquenne, nommé le 29 septembre 1894; place du Petit Sablon, 15.

Trésorier : M. Georges Systermans, nommé à titre provisoire le 21 octobre 1897, à Boitsfort.

Chef de copie, Conservateur du Répertoire : M. Alph. Goeyens, ✳, nommé le 2 octobre 1897, chaussée de Waterloo, 300.

Régisseur des Concerts : M. Ernest Closson, nommé le 2 octobre 1897, avenue Ducpétiaux, 39.

Régisseur de la scène : M. Alph. Vermandele, nommé le 20 juillet 1882; rue de l'Hôpital, 40.

Conservateur du Musée instrumental : M. Victor Mahillon, O. ✳, ✠, chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie, nommé le 1er février 1877; villa du Matvic, à Boitsfort.

Conservateur-adjoint : M. Ernest Closson.

CORPS PROFESSORAL.

Mme T. Faignaert, professeur de *solfège*, nommée le 1er octobre 1856; rue d'Espagne, 194.

M. Éd. Bauwens, O. ✱, professeur de la classe d'*ensemble vocal*, nommé accompagnateur le 1 octobre 1858 et professeur le 14 janvier 1873; rue des Minimes, 52.

Mlle Marie Tordeus, professeur de *solfège*, nommée le 31 décembre 1860; avenue Brugmann, 417.

M. Alph. Mailly, O. ✱, professeur d'*orgue*, nommé le 25 octobre 1861; rue d'Orléans, 25.

M. J. B. Colyns, O. ✱, professeur de *violon*, nommé le 22 juin 1863; rue du Châtelain, 39.

M. V. Mercier, ✱, nommé répétiteur de *clavier* le 1er octobre 1866, professeur titulaire le 7 décembre 1892; rue du Couvent, 3.

M. N. Beeckman, professeur de *saxophone*, nommé le 12 février 1867; avenue de la Reine, 48.

Mlle J. Tordeus, ✱, professeur de *déclamation française*, nommée le 11 avril 1872; avenue Brugmann, 417.

M. G. Poncelet, ✱, professeur de *clarinette*, nommé le 5 décembre 1872; rue Potagère, 46.

M. Léon Jouret, ✱, professeur de *chant choral*, nommé le 14 janvier 1873; rue Maes, 41.

M. A. Cornélis, ✱, professeur de *violon*, nommé le 9 avril 1874; rue du Châtelain, 31.

M. Ad. Wouters, ✱, chevalier de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, professeur de *piano*, nommé accompagnateur le 31 décembre 1875 et professeur le 22 mars 1888; rue Souveraine, 27.

M. Éd, Jacobs, ✱, nommé professeur-adjoint de *violoncelle* le 12 septembre 1879, professeur titulaire le 28 décembre 1885; rue de l'Abbaye, 45.

M. D. Van Styvoort, professeur-adjoint de *violon*, nommé le 7 mai 1882; rue de l'Ermitage, 26.

M. Alph. Vermandele, professeur de *maintien et de mimique théâtrale*, nommé le 20 juillet 1882, rue Américaine, 3.

M. G. Guidé, ✳, professeur de *hautbois*, nommé le 12 août 1885 ; rue Gachard, 99.

M. L. Soubre, professeur de *solfège*, professeur de la classe d'*ensemble vocal*, nommé le 16 février 1886 ; rue Courte, 26, Uccle.

M. A. Bauvais, professeur de *solfège*, nommé le 16 février 1886 ; rue des Sols, ...

M. J. B. Van Ruysevelt, nommé *accompagnateur* le 10 septembre 1886, professeur de *solfège* le 18 avril 1892 ; parvis Ste-Gudule, 5.

Mme J. de Zarembska, professeur de *musique de chambre avec piano*, nommée le 17 décembre 1886 ; rue Souveraine, 32.

Mme Neury, nommée professeur-adjont de *déclamation française* le 31 mars 1887, professeur de *diction* le 30 décembre 1893 ; rue du Nord, 57.

M. H. Seha, professeur de *trombone*, professeur de la classe d'*ensemble pour instruments à vent*, nommé le 30 avril 1887 ; rue du Président, 56.

Mme P. Flon, professeur de *solfège*, nommée le 31 juillet 1887 ; rue des Riches Claires, 1.

M. A. De Greef, ✳, professeur de *piano*, nommé le 6 décembre 1887 ; chaussée de Charleroi, 154.

M. Ed. Samuel, professeur-adjoint d'*harmonie pratique*, nommé le 6 décembre 1887 ; rue du Cornet, 30.

M. G. Huberti, ✳, professeur d'*harmonie*, nommé le 31 août 1889 ; rue Rogier, 266.

M. Meerloo, professeur de *harpe*, nommé le 21 octobre 1889 : rue de la longue Haie, 20.

M. Anthoni, ✳, professeur de *flûte*, nommé le 14 novembre 1889 ; Boulevard du Nord, 116.

Mme I. Cornélis, professeur de *chant*, nommée le 11 août 1890 ; rue du Châtelain, 31.

M. C. Gurickx, ✳, professeur de *piano*, nommé le 31 août 1891 ; rue du Monastère, 40.

M. Alph. Goeyens, ✳, professeur de *trompette*, nommé le 31 août 1891 ; chaussée de Waterloo, 300.

M. Em. Agniez, chevalier de la Couronne d'Italie, professeur-adjoint de la classe d'*ensemble instrumental*, nommé le 31 août 1891 ; rue aux Laines, 50.

Mad. Kips-Warnots, nommée professeur-adjoint de *chant* le 13 février 1892, professeur titulaire le 30 juillet 1894 ; avenue Louise, 68.

M. Edmond Eeckhautte, professeur de *contrebasse*, nommé le 7 mars 1892 ; rue Van de Weyer, 35.

M. Léon Van Hout, professeur d'*alto*, nommé le 26 juillet 1893 ; boulevard de la Senne, 18.

M. Ed. Lapon, professeur de *lecture musicale*, nommé le 5 juin 1894 ; rue des Minimes, 5.

M. D. Demest, professeur de *chant*, nommé le 30 juillet 1894 ; rue du Prince Royal, 72.

M. M. Chomé, professeur de *diction*, nommé le 8 octobre 1894 ; rue Albert Latour, 20.

M. Edg. Tinel, O. ✱, professeur de *contrepoint*, nommé le 19 septembre 1896 ; Boulevard Ste-Catherine, 1, à Malines.

M. Louis Van Dam, nommé professeur-adjoint de la classe d'*ensemble instrumental*, nommé le 30 mars 1898 ; rue Van Elewyck, 16.

M. C. Thomson, O. ✱, professeur de *violon*, nommé le 16 août 1898 ; rue Stévin, 198.

M. J. Boogaerts, professeur de *basson*, nommé le 28 avril 1899 ; rue des Moissons, 21.

M. Gilson (Paul), ✱, chargé de cours (*harmonie théorique*), nommé le 20 janvier 1900 ; rue du Borgval, 2.

M. Lunssens (Martin), chargé de cours (*harmonie théorique*), nommé le 20 janvier 1900 ; rue Liers, 124.

M. Hannon (David), chargé de cours (*clarinette*), nommé le 20 janvier 1900 ; rue de l'Orge, 12.

EXTRAITS

DU

RÈGLEMENT ORGANIQUE ET DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

L'enseignement du Conservatoire comprend les matières suivantes : La théorie élémentaire de la musique et le solfège; le chant individuel (monodie); le chant d'ensemble; la diction et la déclamation française et flamande; la déclamation lyrique et les études dramatiques; la mimique; l'exercice des instruments employés par les compositeurs modernes; l'ensemble instrumental (musique de chambre et musique d'orchestre); l'harmonie, l'accompagnement et l'étude du clavier; le contrepoint et la fugue.

Si l'opportunité en est reconnue, d'autres matières pourront être ajoutées à celles qui sont énumérées ci-dessus, notamment la haute théorie musicale, l'histoire de la musique, ainsi que les différentes sciences dans celles de leurs parties qui ont un rapport direct avec la musique.

Une bibliothèque est adjointe à l'établissement,

ainsi qu'un musée instrumental pour les études théoriques et historiques. (*Règl. org.*, art. 2.)

Le personnel attaché à l'institution comprend :

Une Commission de surveillance; un Directeur; un secrétaire-préfet des études; un trésorier; des professeurs; des professeurs-adjoints; des chargés de cours choisis parmi les anciens élèves; un bibliothécaire; un conservateur du matériel musical (répertoire des concerts et instruments); un régisseur des concerts et auditions; un régisseur de la scène; un conservateur du musée instrumental; des surveillants et gens de service. (*Règl. org.*, art. 3.)

Des Élèves.

Pour être admis en qualité d'élève au Conservatoire, il faut savoir lire, écrire et calculer, et être doué des qualités physiques nécessaires au genre d'études auquel on se propose de se livrer.

Tous les élèves acquittent annuellement un droit d'inscription de 5 francs.

Les étrangers ne peuvent être admis en qualité d'élèves que sur l'autorisation du Ministre, le Directeur entendu. Ils payent une rétribution annuelle de 200 francs et sont soumis aux mêmes obligations que les élèves belges.

Les peines disciplinaires qui peuvent être infligées aux élèves sont : l'avertissement par le préfet des études, l'exclusion temporaire ou le renvoi définitif par le Directeur. (*Règl. org.*, art. 46 à 48.)

A. *Admission.*

Les personnes qui désirent fréquenter le Conservatoire doivent se faire inscrire chez le secrétaire-préfet des études, dans la huitaine qui précède l'ouverture de l'année scolaire.

Elles désignent le cours principal (art. 32) qu'elles désirent suivre; lorsque ce cours a plusieurs titulaires, les postulants peuvent indiquer le professeur dans la classe duquel ils aspirent à être admis.

Les demandes sont accompagnées de l'extrait de naissance de l'aspirant. Celles des élèves mineurs doivent en outre être accompagnées d'une approbation écrite de leurs parents.

Les examens d'admission pour toutes les classes ont régulièrement lieu au mois de septembre. Chacun des postulants est examiné par le professeur dont il désire suivre le cours. Le résultat de l'examen est constaté par un bulletin revêtu de la signature du professeur, concluant à l'admission ou à la non-admission du postulant.

S'il s'agit d'un cours principal donné par plus d'un titulaire, le postulant est examiné par les divers professeurs de ce cours, réunis à cet effet. Ceux-ci concluent à l'admission ou à la non-admission de l'élève, et, dans le premier cas, la classe qu'il doit suivre lui est indiquée par le Directeur.

L'admission au cours principal et aux cours parallèles se constate par un certificat signé du Directeur. Cette pièce est présentée au secrétaire-préfet des études, qui délivre à l'élève, après le payement d'un droit d'inscription de cinq francs, une carte d'admission et le porte au tableau des classes qui lui sont assignées.

Les étrangers qui désirent suivre les cours du Conservatoire doivent en faire la demande au Ministre.

Quand, après avoir passé leur examen, leur admission a été prononcée, ils payent une rétribution annuelle de 200 francs, exigible au commencement de l'année scolaire, et sont soumis aux mêmes obligations que les élèves belges.

Les classes de chant ou de piano ne peuvent pas recevoir d'élèves habitant à plus de 50 kilomètres de la capitale.

La limite d'âge pour les personnes qui désirent fréquenter le Conservatoire est fixée comme suit : pour les classes de piano : 14 ans; pour les autres classes d'instruments : 20 ans; pour les classes de chant et de déclamation : 22 ans, les jeunes filles; 26 ans, les geunes gens. Il ne sera dérogé à cette règle que sur une proposition spéciale et motivée du professeur, approuvée par le Directeur. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 23 à 31.)

B. *Fréquentation des Cours.*

Les élèves ne peuvent être admis à fréquenter simultanément plusieurs cours principaux, sauf autorisation spéciale du Directeur. Cette autorisation ne sera accordée que sur l'avis conforme des deux professeurs intéressés.

Les cours principaux sont : les classes d'*instruments*, de *chant individuel*, de *déclamation*, et subsidiairement le cours de *contre-point* et ceux d'*harmonie*.

Les élèves sont tenus de fréquenter les cours parallèles qui leur sont indiqués sur leur carte d'admission. Les cours parallèles sont ceux de *solfège*, de *lecture musicale*, d'*harmonie théorique*, d'*harmonie écrite*, d'*harmonie pratique* (réalisée au clavier); de *chant choral*, *d'ensemble vocal*, de *classe d'orchestre;* de *déclamation*, pour les élèves des classes de chant, et de *maintien*.

Les cours de chant choral, d'ensemble vocal et la classe d'orchestre commencent chaque année la troisième semaine de septembre.

Exceptionnellement, les jeunes filles, élèves des classes de *piano* et de *chant*, les jeunes gens qui suivent les cours supérieurs de *solfège*, et tous les élèves des cours de *violon* peuvent être admis à changer de classe. Dans ce cas, ils doivent adresser une demande motivée au Directeur. Celui-ci, après avoir demandé l'avis des deux professeurs intéressés, statue sur la demande.

Il est interdit aux élèves du Conservatoire de fréquenter aucun autre établissement d'instruction musicale.

Il est défendu aux élèves de prendre, sans l'autorisation du Direc-

teur, des leçons particulières, soit de personnes étrangères à l'établissement, soit des professeurs, chargés de cours, moniteurs ou monitrices du Conservatoire.

La demande d'autorisation doit être renouvelée chaque année, à l'ouverture des cours.

Les élèves doivent se trouver au Conservatoire à l'heure exacte de leur cours. La leçon une fois commencée, les retardataires seront pointés comme absents.

Les élèves ne peuvent entrer que dans leurs classes respectives, et seulement après l'arrivée du professeur.

Avant ou après les leçons, ils ne peuvent rester, sans l'autorisation du préfet des études, dans les classes ni dans les dépendances de l'établissement. (*Règl. d'ordre intér.*, art 32 à 37.)

C. *Obligations des élèves. — Pénalités.*

Les élèves des trois catégories (art. 18) sont soumis aux mêmes obligations et passibles des mêmes pénalités.

L'absence à *une seule leçon* doit être autorisée par le secrétaire-préfet des études.

Les congés comprenant *plusieurs leçons* doivent être demandés par écrit au Directeur, et ne s'accordent que pour des motifs bien déterminés.

Toute irrégularité non justifiée dans la fréquentation des cours est signalée par le secrétaire-préfet des études aux parents de l'élève.

Trois absences non suffisamment motivées entraînent la suspension de tous les cours pour *huit* jours; s'il y a récidive, la punition est de *quinze* jours, et implique en conséquence l'exclusion des concours pour l'année courante (art. 69).

Les professeurs peuvent demander le retrait de la première punition infligée à un élève, pourvu toutefois que celle-ci n'ait pas encore été signée par le Directeur.

Les élèves faisant partie du chœur ou de l'orchestre des concerts sont tenus, en cas de maladie, de prévenir le Directeur *avant la*

répétition à laquelle ils doivent prendre part. Aucune excuse ne sera admise, si elle n'est accompagnée d'un certificat de médecin, constatant que l'élève est forcé de garder la chambre.

En dehors des exercices du Conservatoire, les élèves ne peuvent participer à aucune exécution musicale ou dramatique sans l'autorisation expresse du Directeur.

La demande, pour être prise en considération, doit être approuvée par le professeur principal du postulant et parvenir au Directeur huit jours au moins avant la séance pour laquelle l'autorisation est demandée. En aucun cas, l'autorisation n'est accordée lorsque l'élève a laissé préalablement mettre son nom sur les affiches ou programmes.

Les élèves ne peuvent se laisser donner sur les affiches ou programmes la qualification de lauréat, que lorsqu'ils ont obtenu un premier prix dans la spécialité qu'ils se proposent de produire en public.

Pour faire partie d'un orchestre de théâtre ou de concert, l'élève doit également être pourvu d'une autorisation du Directeur. Il en est de même pour les élèves qui veulent faire partie d'une société chorale ou d'un jubé d'église. — La demande d'autorisation doit être rénouvelée par écrit tous les ans, à la rentrée. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 38 à 46.)

D. *Fréquentation des Cours parallèles.*

Le cours de *solfège* est obligatoire pour les élèves des classes de chant ou d'instruments, à moins qu'ils ne suivent un cours d'*harmonie* ou de *contrepoint.*

Les élèves qui ont obtenu un premier prix dans la classe de *solfège élémentaire* passent de droit dans le cours supérieur.

Les élèves des classes d'instruments à cordes qui ont obtenu un second prix dans une classe supérieure de solfège, peuvent se dispenser de suivre ce dernier cours dès qu'ils sont admis à faire partie de l'orchestre des concerts.

Les élèves qui ont remporté un premier prix dans le *cours supé-*

rieur de solfège entrent de droit dans la classe d'*harmonie théorique.*

Le cours de *lecture musicale* est obligatoire pour les élèves des classes d'instruments à vent qui ont obtenu une distinction dans la classe supérieure de solfège.

Les élèves qui ont obtenu un prix au concours de la classe d'*harmonie théorique* entrent de droit dans le cours d'*harmonie écrite.*

Les élèves pianistes et organistes inscrits dans la classe d'*harmonie écrite* entrent de droit dans la classe d'*harmonie pratique* (réalisée au clavier).

Les premiers prix d'*harmonie écrite* entrent de droit dans le cours de *contrepoint.*

Les élèves dont l'instruction théorique est avancée, et qui n'ont pas fait leurs études au Conservatoire de Bruxelles, sont examinés par le professeur de *lecture musicale*; le résultat de cet examen décide si ces élèves peuvent être dispensés de fréquenter les classes de solfège.

La *classe préparatoire de chant choral* est obligatoire pour tous les élèves du sexe féminin qui ont dépassé l'âge de 16 ans, ainsi que pour ceux des jeunes gens âgés de plus de 17 ans qui ne font pas partie d'une classe d'orchestre.

Sont seuls dispensés les élèves du cours de déclamation qui ne possèdent pas les notions premières de la musique.

Du 10 octobre au 10 novembre les professeurs des *classes d'ensemble vocal* désignent, dans la *classe préparatoire de chant choral*, et après un examen individuel, les élèves (jeunes gens et jeunes filles) reconnus capables de faire partie du chœur des concerts.

Le procès-verbal de cet examen, rédigé par le secrétaire-préfet des études, est signé par les professeurs et présenté à la sanction du Directeur avant le 10 novembre.

La *classe préparatoire d'orchestre* se compose des élèves des classes de violon, alto, violoncelle et contrebasse, suffisamment avancés pour prendre part à une exécution d'œuvres orchestrales de moyenne difficulté.

Pour former le cours de l'année, les professeurs et moniteurs des

classes d'orchestre procèdent à des examens qui ont lieu du 10 septembre jusqu'au 10 octobre.

Du 10 octobre au 10 novembre, les professeurs de la *classe d'orchestre* désignent, dans la classe préparatoire, et après un examen individuel, les élèves (jeunes gens et jeunes filles) reconnus capables de faire partie de l'orchestre des concerts.

Le procès-verbal des séances de cet examen, rédigé par le secrétaire-préfet des études, est signé par les professeurs et présenté à la sanction du Directeur avant le 10 novembre.

Dans les quinze jours qui suivent la distribution des prix, les professeurs de la classe d'orchestre déterminent, d'accord avec le préfet des études, la liste et la place des élèves à adjoindre pendant la saison suivante à l'orchestre des concerts.

A partir de la distribution, ceux des élèves de cette catégorie qui n'ont pas été désignés comme exécutants ou suppléants pour la saison courante, sont tenus de suivre le *cours préparatoire d'orchestre* jusqu'aux vacances de Pâques.

Le tableau complet de l'orchestre des concerts est soumis à l'approbation du Directeur avant le 25 novembre.

Dans le cas où un élève possède les aptitudes requises pour faire partie de l'ensemble vocal aussi bien que d'une classe d'orchestre, le Directeur, après avoir entendu les professeurs des deux classes, décide dans laquelle cet élève doit être inscrit.

Les dégradations faites aux bâtiments, au mobilier, aux instruments ou aux livres de classe sont réparées aux frais des délinquants. Si les auteurs sont inconnus, les dommages sont mis collectivement à la charge de tous les élèves d'une classe.

Il est interdit aux élèves de laisser dans les classes ou dans les dépendances de l'établissement des instruments, cahiers de musique, etc.

Tout élève est responsable de la musique qui lui est confiée. Les détériorations qu'il y aura apportées sont mises à sa charge. S'il perd la partie chorale mise à son nom, elle est remplacée à ses frais.

Les élèves des classes de déclamation sont divisés en deux catégories, savoir :

a. Ceux dont la classe de déclamation est le cours principal :

b. Les chanteurs qui suivent uniquement cette classe comme cours parallèle.

Dans ce dernier cas, la classe de *déclamation* devient obligatoire pour les élèves des classes de chant, durant toute l'année scolaire qui précède leurs concours à huis-clos (chant monodique).

La classe de *maintien* devient obligatoire pour les élèves des classes de chant et de déclamation qui ont remporté une mention au concours à huis-clos. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 47 à 64.)

Des Moniteurs.

Lorsque le nombre réglementaire des élèves d'une classe est dépassé, des *moniteurs* peuvent être adjoints au professeur, sur sa demande et sous sa responsabilité.

Pour être moniteur, il faut avoir remporté un premier prix dans la branche que l'on veut enseigner.

Les professeurs dirigent et surveillent l'enseignement et la ponctualité des moniteurs qui leur sont attachés.

Les élèves ne doivent pas rester plus de deux ans dans une classe de moniteur.

Le professeur fait une inspection mensuelle des classes de ses moniteurs, et adresse au Directeur, quand il y a lieu un rapport sommaire sur la marche générale de ces classes. Chaque fois qu'il opère une mutation dans le personnel des élèves, il en prévient le secrétaire-préfet des études. ((*Règl. d'ordre intér.*, art. 12, 13, 20, 21 et 22.)

Des Examens.

Les classes et les élèves admis à concourir sont désignés à la suite d'un examen général auquel préside le Directeur. (*Règl. org.*, art. 50.)

Tous les ans, à la rentrée des vacances de Pâques au plus tard, les professeurs envoient au Directeur un rapport sur les élèves qui fréquentent leur classe.

Ce rapport désigne les élèves que le professeur propose pour le concours, ainsi que ceux dont la radiation est demandée à cause de leur manque d'aptitudes ou de leur négligence. Les élèves qui ont suivi les cours d'une même classe pendant deux années, sans être admis à concourir, peuvent être rayés des contrôles.

Chaque année, immédiatement après la rentrée de Pâques, le Directeur procède, dans chaque classe, à l'examen des élèves proposés pour les concours publics, ainsi que pour les concours à huis-clos des classes de chant et de déclamation.

A cet examen, chacun des élèves présente au Directeur une liste détaillée des exercices, études et morceaux travaillés avec le professeur durant l'année, et que l'élève est prêt à exécuter séance tenante.

Les propositions relatives aux concours ne doivent contenir d'autres noms que ceux des élèves qui n'ont pas encore concouru. Les élèves qui ont été admis au concours l'année précédente concourent de droit, à moins qu'ils ne tombent sous l'application de l'article 69, ou qu'ils n'aient obtenu du Directeur l'autorisation de laisser passer une année sans concourir.

Aucun élève ne peut être présenté pour les concours s'il n'est entré au Conservatoire depuis le 1er janvier qui précède le concours et s'il n'a suivi les cours sans interruption depuis cette époque.

Les élèves qui, dans le courant de l'année scolaire, ont été frappés d'une suspension de leçons pendant *quinze* jours au moins, sont exclus des concours cette année-là (art. 42). Pour les élèves des classes de chant et de déclamation, cette disposition n'est rigoureusement applicable qu'aux concours publics.

Les professeurs des classes qui prennent part aux concours joignent à leur rapport un exemplaire des morceaux qu'ils jugent propres à être imposés aux concurrents; le Directeur arrête le morceau de concours. Les morceaux au choix, ainsi que les duos pour le *Prix de la Reine*, doivent également lui être soumis.

Le tableau des élèves admis à concourir, revêtu de la signature du Directeur, est affiché trois jours après l'examen de la classe.

Les propositions supplémentaires des professeurs doivent être adressées, *par écrit*, au Directeur, et lui être parvenues au moins

quinze jours avant le concours dont il s'agit. Les noms des élèves admis au concours à la suite de propositions supplémentaires, sont inscrits et affichés sur un tableau spécial, revêtu de la signature du Directeur. (*Règl. d'ordre int.*, art. 65 à 72.)

Des Concours.

Des concours sont ouverts entre les élèves à la fin de l'année scolaire.

Les concours sont publics, à l'exception de ceux de solfège, de mimique et de diction qui ont lieu à huis-clos et de ceux d'harmonie et de contrepoint qui se font en loge.

Les élèves qui, ayant concouru deux fois, n'ont pas obtenu de distinction et ceux qui, ayant eu une distinction, n'en ont pas obtenu une supérieure dans l'un des deux concours annuels suivants sont rayés des contrôles. Toutefois, il pourra être fait exception à ces dispositions, sur la proposition du jury.

L'élève qui a obtenu une distinction reçoit un certificat qui le constate et qui indique la classe à laquelle il appartient, ainsi que la date du concours. Ce certificat est signé par le Président de la Commission, le Directeur et le préfet des études. (*Règl. org.*, art. 49, 51, 55 et 56.)

Pour être admis au concours, les élèves des classes d'*instruments à cordes*, d'*instruments à vent*, de *piano*, d'*orgue*, de *harpe*, qui ne suivent pas un cours d'harmonie, doivent avoir concouru dans une classe supérieure de solfège.

Les élèves des classes d'*instrument à vent* ne sont admis à concourir pour leur premier prix que lorsqu'ils ont obtenu une distinction dans la classe de *lecture musicale*.

Les élèves de la classe de *trompette* qui concourent pour le premier prix sont tenus d'exécuter un morceau supplémentaire, sur la *petite trompette* en *ré* aigu.

Les élèves de la classe de *basson*, qui concourent pour le premier prix sont tenus d'exécuter un morceau de *contrebasson*, et les élèves de la classe de *hautbois*, un morceau de *cor anglais*.

Les élèves du cours de *contrebasse* ont à présenter au jury un répertoire comprenant six numéros des *Exercices pratiques pour contrebasse* de C.-G. Wolff.

Les concurrents pour l'*alto* doivent présenter également au jury, pour être exécuté de mémoire, un répertoire de huit morceaux choisis dans les études de Fiorillo, Campagnoli, Bruni et Hoffmeister.

Outre le morceau imposé et le morceau au choix, les concurrents pour le *violon* ont à présenter au jury, pour être exécuté de mémoire, un répertoire de huit morceaux choisis dans les études de Rode, Fiorillo et Kreutzer.

Aucun élève n'est admis à concourir pour les *instruments à archet*, s'il n'est reçu dans l'orchestre des concerts.

Outre le morceau imposé et le morceau au choix, les élèves *pianistes* ont à présenter au jury, pour être exécuté de mémoire, un répertoire comprenant des préludes et fugues tirés du *Clavecin bien tempéré* de J.-S. Bach.

Le nombre des préludes et fugues sera pour la première année de 4, la seconde année de 8, et la troisième année de 12.

Le concours de chant comporte deux degrés :

a) Degré inférieur, concours à huis-clos (*chant monodique*). On n'y décerne que des 1re et 2de mentions.

b) Degré supérieur, concours public (*chant théâtral*), auquel sont admis de droit les élèves ayant obtenu une première mention. Les seules récompenses affectées à ce concours sont le premier et le second prix.

Pour pouvoir être mis au concours de *chant monodique* (huis-clos), les élèves sont tenus de réunir les conditions suivantes :

1° Avoir obtenu au *concours spécial de solfège pour les chanteurs* une 2de mention au moins;

2° Avoir fréquenté pendant une année le cours de déclamation, de manière à pouvoir subir avec succès l'examen sur cette branche, lequel examen a lieu au mois de mai.

Pour être admis au concours public de *chant théâtral*, les élèves doivent réunir les conditions suivantes :

1° Avoir obtenu au concours spécial de solfège pour les chanteurs une *première mention*;

2° Avoir continué à suivre le cours de déclamation et obtenu une *première mention* au *concours de déclaration à huis-clos*;

3° Avoir fréquenté pendant une année le cours de maintien;

4° Avoir été admis à faire partie du chœur des concerts.

Le concours de déclamation comporte également deux degrés :

a) Degré inférieur, concours à huis-clos (*déclamation*). On n'y décerne que des 1re et 2de mentions.

b) Degré supérieur, concours public (*tragédie et comédie*) auquel sont admis de droit les élèves ayant obtenu une 1re mention. Les seules récompenses affectées à ce concours sont le premier et le second prix.

Exceptionnellement, les élèves n'ayant obtenu qu'une deuxième mention au concours de *chant monodique* ou au concours de *déclamation* peuvent, sur la proposition écrite et motivée du professeur, être autorisés par le Directeur à se présenter au concours public. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 73 à 84.)

Des Diplômes de capacité, de virtuosité et de maîtrise.

A. *Diplôme de capacité.*

Les élèves qui ont obtenu un premier prix dans les classes d'instruments peuvent être admis à l'examen pour l'obtention du diplôme de capacité.

Les élèves qui ont remporté des distinctions analogues dans un Conservatoire étranger de premier ordre peuvent être assimilés, sous ce rapport, aux lauréats du Conservatoire de Bruxelles.

Le diplôme de capacité est accompagné d'une médaille en vermeil ou, si l'élève le préfère, d'ouvrages de musique. (*Règl. org.*, art. 57.)

Art. 85. L'élève qui aspire au diplôme de capacité a la faculté de rester dans sa classe, à titre d'auditeur.

Les conditions suivantes sont requises des aspirants au diplôme de capacité :

1° Ils doivent avoir obtenu un prix d'harmonie écrite. En outre, les pianistes doivent avoir remporté une distinction au concours d'harmonie pratique; les organistes, une distinction au concours de contrepoint;

2° La demande d'admission à l'examen, contresignée par le professeur et accompagnée du répertoire, doit être adressée au Directeur, qui fixe la date de l'examen.

Le programme complet des épreuves à subir est indiqué ci-dessous : les numéros 1 et 2 sont obligatoires :

Pour les pianistes :

1° Exécution, avec accompagnement de quatuor, d'un morceau désigné quinze jours à l'avance;

2° Exécution, de mémoire, de morceaux choisis par le jury dans un répertoire de douze compositions, que l'aspirant a présenté par écrit;

3° Exécution, à première vue, d'un morceau indiqué par le jury;

4° Transposition, à première vue, dans un ton donné, de l'accompagnement d'un morceau vocal ou instrumental;

5° Accompagnement sur une basse chiffrée;

6° Lecture à première vue sur la grande partition;

7° Improvisation d'un accompagnement pour une mélodie donnée.

Pour les organistes :

1° Exécution d'une œuvre désignée quinze jours à l'avance;

2° Exécution, de mémoire, de plusieurs morceaux choisis par le jury dans un répertoire de douze compositions, que l'aspirant a présenté par écrit,

3° Accompagnement sur une basse chiffrée;

4° Transposition, à première vue, dans un ton donné, de l'accompagnement d'un morceau vocal ou instrumental;

5° Harmonisation, à première vue, d'un choral à quatre parties dont la mélodie seule est donnée;

6° Petit prélude dans l'un des huit tons de l'église;

7° Accompagnement d'un morceau de plain-chant, choisi dans l'antiphonaire.

Pour les autres instrumentistes :

1° Exécution, avec accompagnement de quatuor ou de piano, d'un morceau indiqué quinze jours à l'avance;

2° Exécution, de mémoire, de morceaux choisis par le jury dans un répertoire de douze compositions, que l'aspirant a présenté par écrit;

3° Exécution d'un morceau à première vue;

4° Transposition d'un morceau dans un ton donné. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 85.)

B. *Diplôme de virtuosité.*

Les élèves des cours de violon, de violoncelle et de piano qui ont obtenu le diplôme de capacité *avec la plus grande distinction*, peuvent être admis à l'examen public pour l'obtention d'un diplôme de virtuosité.

Les élèves du cours d'orgue qui réunissent les conditions ci-dessus peuvent obtenir, en outre, un diplôme de maîtrise après avoir remporté le premier prix de fugue.

Les élèves des cours de chant et de déclamation peuvent également être admis à l'examen public pour l'obtention d'un diplôme de virtuosité.

Le jury des examens pour l'obtention des diplômes de capacité et de virtuosité est composé du Directeur, d'un professeur du Conservatoire désigné par lui et d'un troisième membre désigné par le professeur du récipiendaire. Ce jury détermine les épreuves auxquelles les récipiendaires sont soumis.

Les diplômes de virtuosité et de maîtrise sont accompagnés d'une médaille d'or ou, si l'élève le préfère, d'un instrument ou d'ouvrages de musique ou de littérature. (*Règl. org.*, art. 58.)

Les épreuves à subir pour l'obtention du diplôme de virtuosité, toutes obligatoires, sont :

Pour les pianistes :

1° Exécution d'un concerto accompagné par l'orchestre ;

2° Exécution, de mémoire, de morceaux choisis par le jury dans un répertoire de vingt compositions, que l'aspirant a présenté par écrit.

Pour les organistes :

1° Exécution d'un prélude et d'une fugue choisis parmi les œuvres de J.-S. BACH ;

2° Exécution, de mémoire, de morceaux choisis par le jury dans un répertoire de vingt compositions, que l'aspirant a présenté par écrit.

Pour les violonistes et les violoncellistes :

1° Exécution d'un concerto accompagné par l'orchestre ;

2° Exécution, de mémoire, de morceaux choisis par le jury dans un répertoire de vingt compositions, que l'aspirant a présenté par écrit ;

3° Exécution de morceau de musique de chambre, à choisir par le jury dans un répertoire de six grandes œuvres classiques.

Pour les chanteurs :

1° Exécution, en scène, d'un fragment de drame musical désigné un mois à l'avance ;

2° Exécution à première vue d'un morceau de chant (texte et musique) ;

3° Récitation d'un morceau de vers ou de prose indiqué quinze jours à l'avance ;

4° Exécution d'un ou de plusieurs morceaux choisis par le jury dans un répertoire de quatre œuvres du répertoire lyrique, présenté par le récipiendaire.

Pour les élèves des classes de déclamation :

1° Lecture expressive à première vue ;

2° Déclamation d'une scène de tragédie et d'une scène de comédie indiquées un mois à l'avance ;

3° Récitation d'une ou de plusieurs scènes choisies par le jury dans un répertoire de quatre œuvres du répertoire classique, que le récipiendaire a présenté par écrit. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 86.)

C. *Diplôme de maîtrise.*

L'épreuve unique consiste dans l'improvisation d'un prélude développé en style polyphonique, sur un thème donné par le jury. (*Règl. d'ordre intér.*, art. 87.)

Des vacances et Congés.

Il y a chaque année deux vacances : la première, du dimanche des Rameaux jusqu'au premier dimanche après Pâques ; la seconde, du 15 juillet jusqu'au premier lundi de septembre.

Les cours du Conservatoire vaquent, en outre, aux jours ci-après indiqués : le lundi et le mardi-gras ; le jour de l'Ascension ; le lundi de la Pentecôte ; le jour de la Toussaint et le jour des Morts ; le jour et le

lendemain de Noël; le 1er au 6 janvier inclusivement; les jours de fêtes nationales (9 avril et 15 novembre).

Pour les classes qui prennent part au concours, les vacances commencent immédiatement après qu'elles ont concouru.

Pour les autres classes, si les circonstances exigent que les concours soient terminés avant le 15 juillet, c'est la date du dernier concours qui détermine le commencement des vacances.

Des Bourses.

Vingt bourses de 250 francs, divisibles en demi-bourses, peuvent être conférées à des élèves du Conservatoire après leur première année d'études.

Les demandes de bourse doivent être adressées, avant le 1er janvier, au Ministre.

Les bourses sont conférées pour un an par le Ministre, d'après les résultats d'un concours auquel préside un jury composé du Directeur, d'un membre de la Commission de surveillance et d'un professeur désigné par cette Commission. (*Règl. org.*, art. 59 à 61).

Bourses pour les élèves chanteurs.

Deux bourses spéciales, octroyées par le Gouvernement pour les études de chant, d'une valeur de douze cents francs chacune, sont conférées à la suite d'un concours auquel sont admissibles tous les Belges n'ayant pas dépassé l'âge de 26 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes. Ces bourses ne sont pas divisibles.

Les demandes doivent être accompagnées d'un cer-

tificat émanant du directeur d'une école de musique ou d'un professeur de chant, constatant que le postulant possède les dispositions musicales requises pour se présenter au concours.

Chaque fois qu'une bourse est vacante, il en est donné avis par la voie du *Moniteur*, qui indique également la date fixée pour le concours.

Le jury, présidé par le Directeur, se compose en outre de deux membres de la Commission de surveillance, d'un délégué du gouvernement, d'un professeur du Conservatoire et d'un artiste étranger à l'établissement, désignés par le Ministre.

Les bourses de chant sont conférées pour un an et peuvent être renouvelées d'année en année pendant trois ans sur l'avis du président du jury. (*Règl. org.*, art. 65 à 69.)

Documents administratifs se rapportant aux Bourses du Gouvernement depuis la fondation de celles-ci.

FONDATION DES BOURSES PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 20 AOUT 1876.

La 1re Bourse a été accordée successivement à :

Mlle *Vaes* (Mélanie), d'Anvers,	par arrêté royal du	29 mai	1877.
M. *Schmidt* (Hector), de Lodelinsart,	»	25 fév.	1881.
M. *Suys* (Jean Baptiste), de Soignies,	»	25 mars	1884.
Mlle *Looymans* (Anna), d'Anvers,	»	14 oct.	1887.
M. *Thiry* (Théodore), de Liége,	»	25 janv.	1890.
M. *Coryn* (Adolphe), de Gand,	»	10 janv.	1891.
M. *Dequesne* (Edmond), de Mons,	»	7 janv.	1893.
M. *Fontaine* (Charles), de Leffe-lez-Dinant	»	6 oct.	1895.
M. *Dericke* (Joseph), de Tournai,	»	30 nov.	1898.
Mlle *Ceuppens* (Valentine), d'Ixelles	»	24 oct.	1899.

La 2me Bourse a été accordée à :

M. *Vanden Eynde* (E.), d'Anvers, par arrêté royal du		29 mai	1877.
M. *Van Langermeersch* (M.), de Bruges (séance du		23 oct.	1878).
M. *Fontaine* (Henri), d'Anvers, par arrêté royal du		16 déc.	1878.
M. *Van Langermeersch* (M.), de Bruges,	»	25 fév.	1881.
Mlle *Nono* (Hélène), de Bruxelles,	»	15 nov.	1882.
Mlle *Vouwé* (Maria), de Capellen,	»	12 janv.	1886.
M. *De Backer* (Isidore), de Bruxelles,	»	5 juil.	1888.
M. *Pieltain* (François), de Namur,	»	2 nov.	1891.
M. *Devaux* (Léon), de Namur,	»	5 janv.	1894.
M. *Dufranne* (Hector), de Jemappes,	»	6 oct.	1894.
M. *Kainscop* (Camille), de Mons,	»	27 oct.	1896.
M. *Devergnies* (Jules), de Mons,	»	30 nov.	1898.

Deux autres bourses, octroyées par le Gouvernement provincial du Brabant pour les études du chant, d'une valeur de douze cents francs chacune, sont conférées à la suite d'un concours auquel sont admissible tous les Belges ayant leur domicile réel dans la province du Brabant depuis un an au moins, et n'ayant pas dépassé l'âge de 26 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes.

Ces bourses peuvent être divisées par moitié.

Le jury, présidé par le Directeur, se compose en outre de quatre artistes musiciens désignés par le Président et de trois membres du Conseil provincial du Brabant, désignés par la Députation permanente.

Pour le surplus, les dispositions sont les mêmes que pour les Bourses de chant accordées par le Gouvernement.

Documents administratifs se rapportant aux Bourses de chant de la Province(1).

FONDATION D'UNE BOURSE PAR ARRÊTÉ DU CONSEIL PROVINCIAL DU BRABANT, EN DATE DU 25 JUILLET 1877.

Première bourse.

Mlle *Botman* (Pauline), de Bruxelles, par arrêté de la Députation permanente en date 17 octobre 1877.

Mlle *De Geneffe* (Angèle), de Bruxelles. M. *Goffoel* (Jean), de Bruxelles.	Arrêté du 9 mars 1881.
M. *Vanden Eynde* (Edouard-Daniel), de Mont-Saint-Guibert. Mlle *Neyt* (Rachel), de Gand.	Arrêté du 22 sept. 1886.
Mlle *Dewulf* (Rosine), de Laeken. M. *Fierens* (Hippolyte), de Laeken.	Arrêté du 19 oct. 1887.
Mlle *Müller* (Isabelle), de Saint-Gérard, en remplacement de Mlle *Dewulf*.	Arrêté du 28 nov. 1888.
Mlle *Thévenet* (Cécile), de Bruxelles. Mlle *Van Emelen* (Mathilde), de Louvain	Arrêté du 31 janv. 1891.
Mlle *Callemien* (Laure), de Laeken. M. *Verboom* (Henri), de Bruxelles.	Arrêté du 20 déc. 1893.
Mlle *Chargois* (Cécile), de Bruxelles. M. *De Busscher* (François), id.	Arrêté du 2 oct. 1895.
Mlle *Van Blaeren* (Margte), de Bruges. Mlle *Sterckmans* (Berthe), de Louvain.	Arrêté du 25 nov. 1897.
M. *De Blaer* (Paul), de St-Josse-ten-Noode, en remplacement de Mlle *Van Blaeren*.	Arrêté du 12 oct. 1898.
M. *Vanden Eynde* (Antoine), de Bruxelles. Mlle *Vacher* (Emilie), de Bruxelles.	Arrêté du 25 oct. 1899.

(1) Les Bourses de la Province peuvent être divisées en deux demi-bourses.

2e Bourse.

FONDATION D'UNE SECONDE BOURSE PAR ARRÊTÉ DU CONSEIL PROVINCIAL DU BRABANT, EN DATE DU 12 JUILLET 1881.

Mlle *Wolf* (Louise), de Bruxelles. M. *Demesmaeckrr* (Jean), de Bruxelles.	Arrêté du 9 août 1882.
M. *Danlée* (Charles), de Bruxelles.	Arrêté du 31 déc. 1884.
M. *Verheyden* (Pierre), de St-Gilles. Mlle *Roelants* (Maria), de Louvain.	Arrêté du 28 déc. 1887.
M. *Saey* (Jean), de Bruxelles, en remplacement de M. *Verheyden*.	Arrêté du 31 déc. 1889.
Mlle *Hendrickx* (Odile), de Bruxelles. Mlle *Van Hoof* (Louise), de Bruxelles.	Arrêté du 31 janv. 1891.
Mlle *Staquet* (Céline), de Frasnes-lez-Gosselies. M. *Soyez* (Henri), de Saint-Josse.	Arrêté du 28 déc. 1892.
Mlle *Loriaux* (Anna), de Châtelet. Mlle *Pousset* (Isabelle), de Mersch (Gd Duché de Luxembourg).	Arrêté du 2 oct. 1895.
Mlle *Thomas* (Rosalie), de Molenbeek. Mlle *Paquot* (Jeanne), de Bruxelles.	Arrêté du 12 oct. 1898.
Mlle *Demazière* (Amandine), de Louvain.	Arrêté du 25 oct. 1899.

ANNÉE SCOLAIRE 1899-1900.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

A LA DATE DU 1er JUILLET 1900.

I. ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE MUSICALE (SOLFÈGE) ET DE LA THÉORIE ÉLÉMENTAIRE.

Cours collectifs de solfège.

Degré inférieur.

Enseignement de l'intonation par les formules Dessirier; pratique du solfège dans les tons majeurs et mineurs les plus usités et avec les combinaisons rythmiques les plus simples : dictée pour l'intonation et le rythme séparés.

Professeur : M. SOUBRE (jeunes gens).

Moniteur : M. *Delatte.*

Juillet 1899 : 29 élèves.
» 1900 : 22 élèves.

Classe du professeur :

Juillet 1899 : 37 élèves.
» 1900 : 42 élèves.

Professeur : Mme FAIGNAERT (jeunes filles).

Juillet 1899 : 41 élèves.
» 1900 : 34 élèves.

Degré supérieur.

Solfège dans toutes les clefs et dans toutes les mesures; chant à première vue avec texte; études approfondies de la théorie élémentaire (modes, tons, intervalles, mesures simples et composées, etc); dictée musicale pour l'intonation et le rythme réunis.

Professeur : M. VIENNE (jeunes gens).

Juillet 1899 : 60 élèves.
» 1900 : 67 élèves.

Professeur : M. A. BAUVAIS (jeunes gens).

Moniteur : M. *Maeck.*

Juillet 1899 : 20 élèves.
» 1900 : 20 élèves.

Classe du professeur :
Juillet 1899 : 55 élèves.
» 1900 : 50 élèves.

Professeur : M. Van Ruysevelt (jeunes gens).
Juillet 1899 : 24 élèves.
» 1900 : 31 élèves.

Professeur : Mlle Marie Tordeus (jeunes filles).
Chargée de cours : Mme *Labbé*.
Juillet 1899 : 18 élèves.
» 1900 : 19 élèves.

Classe du professeur :
Juillet 1899 : 19 élèves.
» 1900 : 17 élèves.

Cours de Solfège individuel.

Destiné aux élèves des classes de Chant.

Chargé de cours : M. *Kips* (jeunes gens).
Juillet 1899 : 12 élèves.
» 1900 : 9 élèves.

Professeur : Mme Flon (jeunes filles).
Chargée de cours : Mme *Lefebvre*.
Juillet 1899 : 13 élèves.
» 1900 : 11 élèves.

Classe du professeur.
Juillet 1899 : 39 élèves.
» 1900 : 42 élèves.

Classe de Lecture musicale.

Professeur : M. Lapon (jeunes gens).
Juillet 1899 : 24 élèves.
» 1900 : 25 élèves.

II. Enseignement technique.

A. Chant et instruments.

Chant.

Répertoire classique du chant français [1]

Soprano et mezzo-soprano dramatiques.

1. Sacchini. *Œdipe à Colone*, cavatine : « Tout mon bonheur est de suivre vos pas. »
2. Id. *Id.*, récitatif et air : « Dieux, ce n'est pas pour moi. »
3. Gluck. Trois petits morceaux *d'Iphigénie en Aulide* (l'arrivée à Aulis, les adieux à Achille, les adieux à Clytemnestre).
4. Id. *Armide*, air : « Ah ! si la liberté me doit être ravie. »
5. Sacchini. *Dardanus*, récitatif et cavatine : « Arrachez de mon cœur un trait qui le déchire. ».
6. Id. *Chimène*, récitatif et cavatine : « C'est votre bonté que j'implore. »
7. Spontini. *Fernand Cortez*, récitatif et cavatine : « Hélas ! si de ma faible vie. »
8. Id. *Id.* cavatine : « Arbitre de ma destinée. »
9. Id. *La Vestale*, cavatine : « O des infortunés, déesse tutélaire. »
10. Id. *Id.* cavatine : « Toi que je laisse sur la terre. »
11. Gluck. *Iphigénie en Aulide*, monologue : « L'ai-je bien entendu ? »
12. Id. *Id.* récitatif et air : « Par la crainte et par l'espérance. »
13. Paisiello. *Proserpine*, récitatif et cavatine : « Déserts écartés, sombres lieux. »
14. Philidor. *Ernelinde*, cavatine : « Cher objet d'une tendre flamme. »
15. Spontini. *Olympie*, récitatif et air : « O saintes lois de la nature. »
16. Steibelt. *Roméo et Juliette* : « O nuit profonde que j'implore. »
17. Gluck. *Alceste*, récitatif et air : « Grands dieux ! du destin qui m'accable. »
18. Catel. *Les Bayadères*, scène : « Du doute où je vous vois » et air : « Cher Démaly, pour toi puisqu'il faut que je meure. »
19. Méhul. *Ariodant*, récitatif et air : « O des amants le plus fidèle. »
20. Spontini. *Fernand Cortez*, récitatif : « Du dieu du mal implacables ministres » et air : « Hélas ! elle n'est plus. »
21. Weber. *Le Freischütz*, scène et air d'Agathe : « Hélas ! sans le revoir faut-il fermer les yeux. »
22. Id. *Obéron*, grande scène de Rézia : « Vaste mer, ô mer terrible ».
23. Philidor. Monologue d'*Ernelinde* : « Où suis-je ? quel épais nuage... »
24. Sacchini. Monologue de *Chimène* : « Faibles et vains projets d'un esprit incertain. »

[1] Publié par la maison Lemoine et fils, à Paris et Bruxelles.

25. GLUCK. *Alceste*, récitatif et air : « Non, ce n'est point un sacrifice. »
26. ID. *Id.*, (l'Imprécation) : « Divinités du Styx. »
27. ID. *Id.*, monologue et cavatine : « Ah ! divinités implacables. »
28. SPONTINI. *La Vestale*, scène et air : « Toi que j'implore avec ferveur. »
29. GLUCK. *Armide*, monologue : « Enfin il est en ma puissance. »
30. ID. *Alceste*, air : « Ah ! malgré moi mon faible cœur partage. »
31. ID. *Iphigénie en Tauride*, monologue (le Songe) et cavatiné : « O toi qui prolongeas mes jours. »
137. PICCINI. *Didon*, air : « Ah ! prends pitié de ma faiblesse. »
140. CHERUBINI. *Médée*, air : « Vous voyez de vos fils la mère infortunée. »
142. GLUCK. *Iphigénie en Tauride*, récit et air : « O toi qui prolongeas mes jours. »
143. PICCINI. *Didon*, récit et air : « Oh ! que je fus bien inspirée. »
145. MOZART (?). *La Prise de Jéricho*, air : « Et pourquoi me faire un crime. »
155. SACCHINI. *Renaud*, récit et rondo : « O ciel ! sa perte est infaillible. »
156. ID. *Id.*, récit et imprécation : « Qu'ai-je appris ? »
161. MOZART. *Idoménée*, récit et air : « Père, patrie, ô peine cruelle. »

Soprano ou mezzo-soprano de demi-caractère.

32. GRÉTRY. *Richard Cœur-de-Lion*, ariette : « Je crains de lui parler la nuit. »
33. ID. *Zémire et Azor*, air : « Rose chérie. »
34. GLUCK. *Orphée*, récitatif et (1re) ariette de l'Amour : « Si les doux accents de ta lyre. »
35. ID. *Id.*, récitatif et (2de) ariette de l'Amour : « Soumis au silence. »
36. ID. *Armide*, ariette de la Naïade : « On s'étonnerait moins. »
37. ID. *Cythère assiégée*, ariette : « Sous un ormeau. »
38. ID. *Les pèlerins de la Mecque* : « Je cherche à vous faire le sort le plus doux. »
39. GRÉTRY. *La Fausse Magie*, ariette : « Je ne le dis qu'à vous. »
40. CHERUBINI. *Anacréon*, air : « Jeunes filles aux regards doux. »
41. WEBER. *Obéron*, cavatine de Rézia : « Ah ! que puis-je attendre. »
42. ID. *Id.*, ariette de Fatime : « Naïve enfant du désert. »
43. ID. *Id.*, strophes de Puck : « Quel plaisir sur les vagues errantes. »
44. BERTON. *Montano et Stéphanie*, air : « Oui, c'est demain que l'hyménée. »
45. GRÉTRY. *Céphale et Procris*, récitatif et air : « Naissantes fleurs, cessez d'éclore. »
46. ID. *Pierre-le-Grand*, air : « Oui, mes amis, la bienfaisance. »
47. ID. *Elisca*, air : « Viens, Ziméo, viens, cher époux. »
48. ID. *Aucassin et Nicolette*, air : « Cher objet de ma pensée. »
49. ID. *Le Huron*, monologue de Mlle de Saint-Yves : « Ah ! quel tourment ! peut-être est-il blessé ! »
50. ID. *Sylvain*, recitatif et air : « Il va venir, je dois l'attendre. »
51. PHILIDOR. *Tom Jones*, récitatif et air : « O toi qui ne peux m'entendre. »
52. NICOLO. *Jeannot et Colin*, air : « Ah ! pour moi quelle peine extrême. »
53. ID. *Michel-Ange*, récitatif et air : « Dieu puissant, toi que j'implore. »
54. BOIELDIEU. *Beniowsky*, récitatif : « Quel nouveau jour pour moi, » et air : « Il me semble qu'une autre aurore. »

55. PERGOLÈSE. *La servante maîtresse*, récitatif et air : « A Zerbine laissez de grâce. »
56. ID. *La servante maîtresse*, ariette : « Eh ! mais, ne fait-il pas la mine ? »
138. GRÉTRY. *L'Amant jaloux*, air d'Isabelle : « O douce nuit. »
139. ID. *Sylvain*, ariette : « Je ne sais pas si ma sœur aime. »
159. MOZART. *Idoménée*, air d'Ilia : « Doux zéphir que j'implore. »

Soprano léger.

Les numéros 57 à 63 sont des morceaux de diction; les numéros 68 à 74 renferment des traits *obligés*.

57. GRÉTRY. *L'Ami de la maison*, ariette : « Je ne fais semblant de rien. »
58. ID. *Le Tableau parlant*, ariette : « Il est certains barbons. »
59. ID. *Id.*, air : « Vous étiez ce que vous n'êtes plus. »
60. ID. *La Fausse Magie*, ariette : « En conscience, c'est bien à vous. »
61. MONSIGNY. *Rose et Colas*, ariette : « Pauvre Colas. »
62. ID. *Le Roi et le Fermier*, ariette : « Il regardait mon bouquet. »
63. CHERUBINI. *Anacréon*, ariette : « Mon père est vieux, jaloux, méchant. »
64 GRÉTRY. *L'Ami de la maison*, ariette : « Ah ! si parfois tu sais ruser. »
65. ID. *Les Deux Avares*, ariette : « Plus de dépit, plus de tristesse. »
66. ID. *Le Huron*, ariette : « Toi que j'aime plus que la vie. »
67. MONSIGNY. *La Belle Arsène*, ariette : « L'art surpasse ici la nature. »
68. GRÉTRY. *La Fausse Magie*, air : « Comme un éclair. »
69. ID. *Zémire et Azor*, air : « La fauvette avec ses petits. »
70. ID. *L'Amant jaloux*, air : « Je romps la chaîne qui m'engage. »
71. NICOLO. *Le Billet de Loterie*, rondo : « Non, je ne veux pas chanter. »
72. BOIELDIEU. *Jean de Paris*, air : « Quel plaisir d'être en voyage. »
73. ID. *Les voitures versées*, récitatif : « Essayons, s'il se peut, de parler son langage » et air : « Prenez pitié, madame. »
74. MOZART. *La flûte enchantée*, récitatif et 1er air de la Reine de la nuit.
162. ID. *Cosi fan Tutte*, ariette : « A quinze ans brunette ou blonde. »

Contralto.

75. GRÉTRY. *L'Amitié à l'épreuve*, romance : « A quels maux tu me livres. »
76. ID. *Le Jugement de Midas*, cavatine : « Du destin qui t'opprime. »
77. GLUCK. *Alceste*, cavatine : « Je n'ai jamais chéri la vie. »
78. ID. *Orphée*, air : « Objet de mon amour. »
79. ID. *Id.*, récitatif et air : « J'ai perdu mon Eurydice. »
80. ID. *Iphigénie en Aulide*, récitatif et (1er) air de Clytemnestre : « Armez-vous d'un noble courage. »
81. ID. *Iphigénie en Aulide*, récitatif et (2me) air de Clytemnestre : « Par son père cruel à la mort condamnée. »

Ténor noble.

82. KREUTZER. *Le Brigand*, air : « Vastes forêts, retraite sombre. »
83. GLUCK. *Iphigénie en Tauride*, récitatif et air de Pylade : « Unis dès la plus tendre enfance. »

84. SACCHINI. *Évelina*, récitatif et cavatine : « Juge mieux un frère qui t'aime. »
85. MEHUL. *Joseph*, récitatif : « Vainement Pharaon dans sa reconnaissaace, » et air : « Champs paternels. »
86. ID. *Stratonice*, air : « Versez tous vos chagrins dans le sein paternel. »
87. GRÉTRY. *Richard Cœur-de-Lion*, air du Roi : « Si l'univers entier m'oublie. »
88. GLUCK. *Iphigénie en Aulide*, récitatif et air d'Achille : « Cruelle ! non jamais votre insensible cœur. »
89. ID. *Alceste*, récitatif et cavatine : « Bannis la crainte et les alarmes. »
90. ID. *Id.* récitatif et air : « Alceste, au nom des dieux ! »
91. CHERUBINI. *Les Abencérages*, récitatif : « Suspendez à ces murs mes armes, ma bannière » et air : « J'ai vu disparaître. »
92. PICCINI. *Atys*, récitatif : « Amants qui vous plaignez » et air : « Brûlé d'une flamme qui fait mon malheur. »
93. ID. *Id.*, récitatif : « O funeste Amitié » et air : « Quel trouble agite mon cœur. »
94. STEIBELT. *Roméo et Juliette*, air : « Capulets, ombres malheureuses. »
95. WEBER. *Obéron*. Prière : « Toi qui règles mon destin ».
96. ID. *Id.* « Dans les dangers mon ardeur se plaît. »
41. SACCHINI. *Dardanus*, récitatif : « Ah ! contre tant d'amour » et air : « C'est un charme suprême. »
146. GRÉTRY. *Zémire et Azor*, air : « Ah ! quel tourment d'être sensible. »
147. GLUCK. *Écho et Narcisse*, scène et air : « De l'amitié touchante. »

Ténor gracieux.

97. GRÉTRY. *L'Amant jaloux*, sérénade : « Tandis que tout sommeille. »
98. ID. *Zémire et Azor*, ariette : « Du moment qu'on aime. »
99 ID. *Le Jugement de Midas*, air : « Doux charme de la vie. »
100. ID. *Id.*, air : « Par une grâce touchante. »
101. ID. *Les Événements imprévus*. cavatine : « Qu'il est cruel d'aimer. »
102. ID. *Le Comte d'Albert* cavatine : « Assuré de ton innocence. »
103. SACCHINI. *Dardanus*, air : « Jour heureux, espoir enchanteur. »
104. GLUCK. *Armide*, air de Renaud . « Plus j'observe ces lieux et plus je les admire. »
105. ID. *Id.*, cavatine : « Allez, éloignez-vous de moi. »
148. MÉHUL. *Une Folie*, scène et air : « Sans te connaître, objet charmant. »
149 DALAYRAC. *Sargines*, air : « Hélas ! c'est près de vous. »
158 MONSIGNY. *Rose et Colas*, air : « C'est ici que Rose respire. »

Baryton et basse-chantante nobles.

106. PICCINI. *Iphigénie en Aulide*, cavatine : « Oreste, au nom de la patrie. »
106. PICCINI. *Iphigénie en Aulide*, cavatine de Pylade : « Oreste, au nom de la patrie. »
107. GRÉTRY. *Anacréon*, air : « Songe enchanteur, favorable chimère. »
108. ID. *Id.*, cavatine : « De ma barque légère. »
109. ID. *Id.*, chanson : « Laisse en paix le dieu des combats. »
110. ID. *Céphale et Procris*, cavatine : « Déesse des beaux jours.
111. ID. *Richard Cœur-de-Lion*, air de Blondel : « O Richard, ô mon roi. »
112. SACCHINI. *Evelina*, récitatif d'Arvire : « J'aime la sombre horreur » et air O ma patrie. »

113. SACCHINI. *Œdipe à Colone*, récitatif : « Mon fils ! tu ne l'es plus, » et air : « Elle m'a prodigué. »
114. PHILIDOR. *Ernelinde*, air : « A ma voix que la mort s'arrête. »
115. GLUCK. *Armide*, récitatif d'Hidraot : « Armide, que le sang qui m'unit avec vous, » et air : « Je vois de près la mort. »
116. ID. *Iphigénie en Aulide*, récitatif d'Agamemnon : « Diane impitoyable, » et air : « Brillant auteur de la lumière. »
117. ID. *Id.*, air : « Pouvez-vous ordonner qu'un père. »
118. ID. *Iphigénie en Tauride*, récitatif et air de Thoas : « De noirs pressentiments mon âme intimidée. »
119. SPONTINI. *Milton*, Hymne au soleil : « O toi dont l'univers atteste. »
120. ID. *Fernand Cortez*, scène et air de Telasco : « O patrie, ô lieux pleins de charme. »
121. PICCINI. *Pénélope*, monologue d'Ulysse : « Tout à péri. »
122. GLUCK. *Iphigénie en Aulide*, grand monologue d'Agamemnon : « Tu décides ton sort. »

Baryton et basse-chantante de demi-caractère.

123. MÉHUL. *Ariodant*, romance : « Femme sensible, entends-tu le ramage. »
124. NICOLO. *Joconde*, romance : « Dans un délire extrême. »
125. MONSIGNY. *Le Déserteur*, ariette : « Adieu, chère Louise. »
126. ID. *Id.*, air de la lettre : « Il m'eût été si doux de t'embrasser. »
127. GRÉTRY. *Zémire et Azor*, air : « La pauvre enfant ne savait pas. »
128. ID. *L'Épreuve villageoise*, air : « Adieu Marton, adieu Lisette. »
129. BOIELDIEU. *Jean de Paris*, air du Sénéchal : « Qu'à mes ordres ici tout le monde se rende. »
130. GLUCK. *Les Pèlerins de la Mecque*, air : « C'est un torrent impétueux. »
131. PERGOLÈSE. *La servante maîtresse*, récitatif et air : « Quel est mon embarras. »
132. MONSIGNY. *Rose et Colas*, air : « Sans chien et sans houlette. »
133. ID. *Le Déserteur*, air de Montauciel : « Je ne déserterai jamais. »
134. GRÉTRY. *La Fausse Magie*, air de Dorimon : « Quand l'âge vient, l'amour nous laisse. »
135. ID. *Les Deux Avares*, air : « Nièces, neveux, race haïssable. »
136. ID. *Lucile*, monologue : « Ah ! ma femme, qu'avez-vous fait ? »
144. ID. *Sylvain*, air : « Je puis braver les coups du sort. »
150. PHILIDOR. *Le Maréchal-ferrant*, air : « Brillant dans mon emploi. »
151. MÉHUL. *Une Folie*, air : « De l'intrigue, ô vastes mystères. »
152. DELAYRAC. *Gulistan*, air : « Cent esclaves ordonnaient. »
153. MÉHUL. *L'Irato*, air : « D'un oncle trop en colère. »
154. PHILIDOR. *Le Maréchal-ferrant*, air : « Chantant à pleine gorge. »
157. ID. *Sancho Pança*, air : « Je veux que Sancho brille. »

RÉPERTOIRE FRANÇAIS DE L'ANCIEN CHANT CLASSIQUE.

Soprano et mezzo-soprano.

301. HÆNDEL. *Le Messie*, air : « Je sais que mon Sauveur existe. »
302. ID. *Id.*, air : « Et toi, Sion, tressaille. »

303. HÆNDEL. *Le Messie*, Cavatine : « Seigneur, tu ne peux », et Sicilienne : « Ah ! qu'ils sont beaux. »
304. ID. *L'Allegro et le Pensieroso*, air du rossignol : « Doux chantre. »
305 ID. *Id.*, ariette : « Mes chants t'invoquent pleins d'amour. »
306. ID. *Acis et Galatée*, récitatif et air : « Ah ! si son cœur partage mon souci. » (Sopr. léger).
307. RAMEAU. *Zoroastre* air : « Les plaisirs et les jeux. »
308. ID. *Castor et Pollux*, monologue : « Tristes apprêts, pâles flambeaux. » Menuet chanté : « Dans ce doux asile. »
309. LULLI. *Cadmus et Hermione*, ariette : « Amour, vois quels maux tu nous fais. »
310. ID. *Amadis*, air : « Amour, que veux-tu de moi? ». Scène : « L'éclat de tant de gloire »
311. ID. *Alceste*, air : « Le héros que j'attends ». Menuet chanté : « L'onde s'empresse. »
312. ID. *Thésée*, Arioso de Médée, 5e acte : « Ah ! faut-il me venger ». Air : « Revenez, amours, revenez. »
312. Id. *Id.*, chant de Vénus : « Revenez, amours, revenez. » (Sopr.).
313. RAMEAU. *Hippolyte et Aricie.* Ariette : « Rossignols amoureux, répondez à nos voix. » (Sopr. léger).
314. LULLI. *Le Carnaval.* Air : « Répands, charmante nuit. » Rondeau : « Que soupirer d'amour. »
315-17. BACH. *La Passion selon saint Mathieu*, trois chants; Air : « Saigne à flots ! ». Arioso et Air : « Oh ! pleure à ces accents émus ». Arioso et Air : « Voici ce qu'il a fait pour nous. »

Contralto.

341. BACH. *Oratorio de Noël*, Arioso et Air : « Il vient l'époux fidèle. »
342. ID. *Oratorio de Noël*, Berceuse : « Dors, petit enfant. »
343. ID. *Air d'Eglise* : « La cloche des agonisants. »
344. ID. *Cantate de la Pentecôte*, Air : « Heureux les fils de l'héritage. »
345. ID. *Cantate pour la Fête de Saint-Jean-Baptiste*, Récitatif et Air : « C'est le héraut de Dieu. »
346. HÆNDEL. *Le Messie.* Air : « Chargé d'opprobres. »
347-48. BACH. *La Passion selon saint Mathieu*, deux morceaux. Air : « Pardonne-moi, Seigneur! » Arioso et Cantilène : « O Golgotha! »

Ténor.

361. BACH. *Oratorio de Noël.* Récitatif et Air : « Des bergers se trouvaient dans les champs. »
362. HÆNDEL. *Le Messie*, Récitatif et Air : « Console-toi, mon peuple. »
363. ID. *Id.* Monologue de la Passion : « Tous ceux qui passaient l'injuriaient. »
364. ID. *Acis et Galatée*, Air : « Dans son regard limpide. »
365. LULLI. *Amadis*, Air : « Bois épais. »
366-67. ID. *Armide*, Scène : « Allez, allez remplir ma place. » Air du fleuve enchanté : « Plus j'observe ces lieux. » Arioso : « Allez, éloignez-vous de moi. »
368. BACH. *La Passion selon saint Mathieu*, Arioso et Air : « Jésus se tait ; il garde le silence. »

Baryton et Basse.

381. HÆNDEL. *Le Messie*. Récitatif et Air : « Or, l'Eternel a dit ainsi. »
382. ID. *Id.* Récitatif et Air : « Car voici.... Les peuples qui marchaient au sein des ténèbres. »
383. ID. *Acis et Galatée*, Récitatif et air bouffe : « J'enrage.... ô nymphe sans pareille. »
384. LULLI. *Cadmus et Hermione*, Air : « Belle Hermione, hélas! »
385. ID. *Alceste*, Air : « Il faut passer tôt ou tard dans ma barque. »
386. ID. *Les Indes galantes*. Invocation et Ariette : « Brillant soleil. »
338-39. BACH. *La Passion selon saint Mathieu* Deux grands Airs. Arioso et Air : « La Croix, divin symbole de souffrance. » Arioso et Air : « Le soir avec son charme doux »

Professeur : M. DEMEST (jeunes gens).

Juillet 1899 : 8 élèves; 8 élèves *autorisés*.
» 1900 : 11 élèves.

Professeur : Mme CORNÉLIS-SERVAIS (jeunes filles).

Monitrice : Mme *Merck*, 1er prix en 1895.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditrices; 12 élèves *autorisées*.
» 1900 : 12 élèves; 2 auditrices; 12 élèves *autorisées*.

Professeur : Mad. KIPS-WARNOTS (jeunes filles).

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditrices; 27 élèves *autorisées*.
» 1900 : 8 élèves; 4 auditrices; 30 élèves *autorisées*.

Orgue et plain-chant.

Degré initial.

W. T. Best : 1re partie de l'*Art de jouer de l'orgue*. — Rinck : 70 morceaux classés selon le caractère et la tonalité, doigtés par Fr. Lux. — E. Gigout : 100 pièces brèves dans la tonalité du plain-chant. — J. S. Bach : Chorals annotés par Charles Gounod.

Degré moyen.

W. T. Best : 2e partie de l'*Art de jouer de l'orgue*. — Rinck : 24 préludes dans tous les tons majeurs et mineurs — J. S. Bach : 20 fugues du *Clavecin bien tempéré*, doigtées par Zahn, analysées par Jadassohn. — Frescobaldi : compositions pour orgue (*ricercari*, *capricci*, *canzoni*) publiées par Litzau. — Chorals, cantiques, psaumes, noëls, chansons, harmonisés à 4 voix par F. A. Gevaert (à lire sur la partition).

Degré supérieur.

J. S. Bach : l'Art de la fugue (Ed. Thomas). — J. S. Bach : préludes et fugues, doigtés et registrés par W. T. Best. J. S. Bach : Chorals variés, concertos. — Haendel : concertos. — Mendelssohn : préludes et fugues, sonates. — Schumann : 6 fugues sur le nom de Bach. — Ritter : l'histoire de l'orgue du XIVe au XVIIIe siècle, recueil de compositions de Gabrieli, Palestrina, Merulo, Guami, Frescobaldi, Fasolo, van den Gheyn, d'Anglebert, G. Muffat, D. Buxtehude, etc. — Les chefs-d'œuvre anciens et modernes formant la haute littérature de l'orgue.

Professeur : M. Alphonse Mailly.

Classes préparatoires. M. *Henusse*.

Juillet 1899 : 7 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

M. *Stevens*.

Juillet 1899 : 9 élèves.
» 1900 : 12 élèves.

Moniteur : M. *De Boeck*, diplôme de capacité en 1891.

Juillet 1899 : 6 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 4 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

Piano.

Degré initial.

1re partie de l'école de piano de Lebert et Starck. — Czerny : Études, op. 100. — (op. 139), l'art de délier les doigts. — Bertini : Études, op. 100 — A Schmitt : Études, op. 16. — Plaidy : Exercices — Clementi : Sonatines. — Krause, Kühlau : sonates, sonatines et rondeaux. — Hummel : Rondeaux. — J. S Bach : Petits préludes. — Haydn, Mozart : sonates, concertos.

Degré moyen.

Stephen Heller : op. 45 et 46. — Moschelès : op. 40. — Köhler : Études en doubles passages. — Köhler : Exercices, op. 140. — Cramer : Études (édition H. de Bülow). — J. S. Bach : *Inventions* à 2 et à 3 voix; Suites anglaises; Concerto italien. — Beethoven : premières sonates jusqu'à l'œuvre 53; Concerto en *ut mineur*. — Clementi : Sonates. — Hummel : Sonates. — Field : Nocturnes. — Mendelssohn : Romances sans paroles; Caprices. — Ph. E. Bach : Sonates (édition H. de Bülow). — Scarlatti : pièces (édition H. de Bülow). — Weber : Polonaises. — Haendel : Suites.

Degré supérieur.

Clementi : *Gradus ad Parnassum* (édition Tausig). — Moschelès : Études, op. 70. — Kessler : Études. — Henselt : Études, op. 2 et 5. — Chopin : Études 10 et 25. Liszt : Études de Paganini; Études d'exécution transcendante. — J. S. Bach : Fantaisie chromatique et fugue; le *Clavecin bien tempéré*. — Hummel : Concertos. — Beethoven : sonates, concertos, variations. — Chopin : ballades, fantaisies, nocturnes, valses, concertos. — Schumann : sonates, concertos, études symphoniques, fantaisies. — Liszt : concertos, sonates, polonaises. — Saint-Saëns : concertos. — Mendelssohn : fantaisies, variations sérieuses, concertos, fugues. — Rubinstein : concertos.

Professeur : M. A. De Greef (jeunes gens).

Moniteur : M. *Baize*, 1er prix en 1892.

Juillet 1899 : 6 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Moniteur : M. *Van Dam*, 1er prix en 1883.

Juillet 1899 : 6 élèves.
» 1900 : 5 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 9 élèves.
» 1900 : 6 élèves; 2 auditeurs.

Professeur : M. Ad. Wouters (jeunes filles).

Monitrice : Mad. *Joseph*, 1er prix en 1885.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Chargée de cours : Mme *Wouters*.

Juillet 1899 : 9 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 11 élèves, 3 auditrices.
» 1900 : 10 élèves.

Professeur : M. C. Gurickx (jeunes filles).

Degré initial.

Czerny, Köhler, A. Schmitt, Bertini, Stephen Heller : exercices et études préparatoires. — Clementi, Kühlau, Haydn, Steibelt, Dussek : sonatines. J. S. Bach : Préludes à l'usage des commençants. — R. Schumann : Album pour la jeunesse et *Kinderstücke*. — Mendelssohn, Niels Gade : pièces enfantines. — Stephen Heller : Feuillets d'album. — Mozart, Hummel, Weber, H. Herz, Volkmann, Dupont, etc. : petites compositions à deux et à quatre mains.

Degré moyen.

Clementi (édition Tausig) : *Gradus ad Parnassum* — Czerny : op. 299 et 636. Art de délier les doigts. Exercices journaliers. — Georges Pfeiffer : Préparation aux études de Cramer. — Kullak : École des octaves (1er livre). — Lacombe : Études en octaves. — Stephen Heller : Art de phraser. — Haydn, Mozart, Beethoven : sonates, sonatines et variations. — J. S. Bach : petites fugues et *Inventions* à deux et trois parties. — Ph. E. Bach : sonates. — Mendelssohn : Romances sans paroles. — Field : Nocturnes. — Pièces modernes destinées à développer la virtuosité.

Degré supérieur.

Clementi, Cramer : études. — Moschelès, Chopin, Henselt : études. — Liszt : Études d'après Paganini; Études d'exécution transcendante. — Tausig : Exercices journaliers. — Brahms : études d'après Chopin, Bach, etc. — Étude de l'œuvre de J. S Bach et particulièrement du *clavecin bien tempéré*. — Beethoven, Weber, Hummel, Schumann : Sonates. — Hummel : Concertos. — Les chefs-d'œuvre anciens et modernes formant la haute littérature de piano; œuvres de fantaisie des grandes virtuoses modernes.

Monitrice : Mlle *Pardon*, 1er prix en 1897.

Juillet 1899 : 9 élèves.
» 1900 : 9 élèves.

Chargée de cours : Mme *Lefebvre*,

diplôme de capacité en 1876.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 3 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 7 élèves.
» 1900 : 8 élèves; 3 auditrices.

Classe de Clavier.

Professeur : M. Mercier (jeunes gens).

Juillet 1899 : 13 élèves; 3 auditeurs.
» 1900 : 12 élèves; 1 auditeur.

Harpe.

Professeur : M. Meerloo.

Juillet 1899 : 4 élèves.
» 1900 : 2 élèves.

Violon.

Degré initial.

Ch. de Bériot : Méthode. — Dont : 24 études préparatoires aux études de Kreutzer. — Dancla : 12 études. — Firket : Travail des gammes. — Kayser : les deux premiers cahiers des études progressives. — Allard, Kalliwoda, Viotti : duos. — Dancla : airs variés.

Degré moyen.

Kreutzer : 40 études, revues par Vieuxtemps. — Fiorillo (édition Spohr) : 36 études. — Ch. Schubert : 9 études. — Kalliwoda : 6 nouvelles études. — Libon : 3 caprices. Campagnoli : 7 divertissements. — Dancla : 20 études brillantes et caractéristiques. — Tartini (édition F. David) : l'Art de l'archet. — Léonard : Études caractéristiques. — Viotti, Rode, Kreutzer, Baillot, de Bériot : concertos. — Tartini, Nardini, Corelli (édition F. David), Léclair (édition Allard) : sonates. Hauptmann, Spohr, Allard : duos.

Degré supérieur.

Vieutemps : 36 études; 6 études de concert. — Gaviniès : 22 matinées. — Rode : 24 caprices. — Lubin : 6 exercices. — Mayseder : 6 études. — Monastério ; Études. — Paganini : 24 caprices. — Vieuxtemps, Molique, Spohr, Joachim, Bruch, Ernst, Mendelssohn, Beethoven : concertos. — Bach, Haendel : sonates.

Professeur : M. J.-B. Colyns.

Moniteur : M. *Enderlé*, 1er prix en 1891.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Moniteur : M. *Fiévez*, 1er prix en 1889.

Juillet 1899 : 7 élèves.
» 1900 : 6 élèves.

Moniteur : M. *Vessier*, 1er prix en 1879.

Juillet 1899 : 5 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

Chargé de cours : M. *Houben*, 1er prix en 1876.

Juillet 1899 : 11 élèves.
» 1900 : 9 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditeurs; 23 élèves *autorisés*.
» 1900 : 8 élèves; 4 auditeurs; 9 élèves *autorisés*.

Professeur : M. A. Cornélis.

Moniteur : M. *Goffin*, 1er prix en 1892.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditeurs; 6 élèves *autorisés*.
» 1900 : 8 élèves; 4 auditeurs; 7 élèves *autorisés*.

Professeur : M. C. Thomson.

Moniteur : M. *Back*.

Juillet 1899 : 11 élèves.
» 1900 : 14 élèves.

Chargé de cours : M. *Marchot*.

Juillet 1899 : 3 élèves.
» 1900 : 4 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 8 élèves, 4 auditeurs, 7 *élèves autorisés*.
» 1900 : 8 élèves, 4 auditeurs, 10 *élèves autorisés*.

Professeur adjoint : M. *Van Steenvoort*.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Alto.

Degré initial.

Ricordi, Roger, Firket : méthodes. — Cavalli : *Guido per lo studio della viola.* — Léonard : Exercices (transcription inédite). — Kayser : 36 études. — Firket : Travail des gammes. — Lebeau, Verquelle, Verhey : romances et mélodies.

Degré moyen.

Hoffmeister : Études. — Kreutzer : 40 études (transcription inédite). — Dominick, M. Maurer, Jansa, Rubinstein, etc. : morceaux de salon, romances. — David : Concertino. — Täglischbeck, Mozart, Dotzauer : concertos.

Degré supérieur.

Campagnoli : 41 caprices. — F. Hermann, F. Laub : morceaux de salon. — Kudelsky, Wallner; fantaisies. — Vieuxtemps ; Élégie. — Schumann : *Märchen-Bilder.* — Joachim : Mélodies hébraïques. — Kudelsky, Firket : concertos. — Rubinstein, Vieuxtemps, Tartini, Nardini, Naumann : sonates.

Professeur : M. L. VAN HOUT.

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditeurs.
» 1900 : 8 élèves; 4 auditeurs.

Violoncelle.

Professeur : M. ÉD. JACOBS.

Degré initial.

Massau : Cours préparatoire de violoncelle. — Lee, Kummer : méthode. — Schroeder, Lée, Dotzauer : études faciles; 100 études pour le pouce, 4me cahier exercices de la méthode de Duport.

Degré moyen.

Grützmacher, études, 1er cahier; études de la méthode de Duport. — Franchomme : caprices. — Romberg : concertinos; 2e concerto.

Degré supérieur.

F. Servais : 6 caprices. — Romberg : concertos. — F. Servais, Davidoff, Piatti, etc. concertos et fantaisies.

Moniteur : M. *Bouserez*, 1er prix en 1877.

Juillet 1899 : 10 élèves.
» 1900 : 10 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditeurs.
» 1900 : 8 élèves; 2 auditeurs.

Contrebasse.

Degré initial.

Labro : Méthode (1re et 2e parties), grandes études.

Degré moyen.

M. Müller : Répertoire (symphonies, ouvertures, etc.).

Degré supérieur.

Ég. Vanderheyden : Exercices pratiques. — G. Bottesini : Méthode pour la contrebasse solo (instrument de concert à 3 cordes).

Professeur : M. Eeckhautte.

Juillet 1899 : 8 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Flûte.

Degré initial.

Dorus, Altès : méthode de flûte; sonates de la méthode de Dorus. — Drouet : études, 1re partie.

Degré moyen.

Drouet : Exercices. — Dorus, Briggialdi : Gammes. — Herman, Fürstenau, Boehm, Reichert : études et exercices. — Tulou, Kühlau, Kummer : trios. — Walkiers, Kühlau : quatuors.

Degré supérieur.

Kühlau, Doppler, Tulou, Demersseman : solos. — Fürstenau, Spohr : concertos. — Haendel : sonates.

Professeur : M. Anthoni.

Moniteur : M. *Fontaine*, 1er prix en 1879.

Juillet 1899 : 7 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

Classe du professeur :

Juillet 1899 : 10 élèves.
» 1900 : 8 élèves; 4 auditeurs; 2 *autorisés*.

Hautbois.

Degré initial.

Brod : Méthode, 1re partie.

Degré moyen.

Brod : Méthode, 2e partie. — Devienne : sonates.

Degré supérieur.

Hugot : Grandes études. — Ch. Schuman, W. Ferling, F. Ruchler : études. — J. Sellner : Duos. — Birnbach, Boehner, Mozart, Tilmetz, Vitzthumb : morceaux pour hautbois et piano.

Professeur : M. Guidé.

Juillet 1899 : 11 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Clarinette.

Degré initial.

F. Beer : Méthodes. — Klosé : Premières études.

Degré moyen.

Muller, Klosé : méthodes. — Gambaro : Études.

Degré supérieur.

Cavallini, Blancou, Blath, Baerman : études. — Mozart, Weber, Hanssens, Reissiger, Lindpaintener, Snel, Vogt, Spohr, etc. : concertos.

Professeur : M. Poncelet.

Chargé de cours : M. *Hannon*, 1er prix en 1889.

Juillet 1899 : 9 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 8 élèves; 4 auditeurs; 6 élèves *autorisés*.
» 1900 : 8 élèves; 4 auditeurs; 1 élève *autorisé*.

Basson.

Willent : Méthode. Jancourt : Méthode. Gamabro : Études.

Professeur : M. Bogaerts.

Juillet 1899 : 3 élèves.
» 1900 : 3 élèves.

Saxophone.

Kokken : Méthode. Mayard, Klosé : méthodes. Beeckman, etc. concertinos.

Professeur : M. Beeckmann.

Juillet 1899 : 1 élève.
» 1900 : 3 élèves.

Cor.

Degré initial.

Duvernoy, Gallay : méthodes.

Degré moyen.

Gallay, Cugnot : 30 études.

Degré supérieur.

Gallay: 24 études. — L. H. Merck : 24 études pour les attaques respiratoires et la manière de phraser (ouvrage inédit); 20 études récréatives et progressives.

Professeur : M. Merck.

Moniteur : M. *Gentsch*, 1re prix en 1877.

Juillet 1899 : 3 élèves.
» 1900 : 3 élèves.

Classe du professeur :

Juillet 1899 : 7 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Trompette[1].

Degré initial.

Sons filés; exercices. — 1re partie des méthodes Dauverné, Kresser.

Degré moyen.

Sons filés ; exercices nos 1, 2, et 4 des études de Duhem. — 2e partie des méthodes Dauverné, Kresser.

Degré supérieur.

Études de Marchesi (transcript.). — Demersseman, Études pour trompette à six pistons. — Airs d'oratorios de Haendel (transcript.) — Petite trompette en *ré* aigu : Extraits des œuvres de J. S. Bach, Haendel, Altenburg, etc.

Professeur : M. Goeyens.

Moniteur : M. *Grillaert*, 1er prix en 1891.

Juillet 1899 : 5 élèves.
» 1900 : 6 élèves.

Classe du professeur,

Juillet 1899 : 10 élèves.
» 1900 : 8 élèves, 2 auditeurs.

Trombone[2].

Professeur : M. Seha.

Degré initial.

Kastner, Clodomir : méthodes élémentaires. — Carnaud : méthode. — Vobaron Paque : études.

Degré moyen.

Cornette : Méthode. — F. Beer, Dieppo : méthodes. — Dieppo : études progressives. — Vobaron : méthode complète, grandes études.

1 L'instrument adopté pour cette classe est la trompette en *si bémol* aigu.

2 L'instrument adopté pour cette classe est le trombone à 6 pistons indépendants.

Degré supérieur.

Opuscule rudimentaire et classique (transcription des œuvres des grands maîtres) par P. Delisse. — 12 sonates de Beethoven, Haydn, Mozart, transcrites par P. Delisse. — Trios de Beethoven, Haydn, Mozart, transcrits par Delisse. — F. Beer : Trios. — Seha : transcription (inédites). — 15 chorals de F. A. Gevaert, transcrits par Paque (inédits). — J. Demersseman, Potier, Gattermand, Klosé, Singelée, Verrimst : solos, duos, fantaisies, airs variés. — F. J. Fétis : trios, quatuors, quintettes.

Juillet 1899 : 6 élèves.
» 1900 : 5 élèves.

B. COURS D'ENSEMBLE.

Classe préparatoire de Chant choral.

Professeur : M. L. JOURET.

Juillet 1899 : 77 jeunes gens; 69 jeunes filles.
» 1900 : 85 jeunes gens; 67 jeunes filles.

Classes d'Ensemble vocal (chœur des concerts).

Professeur-adjoint : M. SOUBRE.
Juillet 1899 : 38 jeunes filles.
» 1900 : 43 jeunes filles.

Professeur-adjoint : M. BAUWENS.

Juillet 1899 : 16 jeunes gens.
» 1900 : 11 jeunes gens.

Classe préparatoire d'Orchestre.

Professeur-adjoint : M. *Van Dam*.

Juillet 1899 : 70 élèves.
» 1900 : 59 élèves.

Classe d'Orchestre.

Professeur : M. Colyns; professeur-adjoint : M. Agniez.

Juillet 1899 : 55 élèves.
» 1900 : 56 élèves.

Musique de chambre avec piano (jeunes filles).

Professeur : Mme de Zarembska.

Juillet 1898 : 5 élèves.
» 1900 : 5 élèves.

Classe d'ensemble pour instruments à vent.

Professeur : M. Seha.

Juillet 1898 : 21 élèves.
» 1900 : 17 élèves.

C. HARMONIE ET COMPOSITION.

Harmonie.

Cours d'harmonie théorique.

Analyse des intervalles de l'ordre diatonique, de l'ordre mixte, de l'ordre chromatique et de l'ordre enharmonique, d'après la progression des quintes. — Formation des diverses échelles mélodiques usitées dans la musique moderne, analyse des intervalles renfermés dans chacune d'elles. — Analyse et composition de mélodies dans les différents modes.

Formation des accords simples par superposition de tierces. — Resolution normale des accords. — Étude des cadences. — Enchaînement des accords. — Harmonisation d'exercices sur une basse ou une mélodie données. — Réalisation d'accompagnements de mélodies populaires et religieuses. — Étude approfondie des modulations. — Analyse tonale des accords ; leur emploi dans les différents tons où ils entrent. — Mécanisme de l'enharmonie.

Professeur : M. G. Huberti.

Moniteur : M. *De Bondt.*

Juillet 1899 : 16 élèves.
» 1900 : 12 élèves.

Moniteur : M. *Lunssens*.

Juillet 1899 : 13 élèves.

Monitrice : Mlle *Docquier*.

Juillet 1899 : 12 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Monitrice : Mme *Wittmann*, 1er prix en 1878.

Juillet 1899 : 12 élèves.
» 1900 : 14 élèves.

Classe de M. Huberti.

Juillet 1899 : 33 élèves.
» 1900 : 27 élèves.

Classe de M. Gilson, chargé de cours.

Juillet 1900 : 13 élèves.

Classe de M. Lunssens, chargé de cours.

Juillet 1900 : 19 élèves.

Cours d'harmonie pratique réalisée sur le clavier.

Réalisation au clavier des basses chiffrées du *Cours d'harmonie pratique* d'Ad. Samuel. des basses de Fenaroli et Mattei. — Réalisation des chorals avec basse chiffrée et non chiffrée de J. S. Bach (*École pratique du choral*, de H. F. Kufferath). — Harmonisation des basses et des mélodies de Ferd. Hiller (*Uebungen zum Studium der Harmonie und des Contrapunktes*).

Accompagnement d'après la basse chiffrée de pièces vocales de Porpora, Hasse, Durante, Scarlatti, Bach, Händel; de pièces pour violon de Corelli, Tartini, etc. — Harmonisation de chorals de J. S. Bach (la mélodie seule étant donnée). — Lecture et réduction au clavier de la partition d'orchestre. — Étude des œuvres religieuses, dramatiques et symphoniques de Pergolèse, Cimarosa, Paisiello, Cherubini; Grétry, Philidor, Monsigny, Méhul, Boïeldieu; J. S. Bach, Händel, Gluck, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn, Schumann, etc.

Professeur-adjoint : M. Ed. Samuel.

Juillet 1899 : 2 élèves.
» 1900 : 5 élèves.

Cours d'harmonie écrite.

Récapitulation de tous les accords. – Étude de la pédale. — Harmonisation de basses données pour l'emploi des différents accords. Composition de basses et d'accompagnements pour des mélodies données (partie supérieure faisant partie de l'accord). Harmonisation de chorals. — Analyse de modulations tirées des œuvres des maîtres classiques. — Réalisation de modulations naturelles et enharmoniques.

Professeur : M. J. Dupont.

Juillet 1899 : 15 élèves.

Professeur : M. Huberti.

» 1900 : 27 élèves.

Contrepoint et Fugue.

Professeur : M. Tinel.

Moniteur : M. *Marchand*, 1er prix en 1894.

Juillet 1899 : 2 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 9 élèves.
» 1900 : 7 élèves.

III. Enseignement littéraire et théatral.

Déclamation.

Professeur : Mlle J. Tordeus (jeunes filles).

Monitrice : Mlle *Dubreucq*, 1er prix en 1892.

Juillet 1899 : 14 élèves.
» 1900 : 11 élèves.

Chargé de cours : Mlle *Gérard*, 1er prix en 1884.

Juillet 1899 : 39 élèves.
» 1900 : 21 élèves.

Professeur de diction : Mme NEURY.

Juillet 1899 ; 21 élèves.
» 1900 : 39 élèves.

Classe du professeur.

Juillet 1899 : 10 élèves.
» 1900 : 10 élèves.

Professeur : M. CHOMÉ (jeunes gens).

Juillet 1899 : 12 élèves.
» 1900 : 17 élèves.

Professeur : M. VERMANDELE (jeunes gens).

Juillet 1899 : 11 élèves.
» 1900 : 8 élèves.

Maintien et mimique théâtrale.

Professeur : M. VERMANDELE.

Juillet 1899 : 33 élèves (13 jeunes gens; 23 jeunes filles).
» 1900 : 38 élèves (10 jeunes gens; 28 jeunes filles).

Au 1er juillet 1899, le nombre total des élèves était de 634, dont 404 jeunes gens et 230 jeunes filles; au 1er juillet 1900, il est de 638, dont 407 jeunes gens et 231 jeunes filles.

Parmi ces 638 élèves, il en est 59 étrangers qui se répartissent comme suit :

Iles Britanniques	19
Hollande	11
France	6

Etats-Unis d'Amérique	4
Espagne	3
Allemagne.	2
Autriche	2
Grèce	2
Russie	2
Grand-Duché de Luxembourg . . .	1
Suisse	1
Turquie	1
Roumanie.	1
Arménie	1
Australie	1
Canada	1
Indes néerlandaises.	1
	59

JOURS ET HEURES.

AUXQUELS SE DONNENT LES COURS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1898-99.

SÉRIE *A*. — LUNDI, MERCREDI, VENDREDI.

(CONSACRÉS SPÉCIALEMENT AUX ÉLÈVES DU SEXE FÉMININ.)

Ire PÉRIODE : *de 9 à 11 heures du matin.*

Chant. . . . . Mme KIPS. No 3.
Piano. . . . . M. WOUTERS (lundi, vendredi de 9 à midi). No 4.
Musique de chambre . . . Mme ZAREMBSKA (mercredi de 9 à midi). No 4.
Solfège . . . . Mme FLON. No 9.
Solfège . . . . Mme FAIGNAERT. No 13.
Chant. . . . . Mme CORNÉLIS (de 9 à midi). No 14.
Piano. . . . . Mme *Wouters* (lundi, vendredi).
Piano. . . . . Mme *Joseph* (lundi, vendredi).
Harmonie théorique. . . . Mme *Wittmann* (lundi, vendredi).
Chant. . . . . Mme *Merck* (lundi, vendredi).

IIe PÉRIODE : *à 11 h. du matin à 1 h. de relevée.*

Chant. . . . . Mme KIPS. No 3.
Musique de chambre . . . Mme ZAREMBSKA (lundi, de midi à 3 h.) No 4.
Solfège . . . . Mme *Labbé*. No 5.
Solfège . . . . Mme *Lefebvre*. No 9.
Solfège . . . . Mlle M. TORDEUS. No 13.
Harmonie pratique . . . . Mlle *Docquier* (mercredi).
Harmonie théorique. . . . Mlle *Docquier* (lundi, vendredi).

IIIe PÉRIODE : *de 1 à 3 h. de relevée.*

Ensemble vocal. . . . . . M. SOUBRE (mercredi et vendredi, de 1 1/4 à 2 3/4 h.). Salle des concerts.
Chant choral. . . . . M. L. JOURET (mercredi et vendredi de 1 1/2 à 3 h.). N° 3.
Maintien . . . . M. VERMANDELE (lundi, mercredi). N° 6.
Déclamation . . . . Mad. NEURY. Nos 5 et 6 (De 2 à 5 h.).
Déclamation . . . . Mlle *Gérard*. N° 14.
Déclamation . . . . Mlle *Dubreucq*. N° 9.
Piano . . . . Mad. *Lefebvre* (lundi, vendredi).
Piano. . . . . Mlle *Pardon* (lundi, vendredi).

IVe PÉRIODE *de 3 à 5 h. de relevée.*

Maintien . . . . M. VERMANDELE (mercredi). N° 3.
Piano. . . . . M. GURICKX (lundi, vendredi de 3 à 6 h.). N° 4.
Harmonie pratique . . . . M. SAMUEL (mercredi). N° 5.
Déclamation . . . . Mlle J. TORDEUS. N° 6.
Harmonie théorique . . . M. LUNSSENS (vendredi). N° 8.
Déclamation . . . . Mlle *Dubreucq* (mercredi, vendredi).
Déclamation . . . . Mad. NEURY. Nos 5 et 6 (de 2 à 5 h.).

SÉRIE *B*. — MARDI, JEUDI, SAMEDI.

(EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉS AUX ÉLÈVES DU SEXE MASCULIN).

Ire PÉRIODE *de 9 à 11 heures du matin.*

Violon . . . . M. VAN STYVOORT (mardi, samedi de 9 h. à midi). N° 1.
Clarinette. . . . . M. PONCELET. N° 2.
Cor. . . . . M. MERCK. N° 3.
Hautbois . . . . M. GUIDÉ. N° 4.
Chant. . . . . M. DEMEST. N° 5.
Classe prép. d'orchestre . M. VAN DAM (jeudi). N° 6.

Harmonie écrite . . . . . M. Huberti (mardi, jeudi de 9 h. à midi). N° 8.
Harmonie théorique . . . M. Lunssens (samedi). N° 8.
Basson . . . . M. Bogaerts (jeudi). N° 10.
Flûte. . . . . M. Anthoni (mardi, samedi de 9 h. à midi). N° 12.
Solfège. . . . . M. Vienne. N° 13.
Violon . . . . M. Cornélis (mardi, samedi de 9 h. à midi). N° 14.
Alto . . . . M. Van Hout (mardi, samedi de 9 h. à midi). N° 15.
Contrebasse . . . . M. Eeckhautte. N° 16.
Trompette . . . . M. Goeyens. N° 17.
Trombone . . . . M. Seha (mardi, samedi de 10 à midi). N° 20.
Ensemble instrumental. . M. Seha (jeudi). N° 20.
Classe d'orchestre . . . . MM. Colyns et Agniez (jeudi). Salle des concerts.
Harpe . . . . M. Meerloo.
Solfège. . . . . M. Bauvais.
Violon . . . . M. *Vessier* (mardi, samedi).
Violon . . . . M. *Houben* (mardi, samedi).
Violon . . . . M. *Fiévez* (mardi, samedi).
Violoncelle. . . . . M. *Bouserez* (mardi, samedi).
Flûte. . . . . M. *Fontaine*.

IIe PÉRIODE : *de 11 h. du matin à 1 h. de relevée.*

Lecture musicale. . . . . M. Lapon. N° 3.
Solfège. . . . . M. Van Ruyssevelt.
Solfège. . . . . M. *Kips*. N° 5.
Basson . . . . M. Bogaerts (mardi, samedi). N° 10.
Piano . . . . M. *Van Dam* (mardi, samedi).
Solfège. . . . . M. *Maeck* (mardi, samedi).
Orgue (Piano) . . . . . . M. *Stevens* (mardi, samedi).
Orgue (Piano). . . . . . . M. *Henusse* (mardi, samedi).
Clarinette . . . . M. *Hannon* (mardi, samedi).

IIIe PÉRIODE : *de 1 à 3 h. de relevée.*

Saxophone . . . . M. BEECKMAN. N° 2.
Piano . . . . M. DE GREEF (mardi, samedi de 1 à 4 h.) N° 4.
Violoncelle . . . . M. JACOBS (mardi, samedi de 1 à 4 h.). N° 5.
Harmonie théorique . . . M. GILSON (mardi, samedi de 2 à 5 h). N° 10.
Clavier . . . . M. MERCIER (mardi, samedi de 1 à 4 h.). N° 12.
Violon . . . . M. COLYNS (mardi, samedi de 1 à 4 h.). N° 14.
Orgue . . . . M. MAILLY (mardi, samedi). Salle des concerts.
Solfège . . . . M. BAUVAIS (de 12 1/2 à 2 1/2 h.).
Déclamation . . . . M. VERMANDELE (jeudi, samedi). N° 16.
Déclamation . . . . M. CHOMÉ (jeudi, samedi de 2 à 3 h.). N° 6.
Violon . . . . M. *Back.* N° 15.
Orgue . . . . M. *De Boeck* (mardi, samedi).
Solfège . . . . M. MAECK (jeudi, de 12 1/2 à 2 1/2 h.).
Piano . . . . M. *Baize* (mardi, samedi).
Trompette . . . . M. *Grillaert* (mardi, samedi).
Harmonie théorique . . . M. *De Bondt* (mardi, samedi).

IVe PÉRIODE : *de 3 à 5 h. de relevée.*

Chant choral . . . . M. L. JOURET (jeudi, samedi de 2 1/2 à 4 h.). N° 3.
Ensemble vocal . . . . . . M. BAUWENS (mardi de 2 à 3 1/2 h). N° 3.
Harmonie pratique . . . . M. SAMUEL (mardi, samedi de 4 à 6 h.). N° 5.
Harmonie théorique . . . M. GILSON (mardi, samedi de 2 à 5 h.). N° 10.

Contrepoint. . . . . M. Tinel (mardi, samedi de 3 à 6 h.). N° S.

Solfège. . . . . M. Soubre (de 4 à 6 h.). N° 13.

Violon . . . . M. Thomson (mardi, samedi de 3 à 6 h.). N° 15.

Déclamation . . . . M. Chomé (mardi, jeudi). N° 6.

Violon . . . . M. *Goffin* (mardi, samedi).

Violon . . . . M. *Enderlé* (mardi, samedi).

Violon . . . . M. *Marchot* (mardi, samedi).

Cor. . . . . M. *Gentzch* (mardi, samedi).

Contrepoint. . . . . M. *Marchand* (mardi, samedi, de 2 à 4 h.).

Solfège . . . . M. *Délatte*.

Maintien . . . . M. Vermandele (samedi). N° 6.

ACCROISSEMENTS PRINCIPAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE

DU 15 JUIN 1899 AU 15 JUIN 1900.

Dans l'Avant-propos du premier volume du *Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire*[1], on peut lire : « Pour les bibliothèques qui forment un seul « tout et qui ne s'accroissent plus, la rédaction d'un « catalogue est une chose relativement amusante, car « on sait que le travail est définitif; pour les biblio- « thèques qui s'accroissent journellement, comme « c'est le cas pour la bibliothèque du Conservatoire « de Bruxelles, il est certain que, lors de la publica- « tion du Catalogue, celui-ci n'est déjà plus *à jour*. « Aussi, pour remédier dans la mesure du possible à « cet inconvénient, nous avons l'intention de faire « paraître, chaque année, dans l'*Annuaire du Con- « servatoire*, la liste des PRINCIPALES ACQUISITIONS « faites pendant l'année, de telle sorte que le public « soit ainsi tenu au courant de l'accroissement des « richesses artistiques confiées à notre garde. »

[1] *Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles, dressé par ordre de Matières, chronologique et critique, par Alfred Wotquenne, Secrétaire-Préfet des Études et Bibliothécaire.* — Vol. I. — Bruxelles, J.-J. Coosemans, 1898, 1 vol. gr. in-8°,

Nous donnons donc, suivant notre promesse, la liste des principales acquisitions faites depuis une année[1]. Toutefois, le premier volume de notre Catalogue ne renfermant que les deux sections : ***Musique vocale*** et ***Musique dramatique***, on voudra bien remarquer que nous ne renseignons ici que les nouvelles acquisitions affectées à ces deux sections.

LITTERA D. — *Messes et motets en partition d'orchestre.*

VAN CAMPENHOUT. — *Libera me*, pour chœur et orchestre. Manuscrit autographe, remarquable surtout par cette particularité : Le *Kyrie eleyson* reproduit note pour note *la Brabançonne !*

E. — *Mélodies, Lieder, etc.*

BALLARD (CHRIST.) *Nouvelles parodies bachiques*. Paris, 1700-1702, 3 vol. in-12.

BALLARD (CHRIST.) *Tendresses bacchiques*, Paris, 1712-1718, 2 vol. in-12.

X** *Chants des Noëls anciens et nouveaux*. Paris, Ballard, 1712, 1 vol. in-4° obl.

BRAHMS (J.). — 4 *Duos pour alto et baryton*, op. 28. Wien, Spina, 1 vol. in-fol.

GOUNOD (CH.) — *Noël, chant des religieuses*. Paris, Choudens, 1 vol. in-8°.

LISZT (FR.) — *Das deutsche Vaderland*. Berlin, Schlesinger, 1 vol. in-fol.

REICHARDT (J.F.). — *Göthe's Lieder, Oden*, &&. Leipzig, Breitkopf, 1809, 1 vol. in-4° obl.

[1] Cf. *Annuaire* pour 1899, pp. 76-82.

SPOHR (L.) — *Sechs deutsche Lieder*, op. 103. Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-fol.

WAGNER (RICHARD). — 5 *Gedichte für eine Frauenstimme mit Piano*. Mainz, Schott, 1 vol. in-fol.

F. — *Cantates, Airs., etc, avec texte français ou italien.*

CHERUBINI. — *Chant sur la mort de Haydn*. Berlin, Schlesinger, 1 vol. in-4° obl.

FERRARI (G. G.). — *Six Venetian Barcarolle*. S. l. (Londres) n. d. 1 vol. in-fol.

GOUNOD (CH.). — Paraphrase française du *Stabat mater*. Paris, Choudens, 1 vol. in-8.

LANGLÉ (H.). — *Sei Divertimenti da Camera*. Ms. in-fol.

MARTINI (G. B.). — *Canons à 2, 3 et 4 voix, publiés par P. Cianchettini*. Londres, 1 vol. in-4° obl.

PAER (F.). — *La Gloire au plus grand des Héros*, Cantate. Paris, Naderman, 1 vol. in-fol.

PAER (F.). — *Europa in Creta*, Cantate. Paris, Imbault, 1 vol. in-fol.

PERGOLÈSE. — *Orphée*, Cantate. Paris, Farrenc, 1 vol. in-fol.

Recueil de Canzoni et d'Airs à voix seule, avec basse continue. Ms. 4° obl., acheté à Naples. Ce manuscrit contient 124 morceaux, anonymes pour la plupart. Quelques noms d'auteurs s'y lisent : *Carlo Pedata*, *Massillo Viglino*, *il P. Fagiolo*, *Antonio Cimmino*, *Francesco Lombardo*, etc. Tous ces musiciens sont inconnus. Composé de mélodies intéressantes pour la plupart, on trouve dans ce recueil une dizaine de *Canzoni* de la plus grande beauté. Ce volume précieux a été écrit dans la première moitié du XVII[e] siècle, de 1630 à 1650.

G. — *Cantates, Psaumes, etc., avec texte allemand.*

Benda (G.). — *Cephalus und Aurora*, cantate. Leipzig, Schwickert, 1 vol. in-fol. obl.

Brahms (J.). — *Deux Motets, op.* 29. Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-fol.

Brahms (J.). — *Psaume* 23, *op.* 7. Wien, Spina, 1 vol. in-fol.

Hartog (Ed. de). — *Psaume* 43. Leipzig, Rieter-Biedermann, 1 vol. in-fol.

Kufferath (J. H.). — *Psaume* 12. Amsterdam Roothaan, 1 vol. in-fol.

Kuntzen (J. P.). — *Sérénade pour chœur et orchestre.* Ms.

Tinel (Edgar). — *Drei Ritter.* Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-fol.

Wolfrum (Ph.). — *Ein Weihnachtsmysterium, op.* 31. Heidelberg, Rochow, 1 vol. in-8°.

H. — *Oratorios.*

Dubois (Th.). — *Les sept paroles du Christ* (partition vocale). Paris, Heugel, 1 vol. in-8°.

Händel. — *Judas Macchabée* (partition piano et chant, texte français). Paris, Heugel, 1874, 1 vol. in-8°.

Tinel (Edgar). — *Godeleva* (partition d'orchestre, texte flamaud, allemand et français). Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-fol.

Tinel (Edgar). — *Godeleva* (partition vocale, texte flamand, allemand et français). Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-8°.

I. — *Musique d'église avec accompagnement d'orgue.*

Benoit (Peter). — *Messe à* 3 *voix d'homme.* Paris, Schott, 1 vol. in-fol.

Gounod. — *Messe du Sacré-Cœur.* Paris, Lemoine, 1 vol. in-4°.

Guilmant (Alex.) — *Quam dilecta*, motet. Paris, Lebeau, 1 vol. in-8°.

Jomelli. — *Victimae paschali*, à 4 voix mixtes. Ms.

MÉHUL. — *Messe solennelle à 4 voix mixtes*. Paris, Lemoine, 1879, 1 vol. in-4°.

PERGOLÈSE. — *Salve Regina*. Paris, Huberty, 1 vol. in-fol.

PERGOLÈSE. — *Salve Regina*. Paris, Nicou-Choron, 1 vol. in-fol.

PERGOLÈSE. — *Stabat mater*. Paris, Bayard, 1 vol. in-fol.

PEROSI. — *Messe de Requiem, à 3 voix d'homme*. Milan, Ricordi, 1 vol. in-4°.

RAVANELLO (O.). — *Messe: Patrem omnipotentem*. Dusseldorf, Schwann, 1 vol. in-8°.

ROUSSEAU (S.) — *Première messe solennelle*. Paris, Lebeau, 1 vol. in-8°.

ROUSSEAU (S.) — *Deuxième messe solonnelle*. Paris, Lebeau, 1 vol. in-8°.

TERZIANI (P.) — *Messe à 3 voix mixtes*. Ms.

TERZIANI (P.) — *Decora lux*, hymne. Ms.

WOUTERS (AD.) — *Te Deum*. Paris, Lemoine, 1880, 1 vol. in-fol.

BUSATO (CHERUBINO). Motets latins à voix seule, avec basse continue. Collection comprenant seize morceaux, tous des plus remarquables. L'ouvrage qui nous occupe a été imprimé à Venise, en 1640. L'auteur n'est pas renseigné dans la *Biographie universelle des Musiciens* de Fétis.

J. — *Opéras en grande partition avec texte francais.*

GLUCK. — *Orphée*, nouvelle édition publiée par C. Saint-Saëns. Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-fol.

LULLY (J. B.). — *Roland*, 2e édition, gravée par H. de Baussen. Paris, 1709, 1 vol. in-fol.

MÉHUL. — *Gabrielle d'Estrées* (1806). Paris, Meysenberg, 1 vol. in-fol.

K. — *Opéras en grande partition avec texte italien.*

BONONCINI (GIOVANNI). — *Astarto* (1720). Londres, Walsh, 1 vol. in-fol.

BONONCINI (MARCANTONIO). — *Etearco* (1711). Londres, Walsh, 1 vol. in-fol.

CACCINI. — *L'Euridice.* Ms. in fol. Copie de l'édition de Florence, 1600.

CONTI (FRANCESCO). — *Clotilda.* Londres, Walsh (1709), 1 vol. in-fol.

GAGLIANO (MARCO DA). — *La Dafne.* Ms. in-fol. Copie de l'édition de Florence, 1608.

LANDI (STEFANO). — *Il sant 'Alessio.* Rome, 1634, 1 vol. in-fol.

Partition excessivement rare; exemplaire de dédicace au cardinal Barberini, portant au dos et aux angles les abeilles, armes de la famille Barberini. On ne connait que neuf exemplaires de cette partition, ornée de 8 belles planches gravées sur cuivre par Collignon.

MAZZOCCHI (DOM.). — *La Catena d'Adone.* Venise, 1626, 1 vol. in-fol.

Partition d'une rareté extrême, dont il n'existe que quatre exemplaires. Le notre est l'exemplaire du duc de Parme, à qui l'œuvre est dédiée. Riche reliure à petits fers, avec tranches dorées, et ayant sur les plats les armes d'Edouard Farnèse, duc de Parme. Ce volume, qui a fait partie de la fameuse Bibliothèque Borghèse, avait été vendu à Rome en 1894 pour la somme de 1218 francs.

MELANI (JACOPO). — *Ercole in Tebe* (1661). Copie moderne, in-fol.

PERI (JACOPO). *L'Euridice.* Ms. in-fol. Copie de l'édition de Florence, 1600.

X***. — *Peder e Catta,* intermezzo. Ms. (vers 1730). — Texte tantôt italien, tantôt en patois bolonais.

M. — *Opéras avec texte français, réduits pour piano et chant.*

BLOCKX (JAN). — *Thyl Eulenspiegel* (1900). Paris, Choudens, 1 vol. in-8°.

DUPRAT (HIPPOLYTE). — *Pétrarque* (1873). Paris, Brandus, 1 vol. in-8°.

GODARD (BENJAMIN). — *Les Guelfes.* Paris, Grus, 1 vol. in-8°.

LEONCAVALLO (R.). — *Paillasse.* Paris, Choudens, 1 vol. in-8°.

LEONCAVALLO (R.). — *La Bohème* (1897). Milan, Sonzogno, 1 vol. in-8°.

LITOLFF (HENRY). — *Héloïse et Abélard* (1872). Paris, Berthlot, 1 vol. in-8°.

MESSAGER (ANDRÉ). — *Véronique* (1898). Paris, Choudens, 1 vol. in-8°.

NEUVILLE (VAL.). — *Les Willis* (1899). Leipzig, Breitkopf, 1 vol. in-8°.

SERVAIS (FRANZ). — *L'Apollonide* (1899). Paris, Choudens, 1 vol. in-8°.

N. — *Opéras avec texte italien, réduits pour piano et chant.*

MOZART. — *Le Nozze di Figaro.* Paris, Marquerie, 1839, 1 vol. in-8°.

Bruxelles, le 15 juin 1900.
Le Bibliothécaire,
ALFRED WOTQUENNE.

LISTE DES DONS

FAITS AU MUSÉE DU CONSERVATOIRE.

1899.

Le Musée a reçu :

De M. VIENNE, professeur au Conservatoire de Bruxelles: Un *auto-musican*, sorte de harpe éolienne à douze cordes, d'origine anglaise.

De M. MAUBOURG, à Bruxelles: Une flûte harmonique marquée: *L. P. Lebrun* (Bruxelles).

De M. P. GILSON, à Bruxelles : Un petit vase en terre cuite (sifflet) originaire de Mons.

De M. G. GUIDÉ, professeur au conservatoire de Bruxelles : Un hautbois marqué: *Triebert, Paris*, premier instrument du donateur.

De. M. Ch. DIETZ, à Bruxelles: Mécanique d'un petit piano droit, construit par J.-C. Dietz antérieurement à 1828.

De M. NOËL-FERDIN, FLOSTROY, à Nice : Un flageolet à deux clefs; Une flûte tierce en *mi* ♭; Une flûte en ivoire en *si* ♭, marquée : *T. Lot*, avec deux corps de rechange; Une flûte en *ut*, marquée : *Noblet jeune père et fils*.

De M. F. DE VESTIBULE, à Bruxelles. Deux bâtons de direction ayant respectivement servi aux concerts jubilaires du 100e anniversaire de la naissance de F.-J. Fétis, dirigé le 25 mars 1884 par M. F.-A. Gevaert, et du 50e anniversaire de la fondation du Conservatoire, dirigé le 19 février 1882 par MM. Gevaert, Samuel et Benoit.

CONCOURS DE 1899.

A. — CONCOURS A HUIS-CLOS :

SOLFÈGE.

Cours des élèves chanteurs.

Jury : M. Gevaert, président; Mlle M. Tordeus, MM. Balaes, Bauvais, Mestdagh, Vienne.

Chargé de Cours : M. Kips (Jeunes gens).

1re Mention. MM. Jules Devergnies, de Mons, 25 ans.
Charles Jacobs, d'Anderlecht, 26 ans. — 5 troisièmes mentions. 8 concurrents.

Professeur : Mme Flon (Jeunes filles).

1re Mention. Mlles Stéphanie Nieuwmeyer, de Bruxelles, 21 ans.
Emilie Vacher, de Bruxelles, 21 ans.
Rachel Belinfante, de Bruxelles, 19 ans.
Bertha Dulière, de Ressaix, 21 ans.
Hélène Jacobs, de Schaerbeek, 18 ans.
Henny Linkenbach, de Wesel (Hollande), 21 ans.
Alice Greer, de Hampstead (Angleterre), 25 ans.

11 deuxièmes mentions; 2 troisièmes mentions. — 22 concurrentes.

Cours collectifs élémentaires.

Jury : M. Gevaert, président; MM. Balaes, Bauwens, Herman, Jouret, Mestdagh.

Professeur : M. Soubre (Jeunes gens).

1er Prix. MM. Guillaume Huyghe, de Saint-Gilles, 12 ans.
William Van Remoortel, de Spy, 10 ans.
Guillaume Foubert, de Bruxelles, 14 ans.
Eugène Saeys, d'Ixelles, 11 ans.
François Janssens, de Bruxelles, 14 ans.
Joseph Simonart, d'Etterbeek, 13 ans.

2e Prix (*avec distinction*) :

MM. Nestor Suys, d'Anderlecht, 11 ans.
Georges Macau, de Schaerbeek, 15 ans.
Achille Rotsaert, de Bruxelles, 14 ans.

2e Prix. MM. Charles Vandersmissen, de Lokeren, 11 ans.
Ernest Charton, de Watermael-Boitsfort, 14 ans.
Théodore Ghysels, de Saint-Josse, 13 ans.
Alphonse Hendrickx, de Bruxelles, 11 ans.
Rodolphe Verheydt, de Louvain, 14 ans.

3 premiers accessits; un second accessit. — 18 concurrents.

Professeur : Mad. Faignaert (Jeunes filles).

1er Prix (*avec distinction*) :

Mlles Carmen Vanderveken, de Courtrai, 14 ans.
Berthe Taboux, d'Uccle, 11 ans.
Léa Jacmain, de Bruxelles, 10 ans.
Adèle Vanhoren, de Bruxelles, 14 ans.
Olive Blume, de North-Leith (Ecosse), 14 ans.

1er Prix. Mlles Hortense De Coster, de Bruxelles 14 ans.
Phina Defoin, d'Andenne, 13 ans.
Edel Thomson, de Liège, 14 ans.
Pauline Bernard, de Bruxelles, 15 ans.
Nancy De Ridder, de Bruxelles, 15 ans.
Rachel Langlois, de Crespin (France), 12 ans.
Gabrielle Martin, d'Ixelles, 12 ans.
Virginie Odeyn, de Bruxelles, 12 ans.

2e Prix (*avec distinction*) :

Mlles Julia Hemelaers, de Bruxelles, 13 ans.
Maria Cock, de Saint-Josse, 13 ans.
Caroline Suys, d'Anderlecht, 13 ans.
Marie Pley, de Bruxelles, 17 ans.

2e Prix. Mlles Marie Nuyts, d'Etterbeek, 13 ans.
Irma Pley, de Bruxelles, 12 ans.
Alice Claes, d'Anvers, 14 ans.
Laure Duchêne, de Saint-Josse, 15 ans. — 21 concurrentes.

Cours supérieurs.

Professeurs : MM. Vienne, Bauvais, Van Ruysevelt (Jeunes gens).

1er Prix (*avec distinction*) :

M. Prosper Brunin, de Namur, 15 ans.

1er Prix. MM. Arthur Depestel, de Bauffe, 15 ans.
François Gaillard, d'Ensival, 18 ans.
Eugène Guillaume, de Namur, 18 ans.
Théodore Kaufmann, de Schaerbeek, 13 ans.
François Schockaert, de Wilryck, 22 ans.

2e Prix (*avec distinction*) :

MM. Jean Braun, de Molenbeek, 18 ans.
Paul Flon, de Bruxelles, 15 ans.
Marcel Jorez, de Schaerbeek, 18 ans.
Aylmar Busst, de Windsor (Angleterre), 15 ans.
Jean Langenus, de Malines, 15 ans.

Rappel avec distinction du 2e prix remporté en 1898 :

M. Eugène Clesse, de Saint-Josse, 14 ans.

2e Prix. MM. René Van Malder, de Schaerbeek, 15 ans.
Léopold Vanhooff, de Malines, 19 ans.
Jacques Roos, de Rotterdam, 14 ans.
Henri Vansteenbeeck, de Louvain, 16 ans.
François Desmedt, de Bruxelles, 15 ans.
Jean-Baptiste Debay, de Saint-Gilles, 20 ans.
Désiré De Proost, de Bruxelles, 17 ans.
Couronné Guilmot, de Ronquières, 23 ans.
Edouard Sermon, de Bruxelles, 13 ans.
René Vandermeulen, de Gand, 21 ans.

9 premiers accessits; 18 seconds accessits. — 83 concurrents.

Professeur : Mlle M. Tordeus (Jeunes filles).

1er Prix (*avec distinction*) :

Mlles Laure Privé, de Peissant, 16 ans.
Joséphine Coenen, de Saint-Gilles, 16 ans.
Emilie Jordens, de Saint-Josse, 14 ans.
Gabrielle Callebert, de Dadizeele, 15 ans.
Mina Masoin, de Tournai, 15 ans.

1er Prix. Mlles Marthe Cornélis, de Saint-Gilles, 15 ans.
Berthe Despiegeler, de Molenbeek, 14 ans.
Germaine Pelletier, de Nantes (France), 16 ans.
Louise Walschaert, de Bruxelles, 15 ans.
Eléonore Steyaert, d'Anvers, 14 ans.
Irma Vandeputte, de Schaerbeek, 15 ans.
Marguerite Eaden, de Cambridge (Angleterre), 22 ans.
2e Prix (*avec distinction*) :
Mlle Madeleine Lerminiaux, de Saint-Josse, 16 ans.
2e Prix. Mlle Clara Simar, de Charleroi, 15 ans. — 14 concurrentes.

LECTURE MUSICALE.

Jury : MM. Joseph Dupont, président; Lecail, Turine.
Professeur : M. Lapon.
1er Prix. MM. Emile Demont, de Braine-le-Comte, 20 ans.
Benoît De Busscher, de Saint-Gilles, 18 ans.
Léonce Allard, de Esplechin, 18 ans.
Léopold Casse, de Tournai, 21 ans.
Hubert Heynen, de Wavre, 24 ans.
Camille Malengré, de Forchies-la-Marche, 20 ans.
Henri Van Engelen, de Lierre, 18 ans.
2e Prix. MM. Constant Marteaux, de Bruxelles, 20 ans.
Richard Vanden Broucke, d'Ostende, 21 ans.
Aimé Adam, de Bouffioulx, 20 ans. — 15 concurrents.

HARMONIE THÉORIQUE.

Jury : MM, Gevaert, président : Mestdagh, Soubre, Tinel, Wallner.
Professeur : M. G. Huberti.
1er Prix (*avec distinction*).
M. Jules Lerinckx, de Hal, 17 ans.
1er Prix. M. Georges Neuville, de Rexpoede (France), 20 ans.
2e Prix (*avec distinction*) :
MM. Georges Berry, de Bruxelles, 18 ans.
Adolphe De Vlaemynck, de Bruges, 21 ans.
Mlle Victoria Tayenne, de Jumet, 17 ans.

2e Prix. Mlle Maria Lombaerts, de Malines, 17 ans.
1er Acc. M. Alfred Lorent, de Lodelinsart, 23 ans.
2e Acc. M. Camille Fontaine, de Bruxelles, 19 ans.
Mlles Marguerite Hoffmann, de Saint-Gilles, 15 ans.
Lucie Hubert, de Mont-sur-Marchienne, 16 ans. — 17 concurrents.

HARMONIE PRATIQUE.

Jury : MM. Gevaert, président; Huberti, Mestdagh, Soubre, Tinel, Wallner.

Professeur : M. Ed. Samuel.

2e Prix. Mlle Maria Van Looveren, de Malines, 17 ans.
1er Acc. Mlle Victoria Tayenne, déjà nommée.
M. Philippe Mousset, déjà nommé. — 3 concurrents.

HARMONIE ÉCRITE.

Jury : MM. Tinel, président; Dubois, Mestdagh, Soubre, Wallner.

Professeur : M. J. Dupont.

1r Prix (*avec distinction*) :
MM. Georges Lauweryns, de Bruxelles, 14 ans.
Florestan Duysburgh, de Laeken, 19 ans.
Léopold Samuel, de Bruxelles, 16 ans.
Philippe Mousset, de Saint-Josse, 21 ans.
1er Prix. Mlle Geneviève Dehelly, de Paris, 13 ans.
M. Ernest Samuel, de Bruxelles, 16 ans.
2e Prix. MM. François Chiaffitelli, de Campinas (Brésil), 20 ans.
Alfred Mahy, de Schaerbeek, 16 ans.
1er Acc. M. Léon Jadin, de Nivelles, 21 ans.
Mlle Marthe Devos, de Mons, 17 ans.
2e Acc. M. Arthur Delatte, de Frasnes-lez-Gosselies, 23 ans. — 13 concurrents.

CONTREPOINT ET FUGUE.

Jury : MM. Huberti, président; Mestdagh, Soubre, Wallner.
Professeur : M. E. Tinel.

CONTREPOINT.

1er Prix (*avec distinction*) :
MM. Gabriel Minet, de Philippeville, 20 ans.
Narciso Garay, de Panama, 23 ans.
2e Prix. Mlle Henriette Eggermont, de St-Gilles, 19 ans. — 3 concurrents.

FUGUE.

1er Prix (*avec distinction*) :
M. Armand Van Praet, de Baesrode, 24 ans.
1er Prix. MM. Louis De Bondt, de Puers-Calfort, 22 ans.
Julien Dusoleil, de Tirlemont, 27 ans.
2e Prix (*avec distinction*) :
M. Jean Maeck, de Bruxelles, 25 ans. — 6 concurrents.

CHANT MONODIQUE.

Jury : MM. Gevaert, président; Eeckhautte, Fontaine, Jouret, Stoumon, Van den Heuvel.
Professeur : M. Desmet (Jeunes gens).
Morceau de concours :
Cavatine de Pylade « Quel langage accablan. » dans *Iphigénie en Tauride* (Gluck).
1re Mention. M. Jules Devergnies, déjà nommé. — 1 concurrent.

Jury : M. Gevaert, président; Mme Marchesi, MM. Eeckhautte, Fontaine, Jouret, Van den Heuvel.

Professeurs : Mme Cornélis-Servais, Mlle Warnots (Jeunes filles).
Morceaux de concours :
Soprano dramatique : *a*) Récitatif et Cavatine de *Dardanus* : « Arrachez de mon cœur un trait qui le déchire » (Sacchini). — *b*) Cavatine d'*Œdipe à Colone* : « Tout mon bonheur est de suivre vos pas » (Sacchini).

Soprano de demi-caractère : *a*) Air d'*Aucassin et Nicolette* : « Cher objet de ma pensée » (Grétry). — *b*) Ariette de la Naïade dans *Armide* : « On s'étonnerait moins que la saison nouvelle » (Gluck).

Soprano léger : *a*) Ariette de *Sylvain* : « Je ne sais pas si ma sœur aime » (Grétry). — *b*) Ariette des *Deux Avares* : « Plus de dépit, plus de tristesse » (Grétry).

1re Mention. Mlles Jeanne Bourgeois, déjà nommée.
Henriette Vandenberg, déjà nommée.
Irène Willemsen, de Ruysbroeck, 20 ans.
Alice Hoeffler, de Saint-Gilles, 19 ans.
Sylvie Feremans, de Molenbeek, 19 ans.
Thérèse Verscheure, de Saint-Josse, 19 ans.

2e Mention. Mlles Jeanne Vanderstraeten, de Forest, 20 ans.
Julia Lys, déjà nommée. — 8 concurrentes.

MIMIQUE THÉATRALE.

Jury : MM. Gevaert, président; Devaux, Fierens, Guilliaume, Jouret, Stallaert, Vanderstappen.

Professeur : M. Vermandele.

1. *Au pensionnat*, de M. Fréd. Descamps : Mlles Latinis, Belinfante, Buol, Linkenbach, Vacher concourent.
2. *Un Rêve*, de M. A. Vermandele : Mlle Massart et M. René Vermandele concourent.
3. *Dolorès*, de M. Fréd. Descamps : Mlles César, Angelet, MM. Collet et Hennuyer concourent.

1er Prix. M. René Vermandele, de Bruxelles, 19 ans.

2e Prix (*avec distinction*) :
M. Lucien Hennuyer, déjà nommé.
Mlles Henny Linkenbach, déjà nommée.
Berthe César, déjà nommée.

2e Prix. M. Alphonse Collet, d'Ixelles, 19 ans.
Mlles Rachel Angelet, de Bruxelles, 18 ans.
Rachel Belinfante, déjà nommée.
Emilie Vacher, déjà nommée.

1er Acc. Mlles Louise Massart, de Molenbeek, 18 ans.
Martha Buol, de Termonde, 20 ans.
Jeanne Latinis, déjà nommée. — 11 concurrents.

DÉCLAMATION.

Jury : MM. Gevaert, président; Fierens, Guilliaume, Jouret, Stoumon.

Professeurs : MM. Chomé et Vermandele (Jeunes gens).

Morceaux de concours :

1. *Les femmes savantes* (Molière) : M. Dewind concourt dans le rôle de *Clitandre*.
2. *Ruy-Blas* (Victor Hugo) : M. Bougard concourt dans le rôle de *Ruy-Blas*.
3. *Les fourberies de Scapin* (Molière) : M. Ternisien concourt dans le rôle de *Scapin*.
4. *Marie Tudor* (Victor Hugo) : M. Collet concourt dans le rôle de *L'homme*.
5. *Le Menteur* (Corneille) : M. Joachim concourt dans le rôle de *Dorante*.

1re Mention. MM. Fernand Joachim, d'Ixelles, 22 ans.
Pierre Bougard, d'Anderlecht, 24 ans.
Alphonse Collet, déjà nommé.
Henri Ternisien, de Boulogne-sur-Mer, 20 ans.

2e Mention. M. Salomon de Wind, de Bruxelles, 19 ans. — 5 concurrents.

Professeur : Mme Neury (Jeunes filles).

Morceaux de concours :

1. *Le Dépit amoureux* (Molière) : Mlles Lavaut (Lucile) et Deschamps (Marinette) concourent.
2. *Andromaque* (Racine) : Mlle Geeraerts concourt dans le rôle d'*Andromaque*.
3. *Le Misantrophe* (Molière) : Mlle Werleman concourt dans le rôle de *Célimène*.
4. *Horace* (Corneille) ; Mlle Paquot concourt dans le rôle de *Camille*.
5. *L'Épreuve* (Marivaux) : Mlle Hardy (Angélique) concourt.

1re Mention. Mlles Clara Werleman, de Bussum (Hollande), 22 ans.
Isménie Deschamps, déjà nommée.
Marthe Lavaut, de Gand, 19 ans.
Jeanne Hardy, de Verviers, 18 ans.
2e Mention. Mlles Blanche Geeraerts, déjà nommée.
Jeanne Paquot, déjà nommée. — 6 concurrentes.

B. — CONCOURS PUBLICS.

INSTRUMENTS A VENT.

INSTRUMENTS A EMBOUCHURE.

Jury : MM. Gevaert, président; Dupont, Lecail, Sennewald, Turine, Van Remoortel.

1. Saxophone. Professeur : M. Beeckman.
Morceau de concours : *Adagio* et *Rondo* (Beeckman).
2e Prix. M. René Van Malder, déjà nommé. — 1 concurrent.
2. Trompette. Professeur : M. Goeyens.
Morceau de concours : Transcription d'un air (Pergolèse).
Morceau supplémentaire pour les élèves aspirant au 1er prix : Fragments de *Fire and Water Music* (Hændel).
1er Prix. MM. Camille Malengré, déjà nommé.
Henri Van Engelen, déjà nommé.
2e Prix. M. Louis De Hertogh, de Malines, 18 ans.
1er Acc. M. Désiré Boëhme, d'Ostende, 26 ans. — 4 concurrents.
3. Trombone. Professeur : M. Seha.
Morceau de concours : Cavatine (Demerssemann).
2e Prix. M. Charles Fruy, déjà nommé. — 2 concurrents.
4. Cor. Professeur : M. Merck.
Morceau de concours : *Andante* et Final du 1er Concerto (Mozart).
Morceau d'ensemble : Septuor (Schaeken).
1er Prix. M. Hubert Heynen, déjà nommé.
2e Prix (*avec distinction*). M. Adolphe Delbovier, déja nommé.
2e Prix. M. Georges Marc, de Wavre, 19 ans. — 3 concurrents.

Classe d'ensemble pour instruments a vent
dirigée par M. Seha.

a) Andante élégiaque (Schaeken).
b) *Hussären-Ritt* (Spindler).

INSTRUMENTS A ANCHE ET FLUTE.

Jury : MM. Gevaert, président; Dupont, Lecail, Herman, Sennewald, Turine.

1. Clarinette. Professeur : M. Poncelet.
Morceau d'ensemble : Symphonie n° 3 (Mozart).
Morceau de concours : *Romance* (Fleissner).
1er Prix (*avec distinction*) :
MM. Aimé Adam, déjà nommé.
Léonce Allard, déjà nommé.
1er Prix. MM. Léopold Casse, déjà nommé.
Richard Van den Broucke, déjà nommé.
2e Prix (*avec distinction*) :
MM. Honoré Rimbout, de Bruxelles, 19 ans.
Jean Langenus, déjà nommé.
Rappel avec distinction du 2e prix remporté en 1897 :
M. Rodolphe Struckmann, de Blaton, 22 ans.
2e Prix. MM. Pierre Robberecht, de Namur, 23 ans.
Couronné Guilmot, déjà nommé.
François Denis, déjà nommé.
Arthur Depestel, déjà nommé.
Paul Vanherk, de Aiseau, 24 ans,
1er Acc. M. Armand Dooms, d'Assche, 24 ans.
2e Acc. M. François Schockaert, déjà nommé. — 18 concurrents.

2. Hautbois. Professeur : M. Guidé.
Morceau de concours : *Concertstück* (J. Rietz).
Epreuve supplémentaire pour les élèves aspirant au 1er prix : Élégie pour cor anglais (Wallner).

1er Prix *(avec distinction)*. M. Benoit De Busscher, déjà nommé.
1er Prix. M. Constant Marteaux, déjà nommé.
2e Prix (*avec distinction*). M. Albert De Busscher, de Saint-Gilles, 17 ans.
2e Prix. MM. Joseph Jadoul, de Louvain, 18 ans.
Louis Empain, de Charleroi, 17 ans.
1er Acc. MM. Jacques Otten, de Liège, 17 ans.
Antoine Permesaen, déjà nommé.
Eugène Trullemans, d'Ixelles, 16 ans. — 8 concurrents.

3. Flûte. Professeur : M. Anthoni.
Morceau de concours : Fantaisie pastorale hongroise (Doppler).
1er Prix (*avec distinction*). M. Marcel Demont, déjà nommé.
1er Prix. M. Auguste Bury, de Binche, 18 ans.
2e Prix (*avec distinction*). M. Fernand Vilain, de Florennes, 19 ans.
2e Prix. MM. Joseph Cluytens, de Molenbeek, 21 ans.
François Gaillard, déjà nommé.
Hector Parée, de Bois-d'Haine, 16 ans.
Joseph Vanderkelen, d'Ixelles, 20 ans. — 7 concurrents.

CONTREBASSE.

Jury : MM. Gevaert, président; Dubois, Dupont, Massau, Mertens, Wallner.

Professeur : M. Eeckhautte.
Morceau de concours : *Andante* et *Allegro scherzando* de la 3e suite pour contrebasse à cinq cordes. (Eeckhautte).
Morceau au choix : Transcription pour contrebasse et violoncelle d'un air de la *Passion selon Saint-Matthieu*. (J.-S. Bach).
1re Prix. (*avec distinction*) : M. Pierre Maes, de Saint-Gilles, 20 ans. — 1 concurrent.

Alto. Professeur : M, Van Hout.
Morceau imposé : 1er *allegro* du concerto (Mozart).
1er Prix. M. René Mechelinck, d'Ostende, 23 ans.

2e Prix. MM. Henri Vanhoutte, de Bruxelles, 22 ans.
Armand Van Ackeren, déjà nommé.
Nathan Poppelsdorff, d'Amsterdam, 22 ans.
1er Acc. M. Camille De Graaff, de Wilsele, 24 ans. — 6 concurrents.

VIOLONCELLE.

Jury : MM. Gevaert, président; Prince de Caraman-Chimay, Dubois, Massau, Mertens, Wallner.
Professeur : M. Ed. Jacobs.
Morceau de concours : 1er Solo du 5me Concerto (Romberg).
1er Prix. MM. Thomas Canivez, déjà nommé.
Charles Kneip, de Bruxelles, 23 ans.
2e Prix. MM. Carl Lindhe, de Stockholm, 23 ans.
Serge Fedorovitch, de Saint-Pétersbourg, 22 ans.
1er Acc. MM. Lovell Langstrothe, de San-Francisco, 19 ans.
Adolphe De Vlaemynck, déjà nommé. — 6 concurrents.

VIOLON.

Jury : MM. Gevaert président; Beyer, Eeenders, Seiglet, Van Waefelghem.
Professeurs : MM. J.-B. Colyns, A. Cornélis, C. Thomson.
Professeur-adjoint : M. Van Styvoort.
Morceau de concours : 1er solo du 9me concerto (Spohr).
1er Prix (*avec la plus grande distinction*). Mlle Ernestine Mac Cormac, de Whitehouse (Irlande), 21 ans.
1er Prix (*avec distinction*) :
MM. Oscar Back, de Vienne (Autriche), 20 ans.
Georges Callemien, de Bruxelles, 18 ans.
1er Prix. MM. Louis Van Coevorden, de Groeningen (Hollande), 21 ans.
Henri Wagemans, de Schaerbeek, 18 ans.
1er Prix. M. Camille Denisty, de Molenbeek, 20 ans.

2e Prix (*avec distinction*). Mlle Jeanne Maré, de Paris, 21 ans.
MM. Alfred Megerlin, d'Anvers, 19 ans.
René Vandermeulen, déjà nommé.
Georges Sadler, de Nancy (France), 19 ans.
Rappel avec distinction du 2e prix remporté en 1898 :
MM. Alphonse Antoine, de Morlanwelz, 23 ans,
Adrien De Rycke, de Tournai, 23 ans,
2e Prix. MM. Léopold Kicq, de Mons, 21 ans.
Victor Bollekens, de Bruxelles, 20 ans.
Paul Schmidt, d'Uccle, 18 ans.
Mlles Ethel Evans, de Carnarvon (Angleterre), 21 ans.
Fanny Cohen, de Londres, 12 ans.
MM. Emile Giguère, de Woonsocket (Etats-Unis), 21 ans.
Léon Baijot, de Cureghem, 21 ans.
Jules Baudry, de Bruxelles, 17 ans.
Sylvain Collaer, de Louvain, 21 ans.
Charles Delvaux, de Jambes, 19 ans.
1er Acc. M. Edmond Doneux, de Viesville, 21 ans.
Mlle Mary Seton, de Cardiff (Angleterre), 16 ans.
M. Ernest Samuel, déjà nommé. — 26 concurrents.

MUSIQUE DE CHAMBRE AVEC PIANO.

Professeur : Mme de Zarembska.

Les élèves ont à exécuter un ou plusieurs fragments choisis par le jury, séance tenante, dans un répertoire — commun à toute la classe — de sonates pour violon et piano ou de trios pour piano, violon et violoncelle de HAYDN, MOZART et BEETHOVEN.

1er Prix (*avec distinction*). Mlle Adèle Saye, d'Uccle, 21 ans.
2e Prix. Mlle Victoria Tayenne, déjà nommée.
1er Acc. Mlles Collette De Koster, de Hal, 17 ans.
Sophie Doublet de Villers, d'Ixelles, 20 ans. — 4 concurrentes.

HARPE [1].

Jury : MM. Gevaert, président; Dubois, Ermel, Mestdagh, Hasselmans.

Professeur : M. Meerloo.

Morceau de concours : Concerto (Zabel).

1er Prix (*avec distinction*). Mlle Elena de Azevedo Machado, de Montevideo (Uruguay), 16 ans.

1er Prix. Mlle Mathilde Cremer, de Saint-Josse, 17 ans.

2e Prix. Mlle Clara Simar, déjà nommée.

1er Acc. Mlle Marguerite Piron, d'Ixelles, 20 ans. — 4 concurrentes.

PIANO [2].

Jury : MM. Gevaert, président; Ratez, directeur du Conservatoire de Lille, Koszul, directeur de l'École de Musique de Roubaix, Ermel, Ghymers, Mestdagh, Potjes, Wallner.

Professeur : M. De Greef (Jeunes gens).

Morceau de concours : 1re partie du Concerto en *mi majeur* (Moscheles).

1er Prix. M. Fernand Hoyois, de Bruxelles, 20 ans.

2e Prix. M. Georges Lauweryns, déjà nommé.

1er Acc. MM. Camille Fontaine, déjà nommé.
Florestan Duysburgh, déjà nommé. — 4 concurrents.

Professeur : MM. Gurickx, Wouters (Jeunes filles).

Morceau imposé : 1er partie du Concerto en *si mineur* (Hummel).

1er Prix (*avec la plus grande distinction*). Mlle Wanda de Zarembska, de Bruxelles, 19 ans.

[1] S. M. la Reine a institué pour cette classe une récompense spéciale qui sera accordée au premier prix ayant obtenu le plus grand nombre de points au concours.

[2] En vertu d'une donation faite par MM. Lemoine et fils, un prix spécial, consistant en œuvres musicales pour une valeur de 100 francs, a été affecté au premier prix de piano.

1er Prix (*avec distinction*), Mlle Geneviève Dehelly, déjà nommée.
1er Prix. Mlles Albine Debroeck, de Saint-Trond, 16 ans.
Maria Van Looveren, déjà nommée.
Jeanne Janssens, de Liège, 19 ans.
2e Prix (*avec distinction*). Mlle Elise Hoffmann, de Malines, 19 ans.
Rappel avec distinction du 2e prix remporté en 1898 :
Mlle Maria Vermeulen, d'Anvers, 19 ans.
2e Prix. Mlles Gabrielle Tambuyser, de Schaerbeek, 17 ans.
Maria Lombaerts, déjà nommée.
Blanche Standaert, de Bruxelles, 17 ans. — 10 concurrentes.

PRIX LAURE VAN CUTSEM [1].

Jury : MM. Gevaert, président; Ratez, Koszul, Ermel, Ghymers, Mestdagh, Potjes.

Mlle De Vos, *élève de M. Wouters*. — 2 concurrentes.

CHANT THÉATRAL [2].

Jury : MM. Gevaert, président; Eeckhautte, Fierens, Fontaine. Jouret, Stoumon, Van den Heuvel.

Professeur : M. Demest (Jeunes gens).

Ténor : Scène et air d'*Echo et Narcisse* : « De l'amitié touchante et secourable » (Gluck).

[1] En vertu d'une donation faite par feu Mlle Laure Van Cutsem, une somme de 1,000 francs a été affectée à un prix spécial de piano pour les jeunes filles ayant obtenu un premier ou un second prix dans les concours des trois dernières années. Les concurrentes ont à exécuter un ou plusieurs morceaux choisis par elles.

[2] En vertu d'une donation faite par MM. Lemoine et fils, un prix spécial, consistant en œuvres musicales pour une valeur de 100 francs, a été affecté au premier prix de chant.

En vertu d'une donation faite par feu M. Éd. Elkan, une somme de 189 francs est attribuée au premier prix de chant (jeunes gens) ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Baryton : Monologue d'Ulysse dans *Pénélope :* « Tout a péri » (Piccini).

Basse : Récitatif et air de Thoas dans *Iphigénie en Tauride :* « De noirs pressentiments » (Gluck).

1er Prix. M. Lucien Hennuyer, de Saint-Ghislain, 23 ans.
Rappel avec distinction du 2e prix remporté en 1898.
MM. Joseph Dericke, de Tournai, 23 ans.
Paul Deblaer, de Saint-Josse, 23 ans. — 4 concurrents.

CHANT THÉATRAL.

Jury : M. Gevaert, président; Mme Marchesi, MM. Eeckhautte, Fierens, Fontaine, Jouret, Stoumon, Van den Heuvel.

Professeurs : Mme Cornélis-Servais, Mlle Elly Warnots (Jeunes filles).

Soprano dramatique : *a*) Récitatif et air d'*Œdipe à Colone :* « Appesanti par l'âge » (Sacchini). — *b*) Récitatif et air d'*Olympie :* « Dieux, secourez Cassandre » (Spontini).

Soprano de demi-caractère : *a*) Récitatif et air d'*Iphigénie en Aulide :* « Par la crainte et par l'espérance » (Gluck.) — *b*) Récitatif et air de *Beniowsky :* « Quel nouveau jour pour moi » (Boieldieu).

Soprano léger : *a*) Récitatif et air de la Reine de la Nuit dans *la Flûte enchantée :* « Sois sans frayeur et sans émoi » (Mozart). — *b*) Ariette de l'*Ami de la Maison :* « Je ne fais semblant de rien » (Grétry).

Contralto : Air de l'*Actus tragicus*, cantate d'église : « Seigneur et Maître » (J.-S. Bach).

1er Prix. (*avec distinction*) :
Mlle Hortense Duysburgh, de Laeken, 24 ans.
Gabrielle Bernard, de Morlanwelz, 25 ans.
1er Prix. Mlle Anna Siewe, d'Amsterdam, 21 ans.
Irma Colle, de Molenbeek, 22 ans.
Rosalie Thomas, de Molenbeek, 20 ans.
Berthe Sterckmans, de Louvain, 23 ans.

2e Prix (*avec distinction*) :

Mlles Alice Greer, déjà nommée.
Jeanne Paquot, de Bruxelles, 21 ans.
Jeanne Loeffler, de Bruxelles, 20 ans.
Berthe César, de Schaerbeek, 19 ans.
Henny Linkenbach, déjà nommé.
Jeanne Latinis, de Saint-Gilles, 18 ans.
Adrienne Tourjean, d'Ixelles, 19 ans.

2e Prix. Mlles Emilie Vacher, déjà nommée.
Maria Paris, d'Anvers, 24 ans.
Amandine Demazière, de Louvain, 20 ans.
Isménie Deschamps, de Soignies, 20 ans.
Bertha Dulière, déjà nommée.
Stéphanie Nieuwmeyer, déjà nommée. — 21 concurrentes.

DUOS POUR VOIX DE FEMMES.

(Prix de la Reine).

Même jury :

Mlles Sterckmans et Bernard, de la classe de Mlle Elly Warnots : Duo du *Roi d'Ys* (Lalo). — 2 groupes de concurrentes.

TRAGÉDIE ET COMÉDIE.

Jury : MM. Gevaert, président; Fierens, Guilliaume, Jouret, Stoumon.

Professeurs : MM. Chomé et Vermandele (Jeunes gens).

Concurrents :

MM. Jacquemin (2e prix en 1898), *élève de M. Chomé.*
René Vermandele (2e prix en 1898), *élève de M. Vermandele.*
Servais (2e prix *avec distinction* en 1898), *élève de M. Chomé.*

Morceaux de concours :

1. *Athalie* (Racine) : M. Jacquemin concourt dans le rôle de *Joad*.
2. *Les idées de Madame Aubray* (Alex. Dumas, fils) : M. René Vermandele dans le rôle de *Valmoreau*.
3. *Le voyage de Monsieur Perrichon* (Labiche) : M. Servais concourt dans le rôle de *M. Perrichon*.

1er Prix (*avec distinction*). M. Ivan Servais, de Amay, 24 ans.
1er Prix. M. René Vermandele, déjà nommé. — 3 concurrents.

Professeur : Mlle Jeanne Tordeus (Jeunes filles).
Morceaux de concours :

1. *Britannicus* (Racine) : Mlle Leempoels concourt dans le rôle de *Junie*.
2. *Zaïre* (Voltaire) : Mlle Massart concourt dans le rôle de *Zaïre*.
3. *Hypatie et Cyrille* (Leconte de Lisle) : Mlle Angelet concourt dans le personnage d'*Hypatie*.
4. *Phèdre* (Racine) : Mlle Demuth concourt dans le rôle de *Phèdre*.
5. *Psyché* (Corneille et Molière) : Mlle Hofman concourt dans le rôle de *Psyché*.

1er Prix. Mlle Rachel Hoffman, de Bruxelles, 19 ans.
2e Prix (*avec distinction*) :
Mlles Rachel Angelet, déjà nommée.
Gabrielle Demuth, de Bruxelles, 22 ans.
Louise Massart, déjà nommée.
2e Prix. Mlle Hélène Leempoels, de Bruxelles, 18 ans. — 5 concurrentes.

EXAMEN PUBLIC

POUR LE DIPLOME DE VIRTUOSITÉ.

(PIANO).

12 novembre 1899.

Jury : MM. Gevaert, président; Ghymers, Ermel, Potjes, Tinel.

Récipiendaire : Mlle Laenen, élève de M. Wouters, née à Heyst-op-den-Berg le 13 octobre 1880.

Programme, voir ci-dessus, p. 42.

Mlle Laenen a exécuté, comme morceau imposé, le Concerto en *sol*, op. 58, de Beethoven, et a subi les autres épreuves réglementaires indiquées séance tenante par le jury.

Le jury a désigné, pour être exécuté de mémoire, plusieurs morceaux du répertoire suivant présenté par la récipiendaire.

1.	*a*) Pièce en *ré majeur*	D. SCARLATTI.
	b) Pièce en *la majeur*	D. SCARLATTI.
2.	Le Coucou	DAQUIN.
3.	Variations	HAENDEL.
4.	Fantaisie chromatique et fugue	J. S. BACH.
5.	Sonate en *la mineur*	C. P. E. BACH.
6.	Variations.	HAYDN.
7.	Fantaisie en *ut mineur*	MOZART.
8.	Sonate en *mi bémol*, op. 31, n° 3	BEETHOVEN.
9.	Sonate *appassionata*, op. 57	BEETHOVEN.
10.	Sonate en *ut majeur*, op. 24.	WEBER.
11.	Rondo cappriccioso, op. 14	MENDELSSOHN.
12.	*a*) Nocturne en *fa majeur*	CHOPIN.
	b) Nocturne en *fa dièse majeur*	CHOPIN.

13. Barcarolle . . . . Chopin.
14. Carnaval, op. 9 . . . . Schumann.
15. Fantaisie sur *Lucie de Lammermoor* . . . Thalberg.
16. Campanella . . . . Liszt.
17. Tarentelle . . . . Liszt.
18. a) Rhapsodie en *si mineur*, op. 79 . . . Brahms.
 b) Rhapsodie en *sol mineur*, op. 79 . . . Brahms.
19. a) Danse des ombres. . . . . Aug. Dupont.
 b) Ballade en *ré mineur* . . . . Aug. Dupont.
20. Poèmes sylvestres . . . . Th. Dubois.

Aussitôt les épreuves terminées, le jury a déclaré, à l'unanimité, que la récipiendaire a satisfait de la manière la plus brillante aux épreuves ci-dessus indiquées. Il lui a décerné, aux applaudissements du public, le diplôme de virtuosité.

AUDITIONS ET EXERCICES PUBLICS

VENDREDI 16 JUIN 1899.

OUVERTURE DES CONCOURS.

Audition de la classe préparatoire d'orchestre (professeur : M. L. Van Dam), *de la classe préparatoire de chant choral (professeur :* M. L. Jouret), *de la classe d'ensemble vocal (professeurs :* MM. Bauwens *et* L. Soubre), *et de la classe d'orchestre (professeurs :* MM. Colyns *et* Agniez).

A. CLASSE PRÉPARATOIRE D'ORCHESTRE :

I. *Le Midi*, symphonie concertante . . . . . HAYDN.

B. CLASSE PRÉPARATOIRE DE CHANT CHORAL :

II. *Jesu dulcis memoria* . . . . VITTORIA.
Motet à quatre voix mixtes, sans accompagnement.

III. Cantique de Pentecôte (texte français de G. Antheunis), composé originairement pour voix seule et basse chiffrée . . . . J.-S. BACH.
Disposé à quatre voix mixtes par F.-A. Gevaert.

CANTIQUE.

Chantons le jour béni dont l'aube radieuse
Rappelle à nous, chrétiens, la date glorieuse
Où descendit des cieux l'Esprit pour éclairer
Le monde obscur et triste, et le régénérer.

Soit pleine notre joie et notre chant sonore!
Qu'à notre appel pieux l'Esprit descende encore!
Et nous prodigue à tous ses dons consolateurs,
Aux âmes sa lumière et sa vaillance aux cœurs.

IV. Deux chansons françaises du XVIIe et du XVIIIe siècle, mises à quatre voix mixtes par. . . . . F.-A. Gevaert.

a) LA BOITE A PANDORE.

(Compliment accompagné d'un cadeau.)

Quand pour punir Vénus, Vulcain fit un modèle,
La beauté,
Nulle déesse aux cieux qui ne dit : elle est belle,
La rareté!
Mais quoi! de vos maris cette image vaut-elle
La curiosité ?

Or, tous les dieux ravis, pour embellir encore
La beauté,
L'ornent de tous les dons : l'instant les voit éclore :
La rareté!
Vénus alors s'y glisse à l'insu de Pandore :
La curiosité !

Pandore ouvrit la boîte, imprudente et rebelle,
La beauté!
En vit sortir les maux pour la terre et pour elle
La rareté!
Mon cœur en ce coffret offre un don qui rappelle
La curiosité.

b) BRUNETTE.

Ma belle, ma toute belle
Je t'aimerai toujours;
Ma belle, ma toute belle
Réponds à mes amours.
Quand j'aurais cent voix,
Toutes ne parleraient que d'elle,
Quand j'aurais cent voix,
Toutes lui diraient à la fois :
Ma belle, ma toute belle, etc.

Lui plaire, plaire sans cesse
Mon cœur n'a d'autres vœux,
Lui plaire, plaire sans cesse
C'est vivre dans les cieux.
Elle dit de moi
Ce que je dis avec ivresse,
Elle dit de moi
Ce que je dis quand je la vois :
Lui plaire, plaire sans cesse, etc.

C. CLASSE D'ORCHESTRE :

V. Ouverture de Concert . . . . COLYNS.
Exécutée sous la direction de l'auteur.

D. CLASSE D'ENSEMBLE VOCAL :

VI. A) *Veni, sponsa Christi* . . . . STEHLE.
Motet à quatre voix de femmes, sans accompagnement.
B) *Psaume* 23, chœur pour voix de femmes, avec accompagnement . . . . SCHUBERT.
Traduction française de Paul Gilson.

E. CLASSE D'ORCHESTRE :

VII. Ouverture du *Matrimonio segreto* (1792). . . CIMAROSA.
Exécutée sous la direction de M. Agniez.

AUDITIONS ET EXERCICES PUBLICS

DONNÉS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1899-1900.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE 1899.

Audition d'élèves lauréats des concours de 1899.

I. *Le Midi*, symphonie concertante . . . . . HAYDN.
Exécutée par la classe préparatoire d'orchestre, sous la direction de M. Van Dam.
II. *Psaume* 23, chœur pour voix de femmes, avec accompagnement de harpes et orgue. . . SCHUBERT.
Traduction française de Paul Gilson.
Chanté par la classe d'ensemble vocal, sous la direction de M. Soubre.
III. 1re partie du Concerto pour violon. . . . . GOLDMARK.
Exécutée par Mlle Mac-Cormac, de la classe de M. Thomson.

IV. Duo du *Roi d'Ys* . . . . LALO.
Chanté par Mlles Sterckmans et Bernard, de la classe de Mlle Elly Warnots.

V. Ouverture de Concert. . . . . COLYNS.
Exécutée par la classe d'orchestre, sous la direction de l'auteur.

VI. Air de *Zémire et Azor*. . . . . GRÉTRY.
Chanté par Mlle Duysburgh, de la classe de Mlle Elly Warnots.

VII. Polonaise pour piano . . . . ZAREMBSKI.
Exécutée par Mlle de Zarembska, de la classe de M. Wouters.

DIMANCHE 21 JANVIER 1900.

Séance de musique de chambre (1re), *pour instruments à vent et piano donnée par* MM. Anthoni, Guidé, Poncelet, Merck, Boogaerts *et* De Greef, *professeurs au Conservatoire, avec le concours de* Mme Emma Birner, *cantatrice et de* MM. H. Merck *et* Mahy.

I. Sextuor pour flûte, hautbois, clarinette, cor, basson et piano . . L. THUILLE.
MM. Anthoni, Guidé, Poncelet, Mahy, Boogaerts et De Greef.

II. A) *Madrigal* . . . . GIULIO CACCINI (1600).
B) *La Calandrina* (marchande d'oiseaux) avec variations de Mme Viardot . . . . JOMELLI (1750).
Mme Emma Birner.

III. Romance pour flûte. . . . . . . C. SAINT-SAËNS.
M. Anthoni.

IV. A) *L'Absence* . . . . H. Berlioz.
B) *L'invitation au voyage* . . . H. Duparc.
C) *Garde, l'ami, ton conseil* . . . Ed. Grieg.
Mme Emma Birner.

V. Trio, op. 29, pour piano, clarinette et violoncelle . . . . V. d'Indy.
MM. De Greef, Poncelet et H. Merck.

LUNDI 29 JANVIER 1900.

Première séance historique de violon, donnée par M. César Thomson, *consacrée à la période primitive des anciens maîtres italiens.*

I. *Concerto grosso* pour la nuit de Noël . Corelli (1653).
(Orchestre à cordes et orgue).

II. *Concertone* en ré mineur, pour violon. Tartini (1692).
M César Thomson.

III. *Chant* : A) Lasciatemi morire. . . Monteverde (1568).
B) Come raggio di sol . . Caldara (1678).
C) Ah ! cessate. . . . . . A. Scarlatti (1649).
D) Pur dicesti . . . . . . Lotti (1667).
Mlle Collet.

IV. *Sonate* pour violon seul. . . . . . Corelli (1653).
M. César Thomson.

V. *Concerto* pour trois violons. . . . Vivaldi (1743).
(Avec accompagnement d'orchestre).
MM. Thomson, Laoureux et Back.

VI. *Ciaccona* pour violon et orgue . . Vitali (1667).
MM. Thomson et Wotquenne.

VII. *Concerto grosso* n° X . . . . . . Corelli (1653).
(Pour instruments à cordes).

DIMANCHE 25 MARS 1900.

Séance de musique de chambre (2e), *pour instruments à vent et piano, donnée par* MM. Anthoni, Guidé, Poncelet, Merck, Boogaerts *et* De Greef, *professeurs au Conservatoire, avec le concours de* Mme G. Bastien, *cantatrice, du quatuor* Zimmer, A. Dubois, Lejeune *et* Doehaerd *et de* MM. Th. Mahy *et* H. Dubois, *cornistes.*

I. Suite (op. 57) pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson . . . . Ch. Lefebvre.
MM. Anthoni, Guidé, Poncelet, Mahy et Boogaerts.

II. Air de *Samson et Dalila* (Mon cœur s'ouvre à ta voix) . . . . Saint-Saëns.
Mme G. Bastien.

III. Variations du Sextuor en *si bémol* pour quatuor et 2 cors. . . . . Mozart.
MM. Zimmer, A. Dubois, Lejeune, Doehaerd, Th. Mahy et H. Dubois.

IV. Apaisement, mélodie . . . . Beethoven.
Mme G. Bastien.

V. Quatuor en *la majeur*. . . . . Borodine.
MM. Zimmer, A. Dubois, Lejeune et Doehaerd.

DIMANCHE 29 AVRIL 1900.

Séance de musique de chambre (3e), *pour instruments à vent et piano, donnée par* MM. Anthoni, Guidé, Poncelet, Boogaerts *et* De Greef, *professeurs au Conservatoire, avec le concours de* Mme Feltesse,

cantatrice et de MM. Van Hout, *professeur au Conservatoire*, Mahy, Martin *et* Casse.

I. Trio en *mi bémol* pour clarinette, alto et piano . . . . MOZART.
MM. Poncelet, Van Hout et De Greef.

II. Air de l'opéra *Egeria* . . . . J.-A. HASSE.
Mme Feltesse.

III. Duo no 1 pour clarinette et bassethorn avec accompagnement de piano, op. 113 . . MENDELSSOHN.
MM. Martin et Casse.

IV. *A la Violette*. . . . . J. BRAHMS.
La Reine de la Mer . . . . A. BORODINE.
La Procession . . . . C. FRANCK.
Mme Feltesse.

V. Quintette, op. 55, pour piano, flûte, clarinette, cor et basson. . . . . RUBINSTEIN.
MM. De Greef, Anthoni, Poncelet, Mahy et Boogaerts.

DIMANCHE 13 MAI 1900.

Séance de musique de chambre (4e), *pour instruments à vent et piano, donnée par* MM. Anthoni, Guidé, Poncelet, Boogaerts *et* De Greef, *professeurs au Conservatoire, avec le concours de* MM. Schörg, P. Miry, Gaillard, Mahy *et* Peeters.

I. Sonate en *ré mineur*, op. 121. . . . . ROB. SCHUMAN.
MM. Schörg et De Greef.

II. Septuor op. 20, pour violon, alto, violoncelle, contrebasse, clarinette, cor et basson . BEETHOVEN.
MM. Schörg, P. Miry, Gaillard, Peeters, Poncelet, Mahy et Boogaerts.

JEUDI 22 FÉVRIER 1900.

Deuxième séance historique de violon (XVII[e] siècle), donnée par M. César Thomson.

I.	Sonata XII[a] « *La Follia* »	Corelli (1653).
II.	A) *Preludio*.	Corelli.
	B) *Corrente*.	Vivaldi (1643).
	C) *Allegretto grazioso*	Nardini (1722).
	D) *Tarantella*	Valentini (1690).
III.	Concerto en *ré mineur*, pour violon . Avec accompagnement d'orchestre à cordes.	J.-S. Bach (1685).
IV.	Sonate « *Le Tombeau* ».	Leclair (1697).
V.	Sonata (*l'Arte del Arco*)	Tartini (1692).

JEUDI 8 MARS 1900.

Troisième séance historique de violon (XVIII[e] et XIX[e] siècles), donnée par M. César Thomson.

I.	A) *Allegro du 6[e] concerto*. . .	Mestrino (1748-1790).
	B) *Adagio*.	Viotti (1733-1824).
	C) *Finale du 24[e] concerto* . .	Viotti (1733-1824).
II.	A) *Largo*	Stamitz (1717-1761).
	B) *Capriccio*	Pichl (1741-1804).
III.	A) *Adagio*.	Spohr (1784-1859).
	B) *Fantaisie*	Paganini (1784-1840).
IV.	A) *Allegro pathétique*	Ernst (1814-1865).
	B) *Andante du 7[e] concerto* . .	De Bériot (1802-1870).
	C) *Tarantelle*.	Wieniawski (1835).
V.	*Allegro du 1[er] concerto* . . .	Vieuxtemps (1820-1881).

LUNDI 21 MAI 1900.

Quatrième séance historique de violon (musique moderne), donnée par M. César Thomson *avec le concours de* Mme Emma Birner, *cantatrice.*

I. Second Concerto, en *ré mineur* . . . . . MAX BRUCH.

II. A) *Aria* . . . . GOLDMARK.
B) *Mazurka* . . . . CHOPIN.
C) Danse slave en *sol mineur* . . . . . . DVŎRAK.
D) Danse slave en *la bémol majeur* . . . DVŎRAK.
M. César Thomson.

III. A) *Slowakisch lied* . . . . DVŎRAK.
B) *La Mort est une fraîche nuit* . . . . J. BRAHMS.
C) *Arrêtez-vous !* . . . . R. WAGNER.
Mme Emma Birner.

IV. A) Romance . . . . SINDING.
B) *Andaluza* . . . . SARASATE.
C) *Mazurka* . . . . ZARZYCKI.

V. *Zigeunermusik* . . . . C. THOMSON.
M. César Thomson.

CONCERTS DU CONSERVATOIRE.

RÈGLEMENT.

(Approuvé par arrêté ministériel du 9 février 1876).

I. Le personnel des exécutants, tant chanteurs qu'instrumentistes, comprend les catégories suivantes :

1° Les *professeurs*, les *moniteurs* qui ne suivent plus aucun cours au Conservatoire, et un nombre déterminé d'*associés* choisis dans l'élite des exécutants de la capitale et de préférence parmi les lauréats de l'établissement;

2° Les *lauréats* (moniteurs ou non) qui suivent encore un ou plusieurs cours de l'établissement;

3° Les *élèves* des classes d'ensemble instrumental et d'ensemble vocal, adjoints à l'orchestre et au chœur des concerts.

4° Eventuellement quelques *auxiliaires* salariés choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'établissement;

II. La première catégorie ne peut pas dépasser un nombre d'exécutants fixé comme suit :

Pour la partie instrumentale : 12 violons, 5 altos, 6 violoncelles, 5 contrebasses, 2 flûtes, 2 hautbois,

2 clarinettes, 2 bassons, 4 cors, 3 trompettes, 3 trombones et 1 timbalier.

Pour la partie vocale : 15 sopranos, 5 contraltos, 10 ténors et 10 basses.

— L'orchestre complet des concerts comprend, quand aux instruments à archet : 15 premiers violons, 15 seconds violons 15 altos, 10 violoncelles, 12 contrebasses.

Il y a, en outre, et pour autant que possible, comme élèves suppléants, 3 premiers violons, 3 seconds violons, 2 altos, 2 violoncelles et 2 contrebasses. Les suppléants sont tenus d'être présents à toutes leçons et répétitions pour se tenir prêts, en cas de besoin, à prendre la place des absents.

Les élèves appelés à faire partie du *chœur des concerts* sont : 1° tous les élèves des classes de chant : 2° les élèves d'autres classes qui sont désignés par les professeurs de l'ensemble vocal.

Le nombre maximum des chanteurs qui composent chaque partie est de 36 sopranos (minimum 32), 34 contraltos (minimum 30), 30 ténors (minimum 28) et basses (minimum 30), y compris les associés et les auxiliaires.

Il y a, en outre, comme choristes suppléants, 10 contraltos jeunes garçons, destinés à se joindre au chœur pour certaines œuvres.

III. Tous les professeurs de l'établissement doivent leur concours actif aux concerts : ceux qui jouent un instrument à archet ou à vent font partie de l'orchestre; ceux qui ne sont pas dans ce cas, et notamment les professeurs de solfége, peuvent être appelés à chanter dans le chœur. Tous font de droit partie de la première catégorie.

IV. Les jeunes artistes qui ont obtenu au Conservatoire de Bruxelles, le diplôme de capacité, soit pour

le chant, soit pour un instrument à archet ou à vent, ont droit à la première place vacante dans la première catégorie.

Ceux qui ont obtenu le premier prix pour une des branches susnommées et qui achèvent leurs études au Conservatoire de Bruxelles, en vue du diplôme de capacité ou pour s'exercer à la composition musicale, entrent d'emblée dans la deuxième catégorie.

Les lauréats ne jouissent du bénéfice de ces dispositions que pour la spécialité technique qui leur a valu la distinction obtenue : en sorte que celle-ci ne constitue pas un titre pour l'admission des lauréats des classes d'instruments parmi les associés ou les demi-associés du chant, ni pour l'admission des chanteurs qui jouent un instrument parmi les associés ou les demi-associés de l'orchestre.

Les élèves adjoints et les auxiliaires sont désignés chaque année par le Directeur.

V. A la fin de chaque saison de concerts, le produit des recettes, déduction faite des frais, est réparti entre les artistes de la première et ceux de la deuxième catégorie au prorata des séances auxquelles chacun d'eux a participé. La première catégorie reçoit part entière, la deuxième catégorie demi-part.

Les frais des concerts se composent :

1° Des rétributions ou indemnités payées à des solistes ou auxiliaires dont le concours est jugé nécessaire ;

2° Des gages à payer aux personnes spécialement employées pour les concerts : contrôleurs, placeurs, ouvreuses, etc. ;

3° De ce qui est payé pour impression d'affiches et de programmes, pour voitures, ports d'instruments et pour dépenses imprévues.

VI. Les associés perdent cette qualité lorsque l'âge ou les infirmités les rendent impropres à l'exercice de leur art. Leurs fonctions cessent en même temps que celles de professeur au Conservatoire.

Pour autant qu'ils comptent dix années de service, un diplôme leur est remis en souvenir de leur participation à l'œuvre des concerts.

VII. Pour les concours, distribution de prix et autres exercices, les associés, non professeurs ou moniteurs, dont le concours est requis, reçoivent une indemnité d'un tiers plus élevée que celle des auxiliaires ordinaires.

VIII. A la fin de chaque saison, il est toujours loisible à un associé de passer dans la catégorie des auxiliaires.

IX. Pour les absences on négligences dont se rendraient coupables les artistes de la première et de la deuxième catégorie, les amendes et pénalités sont déterminées comme suit :

Si l'absence est autorisée par le Directeur, l'artiste perd simplement son droit pour la séance ou la partie de séance manquée ; si elle ne l'est pas, il le perd pour trois séances. Hors le cas de force majeure, aucune autorisation n'est accordée pour la première lecture ni pour les deux dernières répétitions.

Tout artiste de la première catégorie qui manque à trois séances consécutives sans autorisation du Directeur perd sa qualité d'associé.

X. L'artiste qui n'est pas à son pupitre et muni de son instrument au moment où commence la répétition perd la moitié de son droit pour cette séance-là. S'il arrive plus de 10 minutes après le commencement, il perd son droit entier; enfin, s'il arrive plus de 15 minutes trop tard, il est réputé absent sans autorisation, à moins toutefois qu'il ne puisse exciper d'un empêchement de force majeure.

COMPOSITION

DE L'ORCHESTRE ET DU CHŒUR

POUR LES CONCERTS.

66e ANNÉE (1899-1900).

Chef	M. le Directeur.
Répétiteur des coryphées et des solistes . . .	M. Léon Jouret,
Répétiteur des chœurs (femmes).	M. L. Soubre.
Répétiteur des chœurs (hommes)	M. Éd. Bauwens.
Régisseur	M. E. Closson.

ORCHESTRE.

(Les professeurs et les associés sont désignés en caractères romains; les élèves et les auxiliaires en italiques.)

1r *pupitre*, MM. J. B. Colyns, *Concerts-Meister*, 1er prix en 1850 (prof.), Alex. Cornélis, 1er prix en 1866 (prof.), C. Thomson (prof.).

2e *pupitre*. MM. Marchot (prof.), Van Steenvoort, 1er prix en 1873 (prof.), Houben, 1er prix en 1875 (monit.).

3e *pupitre*. MM. Fiévez, 1er prix en 1889 (monit.). Enderlé, 1er prix en 1891 (monit.). Hayet, 1er prix en 1891 (monit.).

4e *pupitre*. MM. Barthélémy, 1er prix en 1892 (monit.). Goffin, 1er prix en 1891 (monit.), Miry, 1er prix en 1891,

5e *pupitre*. MM. Danhieux, 1er prix en 1894, Hannot, 1r prix en 1896, Dralants, 1er prix en 1898.

Élèves suppléants : MM. *Sadler*, *Vandermeulen*, *Schmidt*.

2ds VIOLONS.

1r *pupitre*. MM. Agniez, 1er prix en 1877 (prof.), Vessier, 1er prix en 1879 (prof.), Coëlho.

2e *pupitre*. MM. Herman, Somers, 1er prix en 1894, Pennequin, 1er prix en 1894.

3e *pupitre*. MM. Pennequin, 1r prix en 1894, Josz, 1r prix en 1896, Daucher, 1er prix en 1897.

4e *pupitre*. MM. Fisson, 1er prix en 1897, Giguère, Vanderzanden.

5e *pupitre*. MM. *Lebon*, *Bollekens*, *Bayot*.

Élèves suppléants : MM. *Ritchie*, *Braun*, *Baudry*.

ALTOS.

1er *pupitre*. MM. Van Hout (prof.), Lapon, 1er prix en 1879 (prof.), Hans, diplôme de capacité en 1891.

2e *pupitre*. MM. Pelgrim, Dubin, 1er prix en 1894, De Bloe, 1er prix en 1887.

3e *pupitre*. MM. Van den Bosch, 1er prix en 1894, Gietzen, 1er prix en 1893, Baroen, 1er prix en 1893.

4e *pupitre*. MM. Ecrepont, 1er prix en 1894, Betrancourt, 1er prix en 1898, Messes, 1er prix en 1896.

Élèves suppléants : MM. *Van Houtte*, *Stubbe*, *Hamakers*.

VIOLONCELLES.

1r *pupitre*. MM. Jacobs, 1er prix en 1872 (prof.), Bosseres, 1er prix en 1877 (monit.).

2e *pupitre*. MM. Godenne, 1er prix en 1883 (monit.), Schoofs, 1er prix en 1888.

3e *pupitre*. MM. Hertz, 1er prix en 1884, L. Miry, 1er prix en 1891.

4e *pupitre*. MM. Goffin, 1er prix en 1892, Doehaerd, 1er prix en 1896.

5e *pupitre*. MM. Soubre, 1er prix en 1898, Kneip, 1er prix en 1899.

Élèves suppléants : MM. *Lindhe*, *Langstroths*.

CONTREBASSES.

1er *pupitre.* M. Eeckhautte (prof.).
6e *pupitre.* MM. Danneels, Sury père, 1er prix en 1861.
7e *pupitre.* MM. Faelen, 1er prix en 1886, Sury fils, 1er prix en 1887.
8e *pupitre.* MM. Jhek, 1er prix en 1893, Peters, 1er prix en 1894.
9e *pupitre.* MM. Gentzsch, 1er prix en 1877 Van Loo, 1er prix en 1898.

1re FLÛTE. . . . . M. Anthoni (professeur).
2e » . . . . . M. Fontaine, 1er prix en 1879 (monit.).
Suppléants : M. Strauwen, 1er prix en 1891,
1er HAUTBOIS. . . . M. Guidé (professeur).
2e » . . . . . M. Nahon, 1er prix en 1898.
Suppléant : MM. Piérard, 1er prix en 1894.
1re CLARINETTE . . . M. Hannon, 1er prix en 1889 (monit.).
2e » . . . . . M. Heirwegh, 1er prix en 1885.
Suppléant : M. Névraumont, 1er prix en 1898.
1er BASSON . . . . M. Bogaerts, 1er prix en 1893.
2e » . . . . . M. Heynen, 1er prix en 1898.
CONTREBASSON . . . M. Trinconi, 1er prix en 1896.
1er COR . . . . . . M. Delatte, diplôme de capacité en 1898.
2e » . . . . . . M. Dubois, 1er prix en 1893.
3e » . . . . . . M. Mahy, diplôme de capacité en 1896.
4e » . . . . . . M. Westphale.
1re TROMPETTE . . . M. Goeyens (professeur).
2e » . . . M. Strauwen, 1er prix en 1881.
3e » . . . M. Grillaert, 1er prix en 1891 (monit.).
Suppléants : MM. Schink, 1er prix en 1893. Van Huffelen, 1er prix en 1883.
TROMBONE ALTO. . . M. H. Seha (professeur).
» TÉNOR . . M. Blangenois, 1er prix en 1893.
» BASSE . . M. Dessaer, 1er prix en 1883.
TUBA . . . . M. Seha.

HARPE. . . . . . . M. Meerloo (professeur).
ORGUE . . . . . . M. Mailly (professeur).
TIMBALES . . . . . M. Cnockaert.
Suppléant : M. *Coutelier*.
BATTERIE. . . . . . MM. *Bernard*, *Gossiaux*, *Sommerlinck*.

CHŒUR.

SOPRANOS.

ASSOCIÉES : Mad. Cornélis-Servais (prof.), Mad. Kips (prof.). Mad. Lefèvre, 1er prix en 1885, Mlle Vindevogel, 1er prix en 1895, Mlle Duchâtelet, 1er prix en 1895, Mad. Merck, 1er prix en 1895, Mad. Miry, 1er prix en 1895, Mad. Dratz, 1er prix en 1896, Mad. Feltesse, 1er prix en 1896, Mlle Collet, 1er prix en 1897, Mad. Fichefet.

DEMI-ASSOCIÉES : Mlles *Lemmens*, *Petyt*.

ÉLÈVES : Mlles *Buol*, *Tourjean*, *Holland*, *Verscheure*, *Feremans*, *Willemsen*, *Deschamps*, *Tyckaert*, *Gahide*, *Manteau*, *Geeraerts*, *Schmiat*, *Fransen*, *César*, *Demazière*, *Duysburgh*, *Belinfante*, *Linkenbach*, *Bouault*, *Jacobs*, *Lœffler*, *Vacher*.

AUXILIAIRES : Mad. *Thys*, Mlles *Wilmet*, *Hasselmans*, *Loriaux*, *Russinger*, *Vogels*, *Petyt*.

CONTRALTOS.

ASSOCIÉES : Mme Flon (prof.), Mlle Flament, 1er prix en 1891.

DEMI-ASSOCIÉE : Mlle *Van Steenkiste*.

ÉLÈVES : Mlles *Hoeffler*, *Nieuwmeyer*, *Vandenberg*, *Paquot*, *Walther*, *Olislagers*, *Cuypers*, *Vandevelde*, *Vandenbroeck*, *Dulière*, *Greer*, *Latinis*, *Das*, *Bourgeois*, *Dieudonné*, *Massin*, *Janssens*, *Knockaert*, *Peters*, *Balon*, *Marchant*, *Chevalier*.

AUXILIAIRES : Mmes *Warsage*, *Michel*, *Hoogewys*, *Robyt*, *Van Langendonck*, *Hennebert*, *Van Luck*.

TÉNORS.

Associés : MM. Demest (prof.), Soubre (prof.), André Deville, Verbruggen (aîné), Verbruggen (jeune), Suy, Van Begin, Marien, Heirwegh, Hoton, Balaes, Disy.

Demi-Associé : M. *Smeesters.*

Élèves : *Devergnies, Goffin, De Groot.*

Auxiliaires : MM. *Deville (Pierre), Deville (François), Gengoux, Chaudoir, Ledrut, Swolfs, Fontaine, Jacobs, Bosquet, Olivier, Petit, Lits, Vandermies, Delecque.*

BASSES.

Associés : MM. Ed. Bauwens (prof.), Vandergoten, 1er prix en 1886, Frère, 1er prix en 1888, Comanne, Vanden Eynde, Blomme, Devos.

Élèves ; MM. *Vermandele, Collet, Virly, Bicquet, Kéfer, Van den Eynden, Vander Heyden, de Sauvejunte.*

Auxiliaires : MM. *Bontez, Gustenhoven, Massart, Simonis, Hamaekers, Flament, Leemans, Maurice Lefèvre, Mauw, Duquet, Bodau, Smits, Dobbelaere, Grossaux, Debusson, Frick, Mercier.*

CONCERTS

DONNÉS PENDANT LA SAISON 1899-1900 (66e *année*).

DIMANCHE 4 FÉVRIER 1900.

Iphigénie en Aulide (1774). . . . . GLUCK.

Tragédie lyrique en trois actes, d'après Racine, par LE BAILLY DU ROLLET, avec le nouveau dénouement d'après la tragédie d'EURIPIDE.

Clytemnestre	Mme BASTIEN.
Iphigénie	Mlles COLLET.
Diane	VACHER.
Agamemnon	MM. DUFRANNE.
Calchas	SEGUIN.
Achille	HENNUYER.
Patrocle / *Arcas*	VANDERGOTEN.

ACTE PREMIER.

(Le camp des Grecs, à Aulis, port de la mer d'Eubée.)

SCENE I.

AGADEMNON, *seul.*

Diane impitoyable, en vain vous l'ordonnez
Cet affreux sacrifice:
En vain vous promettez de nous être propice,
De nous rendre les vents par votre ordre enchaînés
Non, la Grèce outragée,
Des Troyens, à ce prix, ne sera pas vengée.
Je renonce aux honneurs qui m'étaient destinés:
Et, dût-il m'en coûter la vie,
On n'immolera point ma fille Iphigénie.
Diane impitoyable, en vain vous l'ordonnez.
Brillant auteur de la lumière,
Verrais-tu, sans pâlir, le plus grand des forfaits
Dieu bienfaisant, exauce ma prière
Et remplis les vœux que je fais?

Sur la route de Mycène,
Dirige le fidèle Arcas;
Que, trompant ma fille et la reine,
Elles pensent qu'Achille, oubliant tant d'appas,
Songe à former une autre chaîne:
Qu'elles retournent sur leurs pas.
Si ma fille arrive en Aulide,
Si son fatal destin la conduit en ces lieux,
Rien ne peut la sauver du transport homicide.
De Calchas, des Grecs et des Dieux.

SCÈNE II.

CALCHAS, AGAMEMNON, GRECS.

CHŒUR DES GRECS.

C'est trop faire de résistance;
Il faut des Dieux irrités
Nous révéler les volontés.
O Calchas! rompez le silence.
Parlez : pour calmer leur courroux,
Quel sacrifice exigent-ils de nous?

CALCHAS.

Pourquoi me faire violence?

LES GRECS.

C'est trop faire de résistance;
Il faut des Dieux irrités
Nous révéler les volontés.
O Calchas! rompez le silence.

CALCHAS.

Le ciel répond à votre impatience.
D'une sainte terreur tous mes sens sont saisis :
Diane, ô puissante déesse!
Ton esprit m'agite et me presse;
J'annonce, en frémissant, l'ordre que tu prescris.
Tu veux que, par ma main tremblante,
Le sang le plus pur soit versé...
Quoi! ton courroux ne peut être apaisé
Que par une offrande sanglante?
Que de cris, que de pleurs!
O père déplorable!
O divinité redoutable,
Adoucis tes rigueurs!

AGAMEMNON.

O divinité redoutable,
Adoucis tes rigueurs!

CALCHAS.

Grecs, pourrez-vous l'offrir, cet affreux sacrifice?

LES GRECS.

Nommez-nous la victime et, prompts à l'immoler,
Sur les autels des Dieux tout son sang va couler.
O Diane, sois-nous propice,
Guide-nous au bord phrygien,
Que notre fureur s'assouvisse
Dans le sang du dernier Troyen.

CALCHAS.

Soyez contents; allez, et, ce jour même,
La victime à l'autel remplira vos souhaits.

SCÈNE III.

AGAMEMNON, CALCHAS.

CALCHAS.

Vous voyez leur fureur extrême,
Et vous savez des Dieux la volonté supprême.

AGAMEMNON

Ah! ne me parlez plus de ces Dieux que je hais!

CALCHAS.

Téméraire, arrêtez; redoutez leur vengeance;
Par une prompte obéissance,
Vous en pouvez enccr prévenir les effets.
Soumettez-vous sans résistance
A leurs inflexibles décrets.

AGAMEMNON.

Peuvent-ils ordonner qu'un père,
De sa main présente à l'autel
Et pare du bandeau mortel
Le front d'une victime et si tendre et si chère?
Je n'obéirai point à cet ordre inhumain!
J'entends retirer dans mon sein
Le cri plaintif de la nature;
Elle parle à mon cœur, et sa voix est plus sûre
Que les oracles du destin.
Je n'obéirai point à cet ordre inhumain!

CALCHAS.

Vous oseriez être parjure?...
Le Ciel a reçu vos serments.

AGAMEMNON.

Je connais mes engagements:
Sur ces bords malheureux, si ma fille appelée
Obéit, je consens qu'elle soit immolée.

CALCHAS.

On croit tromper les Dieux avec de vains détours;
Mais jusqu'au fond des cœurs leur œil perçant sait lire.
S'il faut qu'Iphigénie expire,
Vous tentez vainement de conserver ses jours;
Malgré vous, à l'autel ils sauront la conduire;
Ils y traînent déjà ses pas.

SCÈNE IV.

LES MÊMES. CHŒUR DU PEUPLE, *qui traverse rapidement le théâtre.*

LE PEUPLE.

Clytemnestre et sa fille! O Dieux, que d'allégresse!
Courons admirer tant d'appas!

AGAMEMNON.

Qu'entends-je? juste ciel! O douleur! O tendresse!

CALCHAS.

Au faîte des grandeurs, mortels impérieux.
Voyez quelle est votre faiblesse;
Rois, sous qui tout fléchit, fléchissez sous les Dieux.

AGAMEMNON.

Dieux cruels! vous voulez opprimer l'innocence.
Accablé sous votre puissance,
Je ne puis résister à votre volonté.
Ma fille, je frémis...

CALCHAS.

La victime s'avance.

CHŒUR, *derrière le théâtre.*

Que d'attraits, que de majesté!
Que de grâces, que de beauté!

AGAMEMNON.

Ah! Calchas, que son nom soit encore un mystère.
Dieux! que de pleurs va répandre une mère.

SCÈNE V.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE ET LEUR SUITE.

(Clytemnestre et Iphigénie arrivent sur le théâtre, montées sur un char, accompagnées des femmes de leur suite. Le peuple les entoure et suit en dansant et en chantant.)

LE PEUPLE.

Que d'attraits, que de majesté!
Que de grâces, que de beauté!
Qu'aux auteurs de ses jours elle doit être chère!

Agamemnon est à la fois
Le plus fortuné père,
Le plus heureux époux et le plus grand des rois!

CLYTEMNESTRE.

Que j'aime à voir ces hommages flatteurs
Qu'ici on s'empresse à vous rendre!
Pour une mère tendre
Que ce spectacle a de douceurs!
Demeurez dans ces lieux, ma fille; et, sans partage,
Recevez les honneurs qui nous sont adressés;
Je vais voir si le Roi, de nos vœux empressés,
Consent à recevoir l'hommage.

—

DIVERTISSEMENT.

A. *Gavotte.*

B. *Menuet.*

—

IPHIGÉNIE.

Les vœux dont tout ce peuple m'honore,
Peuvent-ils flatter mes souhaits?
Achille à mes yeux inquiets
Ne s'offre point encore.

SCÈNE VI

IPHIGÉNIE, CLYTEMNESTRE, LE PEUPLE.

CLYTEMNESTRE, *au peuple.*

Allez...

A Iphigénie.

Il faut sauver notre gloire offensée,
Ma fille, il faut partir à l'instant de ces lieux.

IPHIGÉNIE.

Partir sans voir Achille! ô Dieux!
Lui, de qui l'ardeur empressée...

CLYTEMNESTRE.

Achille désormais doit vous être odieux;
Indigne de l'honneur promis à sa tendresse,
Dans de nouveaux liens ses vœux sont retenus.

IPHIGÉNIE.

Qu'entends-je? O ciel!

CLYTEMNESTRE.

Fuyons la honte d'un refus,
Et ne lui montrons point une lâche faiblesse.

IPHIGÉNIE.

Hélas !

CLYTEMNESTRE.

Armez-vous d'un noble courage;
Etouffez des soupirs trop indignes de vous;
N'écoutez qu'un juste courroux
Contre un ingrat qui vous outrage.
Que votre père et les Dieux irrités,
Ces Dieux jaloux dont vous sortez,
S'arment, pour le punir, de toute leur puissance,
Et que le cri de la vengeance
Retentisse de tous côtés !

(*Elle sort*).

SCÈNE VII.

IPHIGÉNIE, *seule*.

L'ai-je bien entendu, grands Dieux ! le puis-je croire,
Qu'oubliant ses engagements,
Achille, au mépris de sa gloire,
Au mépris de l'amour, trahisse ses serments !

AIR.

Hélas ! mon cœur sensible et tendre,
De ce jeune héros s'était laissé charmer !
La gloire et le devoir m'ordonnaient de l'aimer,
Et, d'accord avec eux, l'amour vint me surprendre.
Parjure ! tu m'oses trahir;
Un autre objet a su te plaire :
Je te dois toute ma colère,
Je forcerai mon cœur à te haïr.
Que sa tendresse avait pour moi de charmes !
Qu'il est cruel d'y renoncer !
De mes yeux, malgré moi, je sens couler des larmes;
Est-ce pour un ingrat qu'ils en devraient verser ?
Un autre objet a su te plaire :
Parjure ! tu m'oses trahir;
Je te dois toute ma colère,
Je forcerai mon cœur à te haïr.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE I.

IPHIGÉNIE, FEMMES DE SA SUITE.

LES SUIVANTES.

Rassurez-vous, belle princesse;
Achille sera votre époux.
Agamemnon, pour vous plein de tendresse,
Sait trop que ce héros est le seul de la Grèce
Qui soit digne de vous.

IPHIGÉNIE.

Vous essayez en vain de bannir mes alarmes;
L'amour n'a que de faibles armes.
Quand l'honneur parle au héros offensé.
Par la crainte et par l'espérance,
Ah ! que mon cœur est tourmenté.
Rien n'égale la violence
Des mouvements confus dont il est agité.
Amour, j'implore ta puissance;
Fléchis d'Agamemnon l'indomptable fierté,
Apaise le courroux d'un amant irrité,
Et rétablis entre eux l'heureuse intelligence
D'où dépend ma félicité.

SCÈNE II.

IPHIGÉNIE, CLYTEMNESTRE, FEMMES DE LA SUITE.

CLYTEMNESTRE

Ma fille, votre hymen s'apprête;
Le roi lui-même, au temple, en ordonne la fête :
Quel triomphe pour vous, quelle gloire pour moi !
Aux yeux de tous les Grecs, le fils d'une Déesse
Va me nommer sa mère et vous donner sa foi.

IPHIGÉNIE.

Ah ! grands Dieux, je renais.

CLYTEMNESTRE.

Tout plein de sa tendresse,
Achille vient.

SCÈNE III.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ACHILLE, PATROCLE, FEMMES DE LA SUITE D'IPHIGÉNIE, THESSALIENS ET THESSALIENNES.

ACHILLE.

Les auteurs de vos jours
Consentent que l'hymen m'unisse à ce que j'aime;
De ma félicité suprême,
Princesse, rien ne peut interrompre le cours.

ACHILLE, *aux Thessaliens.*

Chantez, célébrez votre reine.
L'hymen, qui sous ses lois m'enchaîne,
Va nous rendre à jamais heureux.

LES THESSALIENS.

Chantons, célébrons notre reine.
L'hymen, qui sous ses lois l'enchaîne,
Va nous rendre à jamais heureux.

BALLET.

1. Air des Athlètes.
2. Sarabande (solo de flûte par M. ANTHONI).
3. Pas des esclaves.
4. Passacaille et Gavotte.

IPHIGÉNIE, CLYTEMNESTRE, ACHILLE, PATROCLE.

QUATUOR AVEC CHŒUR.

Jamais à tes autels le plus saint des serments,
Favorable Hyménée,
N'enchaîna la destinée
De plus heureux époux, de plus tendres amants.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, ARCAS, *qui est entré vers la fin du divertissement.*

ACHILLE.

Princesse, pardonnez à mon impatience.
Agamemnon nous attend à l'autel :
Venez combler les vœux du plus heureux mortel.

ARCAS, *se jetant au devant d'eux.*

Je ne puis plus garder un coupable silence.
Infortunés amants, où courez-vous? O ciel!
Non, non, vous n'irez pas à cet autel funeste.

ACHILLE.

Que dites-vous, Arcas.

CLYTEMNESTRE.

Vous me faites trembler.

ARCAS.

Votre époux, instrument de la fureur céleste,
Attend sa fille au temple... et c'est pour l'immoler.

CLYTEMNESTRE.

Lui, mon époux!

IPHIGÉNIE.

Mon père!

CLYTEMNESTRE.

O désespoir! ô crime!

TOUS.

Fut-il jamais conçu de projet plus affreux?

ARCAS.

Oui, c'est Iphigénie, oui, voilà la victime
Que demandent les Dieux.

LES THESSALIENS, *s'avançant en tumulte.*

Nous ne souffrirons point ce sacrifice impie :
C'est notre reine, Achille est son époux
Et chacun de nous tous
Tombera sous leurs coups
Pour conserver les jours d'Iphigénie.

CLYTEMNESTRE, *tombant aux genoux d'Achille.*

Seigneur, j'embrasse vos genoux!
Ayez pitié de cette infortunée :
Sur ces bords malheureux je l'avais amenée.
Dans l'espoir de l'unir à vous.
Par un père cruel à la mort condamnée
Et par les Dieux abandonnée,
Elle n'a que vous seul; vous êtes dans ces lieux
Son père, son époux, son asile et ses Dieux!
Vous remplirez mon espérance,
Vous défendrez des jours si précieux,
Le courroux éclatant qui paraît dans vos yeux,
M'en donne l'assurance.
Elle n'a que vous seul; sans vous, sans vos secours,
Nous la perdons tous deux, c'en est fait de ses jours.

ACHILLE.

Reine, rassurez-vous et n'appréhendez pas
Que son père et les Grecs l'arrachent de vos bras :
Rentrez, je vais ici l'attendre.

SCÈNE V.

ACHILLE, PATROCLE.

ACHILLE.

Suis-moi, Patrocle!

PATROCLE.

Et que voulez-vous faire?
Voulez-vous, n'écoutant qu'un aveugle transport,
Aussi cruel que les Dieux et son père,
Voulez-vous lui donner la mort?

ACHILLE.

Qui, moi? Cours, et dis-lui qu'elle n'a rien à craindre :
Qu'outragé, furieux, mais vaincu par l'amour,
Quel que soit mon courroux, je saurai me contraindre
Et respecter celui qui lui donna le jour.

SCÈNE VI.

AGAMEMNON, ACHILLE, ARCAS, GARDES.

ACHILLE.

Je le vois. Ciel, retiens la fureur qu'il m'inspire.
Arrêtez!

AGAMEMNON, *à part.*

C'est Achille. Aurait-on pu l'instruire ..

ACHILLE.

Je sais vos barbares projets;
Je sais qu'inhumain et parjure,
Vous vouliez, sous mon nom, consommer des forfaits
Dont frémit la nature;
J'en saurai malgré vous prévenir les effets.
Mais vous qui m'avez fait la plus mortelle injure,
Rendez grâce à l'amour, si mon bras furieux
N'a pas encor vengé...

AGAMEMNON.

Jeune présompteux!
Vous dont l'audace et m'indigne et me blesse,
Oubliez-vous qu'ici je commande à la Grèce;
Que je ne rends qu'aux Dieux compte de mes desseins;
Et que vingt rois, soumis à mon pouvoir suprême,
Doivent sans murmurer, que vous devez vous-même
Attendre avec respect mes ordres souverains?

ACHILLE.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire,
Et, si vous m'entendez, ce seul mot doit suffire :
Avant que votre fureur
Immole ce que j'aime,
Il faut que votre rage extrême
S'apprête à me percer le cœur.

(Il sort).

SCÈNE VII.

AGAMEMNON, ARCAS, GARDES.

AGAMEMNON.

Tu décides son sort :
Ton insolente audace
Hâte le coup qui la menace;
Elle va recevoir la mort.
A moi, soldats!... O Dieu! que vais-je faire?
C'est ta fille, cruel, que tu leur vas livrer;
Ta fille si longtemps, à ton amour si chère;
Tout mon cœur se sent déchirer...
Non, qu'elle vive... Ah! quelle est ma faiblesse!
Pour conserver ses jours que les Dieux ont proscrits,
Faut-il sacrifier l'intérêt de la Grèce?
Faut-il d'Achille endurer les mépris?
Non, que plutôt cent fois à l'autel entraînée,
Ma fille par sa mort... ma fille? Je frémis!
Iphigénie, ô ciel! de festons couronnée,
A l'homicide acier présentera son sein!
Je verrai tout son sang couler?... Père inhumain!
N'entends-tu pas les cris des Euménides?
L'air retentit des affreux sifflements
De leurs serpents homicides :
Vengeresses des parricides,
Elles commencent leurs tourments!
Barbares, arrêtez! Les Dieux ont fait mon crime,
Ils ont conduit ma main, ils ont porté les coups;
Eux seuls immolent la victime.
Quoi, rien ne peut fléchir votre courroux,
Cruelles? Mais en vain votre fureur s'irrite.
Le remords dévorant qui me presse et m'agite,
Pour déchirer mon cœur est plus puissant que vous.
Avec ma garde, Arcas, accompagnez la reine;
Qu'elle prenne à l'instant le chemin de Mycène;
Qu'avec ma fille, abandonnant ces lieux,
Elle la cache à tous les yeux.
Allez! (*Arcas et les gardes sortent.*)

O toi, l'objet le plus aimable,
Que tant de vertus font chérir,
Pardonne à ton père coupable,
En faveur de son repentir.
Hélas! c'est toi qui la première
D'un nom si doux sus m'appeler;
Et déjà ma main sanguinaire
Se préparait à t'immoler!

Non, que plutôt des Dieux l'implacable colère
A tes yeux me puisse accabler !
Et toi, Déesse impitoyable,
Perce mon cœur au lieu du sien;
Satisfais ta rage implacable:
Tu veux du sang, répands le mien!

ACTE TROISIÈME.

(Intérieur d'une tente)

SCÈNE I

IPHIGÉNIE.

LE PEUPLE, *au dehors.*

Non, non, nous ne souffrirons pas
Qu'on enlève aux Dieux leur victime:
Ils ont ordonné son trépas,
Notre fureur est légitime.

SCÈNE II.

IPHIGÉNIE, ACHILLE.

ACHILLE.

Princesse, suivez-moi;
Ne craignez ni les cris ni la rage inutile
D'un peuple, à mon aspect, saisi d'un juste effroi.
Marchez en sûreté sous la garde d'Achille;
Venez!

IPHIGÉNIE.

Hélas! ô devoir rigoureux!

ACHILLE.

Venez, ne perdons point des instants précieux.

IPHIGÉNIE.

Vous vous armez en vain pour une infortunée,
Seigneur, dont le trépas...

ACHILLE.

Quel étrange discours!
Songez-vous que ma destinée,
Ma vie et mon bonheur dépendent de vos jours?

IPHIGÉNIE.

Ils m'étaient chers, je ne puis m'en défendre,
Ces jours contre lesquels les Dieux sont conjurés;
Ils vous appartenaient, et l'amour le plus tendre
Vous les avait à jamais consacrés,

Adieu, conservez dans votre âme
Le souvenir de notre ardeur;
Et qu'une si parfaite flamme
Vive du moins dans votre cœur.
N'oubliez pas qu'Iphigénie,
Digne d'un moins funeste sort,
Pour vous seul chérissait la vie
Et vous aima jusqu'à la mort.

ACHILLE.

Sans vous, Achille pourrait-il vivre?
Non, non, j'en atteste les Dieux!
Je dois vous arracher, malgré vous, de ces lieux:
Venez, princesse, il faut me suivre.

IPHIGÉNIE.

Arrêtez! Quel est votre espoir?
Avez-vous cru qu'Iphigénie
Pût oublier sa gloire et son devoir?
Ils lui sont plus chers que la vie.

ACHILLE.

Eh bien! obéissez, barbare;
Courez chercher le plus affreux trépas;
A ce temple odieux, je vole sur vos pas;
J'y préviendrai le coup qu'on vous prépare.
(*Il sort.*)

LE PEUPLE, *au dehors.*

Non, non, nous ne souffrirons pas
Qu'on enlève aux Dieux leur victime:
Ils ont ordonné son trépas,
Notre fureur est légitime.

IPHIGÉNIE.

Cruel? il fuit... O ciel! satisfais ton courroux
Et préviens par ma mort, le carnage et le crime.

SCÈNE III.

IPHIGÉNIE, CLYTEMNESTRE, FEMMES DE LA SUITE.

CLYTEMNESTRE.

Osez mettre le comble à votre rage impie,
Barbares, venez donc m'immoler dans ses bras.
O mon Iphigénie!

IPHIGÉNIE.

O ma mère!
Ah! si jamais je vous fus chère,
Partez, et n'allez point dans un camp révolté,

Pour m'arracher des mains d'un peuple sanguinaire,
Exposer votre rang et votre dignité.

CLYTEMNESTRE.

Et qu'importent ma gloire et mon rang et ma vie?
Non. si ma fille m'est ravie,
Non, je ne veux plus voir la lumière des cieux!

IPHIGÉNIE.

Vivez, vivez pour Oreste, mon frère,
Sur cet objet si cher réunissez vos vœux :
Puisse-t-il être plus heureux,
Puisse-t-il être, hélas! moins funeste à sa mère!
Du sort qui me poursuit n'accusez point mon père.

CLYTEMNESTRE.

Lui, par qui le couteau de ses mains apprêté...

IPHIGÉNIE.

Pour conserver mes jours que n'a-t-il point tenté?
Mais au courroux des Dieux qui pourrait me soustraire?

LE PEUPLE, *au dehors*

Non, non, nous ne souffrirons pas
Qu'on enlève aux Dieux leur victime...

IPHIGÉNIE.

Vous entendez les cris d'un peuple furieux,
Ma mère, rappelez ce sublime courage,
Apanage du sang que vous tenez des cieux:
Recevez mes derniers adieux.

CLYTEMNESTRE.

Cruelle, tu veux donc que j'expire à tes yeux?
Moi, je consentirais... et du courroux céleste...
Ta mère. . ô ciel!
(*Elle tombe dans les bras des femmes.*)

IPHIGÉNIE.

Hélas! prenez soin de ses jours
Et détournez ses pas de l'autel où je cours.
(*Elle sort précipitamment.*)

SCÈNE IV.

CLYTEMNESTRE, *courant après Iphigénie.*

Dieux puissants que j'atteste,
Non, je ne le souffrirai pas...
Aux femmes qui lui barrent le passage

Vous osez arrêter mes pas!
Perfides, privez-moi du jour que je déteste;
Dans ce sein maternel enfoncez le couteau
Et qu'au pied de l'autel funeste,
Je trouve du moins mon tombeau!
Ah! je succombe à ma douleur mortelle!

(*Elle se laisse tomber, anéantie, sur un siège.*)

Ma fille,... je la vois sous le fer inhumain
Que son barbare père aiguisa de sa main,
Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Ose porter sur elle une main criminelle;
Il déchire son sein... et d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant il consulte les Dieux.
Arrêtez, monstre sanguinaire!
Tremblez, c'est le pur sang du souverain des cieux,
Dont vous osez rougir la terre!
Jupiter, lance la foudre!
Que, sous tes coups écrasés,
Les Grecs soient réduits en poudre,
Dans leurs vaisseaux embrasés!
Et toi, soleil, et toi, qui, dans cette contrée,
Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée,
Toi qui n'osas du père éclairer le festin,
Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.

LES GRECS, *derrière le théâtre.*

Puissante Déité, protège-nous toujours!

CLYTEMNESTRE.

Quels tristes chants se font entendre!

LES GRECS.

Pour prix du sang que nous allons répandre...

CLYTEMNESTRE.

O Dieux! ils vont trancher ses jours!
En vain vous m'opposez une pitié cruelle,
Barbares, malgré vous je vole à son secours
Ou je vais mourir avec elle.
(*Elle force le passage.*)

LES GRECS.

Au rivage troyen permets-nous de descendre!

SCÈNE V.

Le théâtre représente le rivage de la mer, sur lequel on voit un autel; Iphigénie est à genoux sur la marche de l'autel derrière lequel est le Grand-Prêtre, les bras étendus vers le ciel et le couteau sacré à la main. Les Grecs, en foule, occupent les deux côtés du théâtre.)

LES GRECS.

Pour prix du sang que nous allons répandre,
Puissante Déité, protège-nous toujours ?
De nos traveaux n'interromps plus le cours,
Au rivage troyen permets-nous de descendre.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, ACHILLE.

LES GRECS, *fuyant en désordre*

Fuyons, fuyons tous :
D'Achille craignons le courroux.

(Achille entre, suivi des Thessaliens; il va à Iphigénie, l'enlève, et, la tenant de la main gauche, il menace de la droite armée Calchas et les Grecs.)

LE PEUPLE

C'est en vain qu'on veut la défendre
Tout son sang va couler.

ACHILLE

Avant de le répandre,
Il faudra verser le mien.

LE PEUPLE

Frappons, immolons la victime !

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE.

Secourez-nous, grands Dieux !

THESSALIENS.

Ecrasons ces audacieux.

LE PEUPLE.

Notre fureur est légitime. Frappons !

SCÈNE VII (*Dénouement nouveau*).

CALCHAS.

Arrêtez, arrêtez, calmez cette fureur extrême ;
La Déesse vient elle-même
Nous prescrire ses volontés.

CHŒUR.

La Déesse vient nous prescrire ses volontés.

DIANE (*dans un nuage, à Iphigénie*).

Vierge héroïque, toi qui voulus t'immoler
Pour le salut de ta patrie,
Si j'accepte le don que tu fais de la vie,
Ton sang sur mon autel ne devra point couler.
Sois ma prêtresse; vas, sur de lointaines plages
Révéler mon culte aux Scythes sauvages!
Et vous, Grecs, dignes fils d'invincibles aïeux.
Partez. — La voile s'enfle au souffle de la brise;
Sous les murs d'Ilion la victoire promise
Par le maître des Dieux
Va couronner vos exploits glorieux.
(*Diane disparaît dans le nuage*).

CALCHAS.

Adorons la puissance et les bontés des Dieux.

CHŒUR.

Adorons la puissance et les bontés des Dieux.

CLYTEMNESTRE.

O ma fille!

AGAMEMNON.

Dieux bons, vous m'épargnez un crime.

ACHILLE.

Iphigénie, hélas!

IPHIGÉNIE.

Achille adieu!

ACHILLE.

La déesse cruelle exige une victime;
Me voilà; qu'elle frappe!

IPHIGÉNIE.

Elle a reçu mes vœux.
Ami, sans murmure impuissant,
Suivons la volonté céleste,
Des Dieux les décrets éternels!
Par pitié pour mon cœur,
Rends moins dur, moins amer,
Le triste moment des adieux.

Si l'âme pleure et crie
Le devoir m'est plus fort que la vie
Sans plainte j'obéis aux Dieux.

CLYTEMNESTRE, AGAMEMNON.

Mon cœur, palpitant de bonheur
Exalte la bonté céleste,
Des Dieux les décrets éternels !
Qui sauve notre enfant adoré
D'un sort implacable, odieux.
L'absence est cruelle
Mais le cœur a des ailes;
Elle doit vivre au loin pour honorer les Dieux.
Ses jours sont consacrés aux Dieux.

ACHILLE.

Hélas ? à quoi sert d'accuser
La dure volonté céleste,
Des Dieux les décrets sans pitié !
Mes regrets et mes larmes,
Rien ne peut retarder
Le triste moment des adieux.
Je t'aime, je t'admire
Mais mon cœur se déchire
Et tu me prends la vie
En ces cruels adieux.

CALCHAS.

En mer, fils de l'Hellade,
Ilion vous appelle !

ACHILLE.

En mer pour acquérir
Une gloire immortelle !

AGAMEMNON.

En mer ! la nef s'agite et creuse son sillon !

CHŒUR.

En mer ! Ilion !

DIMANCHE 18 FÉVRIER 1900.

Concert pour célébrer l'heureux rétablissement de S. M. LA REINE.

Antienne : *Domine salvam fac domum regiam nostram ; et exaudi nos in die qua invocaverimus te.*

TE DEUM composé pour célébrer la victoire des Anglais à Dettingen (1743) . . . . HÆNDEL.

N° 1. — INTRODUCTION ET CHŒUR.

Te Deum, laudamus, te Dominum confitemur.	Nous te louons, ô Dieu! nous te reconnaissons pour le souverain Seigneur.

N° 2. — SOLO ET CHŒUR.

Te æternum Patrem omnis terra veneratur.	Père éternel, toute la terre te vénère.

N° 3. — DEMI-CHŒUR.

Tibi omnes angeli, tibi cœli et universæ potestates.	Tous les anges, toutes les puissances des cieux te proclament.

N° 4. — CHŒUR.

Tibi Cherubim et Seraphim incessabile voce proclamant : Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus, Deus Sabaoth.	Les Chérubins et les Séréphins redisent sans cesse : Saint, Saint, Saint, le Seigneur, Dieu des armées
Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ.	Les cieux et la terre sont remplis de ta gloire.

N° 5. — QUATUOR ET CHŒUR.

Te gloriosus Apostolorum chorus; Te Prophetarum laudabilis numerus; Te Martyrum candidatus laudat exercitus;	Le chœur glorieux des Apôtres, la troupe vénérable des Prophètes, l'éclatante armée des Martyrs chantent tes louanges.
Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia.	Dans toute l'étendue de l'univers, l'Eglise t'adore.
Patrem immensæ majestatis.	O Père, dont la grandeur est infinie.

N° 6. — Chœur.

Venerandum tuum verum et unicum Filium :
Sanctum quoque Paracletum Spiritum.

Et ton Fils unique, ton Verbe incréé, et l'Esprit-Saint, l'ineffable consolateur.

N° 7. — Solo (M. Vandergoten) et chœur.

Tu rex gloriæ, Christe;
Tu patris sempiternus es Filius.

O Christ, roi de gloire ! tu es le Fils éternel du Père.

N° 8. — Solo (M. Demest).

Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.

Fait homme pour sauver l'homme, tu n'as point dédaigné de descendre dans le sein d'une Vierge.

N° 9. — Chœur.

Tu devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna cœlorum.

Brisent l'aiguillon de la mort, tu as ouvert à ceux qui croient le royaume des cieux.

N° 10. — Trio (M[lle] Flament, MM. Hennuyer et Demest.)

Tu ad dexteram Dei tu sedes in gloria Patris.
Judex crederis esse venturus.

Tu es assis à la droite de Dieu, dans la gloire du Père.
Nous croyons que tu viendras comme juge.

N° 11. — Chœur.

Te ergo quæsumus tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

Viens en aide, nous t'en conjurons, à tes serviteurs que tu as rachetés de ton sang précieux.

N° 12. — Chœur.

Æternâ fac cum sanctis tuis in gloria numerari.
Salvum fac populum tuum. Domine, et benedic hereditati tuæ, et rege eos, et extolle illos usque in æternum.

Fais qu'ils soient comptés parmi tes saints, dans ta gloire éternelle.
Sauve ton peuple, Seigneur, et bénis ton héritage. Que ta main les conduise et les élève jusque dans l'éternité.

N° 13. — Chœur.

Per singulos dies benedicimus te :
Et laudamus nomen tuum in sæculum sæculi.

Chaque jour nous te bénissons. Nous chantons les louanges de ton nom, maintenant et dans les siècles des siècles.

N° 14. — SOLO (Demest).

Dignare Domine, die isto sine peccato nos custodire.	Daigne, Seigneur, pendant ce jour, nous préserver de tout péché. Aie pitié, mon Dieu, aie pitié de nous.
Miserere nostri, Domine, miserere nostri.	
Fiat misericordia tua super nos, quemadmodum speravimus in te.	Etends sur nous ta miséricorde, selon que nous avons espéré en toi.

N° 15. — CHŒUR FINAL.

In te, Domine, speravi; non confundar in œternum.	J'ai espéré en toi, Seigneur, je ne serai point confondu éternellement.

DIMANCHE 11 MARS 1900.

Iphigénie en Tauride (1779) . . . . GLUCK.

Tragédie lyrique en quatre actes, paroles de GUILLARD.

Iphigénie	Mme	BASTIEN.
Oreste	MM.	SEGUIN.
Pylade		IMBART DE LA TOUR.
Thoas		DUFRANNE.
Diane	Mlle	HOLLAND.
Un Scythe . . . . / *Le Ministre du Sanctuaire*	M.	VANDERGOTEN.
Une femme grecque	Mlles	DEMAZIÈRE.
1re *prêtresse*		HOLLAND.
2e *prêtresse*		PAQUOT.

Chœur des Prêtresses.
Chœur des Scythes.
Chœur des Grecs.
Chœur des Euménides.

ACTE PREMIER.

(Le théâtre représente, dans le fond, l'entrée du temple de Diane; sur le devant, le bois sacré qui le précède et l'entoure.

On entend, dès le commencement de la symphonie, quelques coups de tonnerre qui se succèdent plus rapidement à mesure qu'elle marche. Elle finit par une tempête furieuse. Le jour est commencé, mais il est obscurci par les nuages, et le théâtre n'est éclairé que par la lueur des éclairs.)

SCÈNE I.

IPHIGÉNIE, LES PRÊTRESSES.

IPHIGÉNIE.

Grands Dieux, soyez-nous secourables,
Détournez vos foudres vengeurs;
Tonnez sur les têtes coupables,
L'innocence habite en nos cœurs.

LES PRÊTRESSES.

Grands Dieux, etc.

IPHIGÉNIE.

Si ces bords cruels et sinistres
Sont l'objet de votre courroux,
Daignez à vos faibles ministres
Offrir des asiles plus doux.

LES PRÊTRESSES.

Grands Dieux, etc.

IPHIGÉNIE.

Que nos mains saintement barbares
N'ensanglantent plus vos autels!
Rendez ces peuples plus avares
Du sang des malheureux mortels.

LES PRÊTRESSES.

Grands Dieux, etc.

(Pendant les deux dernières strophes, l'orage diminue insensiblement, le tonnerre s'éloigne, cesse, et le jour croît et s'éclaircit à mesure que la scène avance.)

IPHIGÉNIE.

Ces Dieux que notre voix implore
Apaisent enfin leur rigueur;
Le calme reparaît; mais au fond de mon cœur,
Hélas! l'orage habite encore.

UNE PRÊTRESSE.

Iphigénie, ô ciel! craindrait-elle un malheur?

UNE AUTRE PRÊTRESSE.

D'où naît le trouble affreux dont votre âme est saisie?

IPHIGÉNIE.

Juste ciel !

UNE PRÊTRESSE.

Ah! parlez, divine Iphigénie;
Nos malheurs sont communs; loin de notre patrie,
Conduites avec vous sur ce funeste bord,
N'avons-nous pas toujours partagé votre sort?

IPHIGÉNIE.

Cette nuit, j'ai revu le palais de mon père;
J'allais jouir de ses embrassements,
J'oubliais en ces doux moments
Ses anciennes rigueurs et quinze ans de misère...
La terre tremble sous mes pas,
Le soleil indigné fuit ces lieux qu'il abhorre,
Le feu brille dans l'air, et la foudre en éclats
Tombe sur le palais, l'embrase et le dévore.
Du milieu des débris fumants
Sort une voix plaintive et tendre;
Jusqu'au fond de mon cœur elle se fait entendre;
Je vole à ces tristes accents.
A mes yeux aussitôt se présente ... mon père,
Sanglant, percé de coups, et d'un spectre inhumain
Fuyant la rage meurtrière;
Ce spectre affreux, c'était ma mère !
Elle m'arme d'un glaive et disparaît soudain!
Je veux fuir... on me crie : Arrête, c'est Oreste!
Je voix un malheureux, et je lui tends la main,
Je veux le secourir; un ascendant funeste
Forçait mon bras à lui percer le sein.

LES PRÊTRESSES.

O songe affreux! nuit effroyable!
O douleur! ô mortel effroi!
Ton courroux est-il implacable?
Entends nos cris, ô ciel! apaise-toi.

IPHIGÉNIE.

O race de Pélops! race toujours fatale!
Jusque dans ses derniers neveux,
Le ciel poursuit encor le crime de Tantale :
Le roi des rois, le sang des Dieux,
Agamemnon descend dans la nuit infernale.

Son fils du moins restait à ma douleur,
J'attendais de lui seul la fin de ma misère;
O mon cher Oreste, ô mon frère!
Tu ne sécheras pas les larmes de ta sœur.

UNE PRÊTRESSE.

Calmez ce désespoir où votre âme est livrée;
Les Dieux conserveront cette tête sacrée;
Osez tout espérer.

IPHIGÉNIE.

Non, je n'espère plus:
Depuis que je respire, en butte à leur colère,
D'opprobre et de malheurs tous mes jours sont tissus;
Ils y mettent le comble, ils m'enlèvent mon frère.

AIR.

O toi qui prolongeas mes jours,
Reprends un bien que je déteste,
Diane! je t'implore, arrêtes-en le cours;
Rejoins Iphigénie au malheureux Oreste.
Hélas! tout m'en fait une loi,
La mort me devient nécessaire;
J'ai vu s'élever contre moi
Les Dieux, ma patrie et mon père.

LES PRÊTRESSES.

Quand verrons-nous tarir nos pleurs!
La source en est-elle infinie?
Ah! dans un cercle de douleurs
Le ciel marqua le cours de notre vie.

SCÈNE II

IPHIGÉNIE, LES PRÊTRESSES, THOAS, GARDES.

THOAS.

Dieux! le malheur en tous lieux suit mes pas:
Des cris du désespoir ces voûtes retentissent.
(A Iphigénie).
Prêtresse, dissipez les terreurs de Thoas;
Interprète des Dieux, que vos vœux les fléchissent!

IPHIGÉNIE.

A mes gémissements le ciel est sourd, hélas!

THOAS.

Ce ne sont pas des pleurs, c'est du sang qu'il demande,

IPHIGÉNIE.

Quelle effroyable offrande!
Apaise-t-on les Dieux par des assassinats?

THOAS.

Le ciel, par d'éclatants miracles,
A daigné s'expliquer à vous;
Mes jours sont menacés par la voix des oracles,
Si d'un seul étranger, relégué parmi nous,
Le sang échappe à leur courroux.

AIR.

De noirs pressentiments mon âme intimidée
De sinistres terreurs est sans cesse obsédée.
Le jour blesse mes yeux et semble s'obscurcir,
J'éprouve l'effroi des coupables;
Je crois voir sous mes pas la terre s'entr'ouvrir,
Et l'enfer prêt à m'engloutir
Dans ses abîmes effroyables.
Je ne sais quelle voix crie au fond de mon cœur :
Tremble! ton supplice s'apprête!
La nuit, de ces tourments redouble encor l'horreur
Et les foudres d'un Dieu vengeur
Semblent suspendus sur ma tête.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE PEUPLE SCYTHE, *entrant en foule.*

CHŒUR.

Les Dieux apaisent leur courroux,
Ils nous amènent des victimes;
A ces justes vengeurs des crimes,
Que leur sang soit offert pour nous.

IPHIGÉNIE, *à part.*

Malheureuse!

THOAS.

Grands Dieux, recevez nos offrandes,
Moins je les espérais, plus vos faveurs sont grandes.

UN SCYTHE.

Deux jeunes Grecs, échoués sur ces bords,
Ont longtemps contre nous tenté de se défendre;
Ils viennent enfin de se rendre
Après de pénibles efforts.

L'un d'eux était rempli d'un désespoir farouche;
Les mots de crime, de remord,
Etaient sant cesse dans sa bouche;
Il détestait la vie, il appelait la mort.

CHŒUR.

Les Dieux apaisent leur courroux,
Ils nous amènent des victimes;
A ces justes vengeurs des crimes,
Que leur sang soit offert pour nous.

IPHIGÉNIE, *à part.*

Dieux! étouffez en moi le cri de la nature.
Si mon devoir est saint, hélas! qu'il est cruel!

THOAS, *à Iphigénie.*

Allez! et les captifs vont vous suivre à l'autel.
Pour moi, qu'un trop sinistre augure
Menace du courroux des Dieux,
Ma présence pourrait nuire à vos saints mystères.

(Iphigénie et les Prêtresses sortent)

SCÈNE IV.

THOAS, GARDES, LE PEUPLE.

THOAS, *au peuple.*

Et vous, à nos Dieux tutélaires
Adressez vos chants belliqueux;
Que vos justes transports pénètrent jusqu'aux cieux.

CHŒUR.

Il nous fallait du sang pour expier nos crimes;
Les captifs sont aux fers et les autels sont prêts.
Les Dieux nous ont eux-même amené les victimes;
Que la reconnaissance égale les bienfaits!
Sous le couteau sacré que leur sang rejaillisse,
Que leur aspect impur n'infecte plus ces lieux;
Offrons leur sang en sacrifice,
C'est un encens digne des Dieux.

BALLET DES SCYTHES ET REPRISE DU CHŒUR.

ACTE DEUXIÈME.

(Le théâtre représente un temple souterrain, éclairé par des lampes, avec un autel rustique).

SCÈNE I.

ORESTE ET PYLADE, *enchaînés.*

PYLADE.

Quel silence effrayant! quelle douleur funeste!
Quoi! tu ne me réponds que par de longs sanglots?
Que peut la mort sur l'âme des héros?
Ne suis-je plus Pylade, et n'es-tu plus Oreste?

ORESTE.

Dieux! à quelles horreurs m'aviez-vous réservé!
D'un aveugle destin déplorable victime,
Partout errant et partout réprouvé,
Mon sort est accompli. J'étais né pour le crime.

PYLADE.

Que dis-tu? d'où naît ce remords,
Quel nouveau crime, enfin...

ORESTE.

Je t'ai donné la mort;
Ce n'était pas assez que ma main meurtrière
Eût plongé le poignard dans le cœur d'une mère,
Les Dieux me réservaient pour un forfait nouveau,
Je n'avais qu'un ami, je deviens son bourreau.

AIR.

Dieux qui me poursuivez, Dieux, auteurs de mes crimes,
De l'enfer sous mes pas entr'ouvrez les abîmes;
Ses supplices pour moi seront encor trop doux!
J'ai trahi l'amitié, j'ai trahi la nature;
Des plus noirs attentats j'ai comblé la mesure;
Dieux, frappez le coupable, et justifiez-vous.

PYLADE.

Quel langage accablant pour un ami qui t'aime!
Reviens à toi: mourons dignes de nous :
Cesse, dans ta fureur extrême,
D'outrager et les Dieux, et Pylade, et toi-même.
Si le trépas nous est inévitable,
Quelle vaine terreur te fait pâlir pour moi?
Je ne suis pas si misérable,
Puisqu'enfin je meurs près de toi,

AIR.

Unis dès la plus tendre enfance,
Nous n'avions qu'un même désir :
Ah ! mon cœur applaudit d'avance
Au coup qui va nous réunir :
Le sort nous fait périr ensemble,
N'en accuse point la rigueur :
La mort même est une faveur,
Puisque le tombeau nous rassemble.

SCÈNE II.

ORESTE, PYLADE, UN MINISTRE DU SANCTUAIRE, GARDES DU TEMPLE.

LE MINISTRE.

Etrangers malheureux, il faut vous séparer. (*A Pylade.*)
Vous, suivez-moi.

PYLADE.

Grand Dieux !

ORESTE.

Qu'ordonnes-tu, barbare?
(*A Pylade*) Non, ne me quitte pas, ami fidèle et rare.

LE MINISTRE.

J'obéis à nos lois; j'obéis à nos Dieux. (*Aux gardes.*)
Qu'on le conduise.

ORESTE.

Arrête...

PYLADE, *s'arrachant avec peine des bras d'Oreste.*

Hélas!

ORESTE.

Monstres sauvages...

(Pylade, le Ministre, les gardes disparaissent.)

SCÈNE III.

ORESTE, *seul.*

On te l'enlève, hélas! Pylade est mort pour toi...
Dieux protecteurs de ces affreux rivages,
Dieux avides de sang, tonnez, écrasez-moi.
Où suis-je? A l'horreur qui m'obsède
Quelle tranquillité succède!

Le calme rentre dans mon cœur.
Mes maux ont donc lassé la colère céleste.
Je touche au terme du malheur.
Dieux justes! Ciel vengeur!
Vous laissez respirer le parricide Oreste.

(Il tombe accablé de lassitude et d'épuisement.)

SCÈNE IV.

(Les Euménides sortent du fond du théâtre et entourent Oreste. Les unes exécutent autour de lui un ballet-pantomime de terreur; les autres lui parlent. Oreste est sans connaissance pendant toute cette scène.)

LES EUMÉNIDES.

Vengeons et la nature et les Dieux en courroux;
Inventons des tourments : il a tué sa mère!

ORESTE.

Ah!

LES EUMÉNIDES.

Point de grâce : il a tué sa mère!

ORESTE.

Ah!... quels tourments!

LES EUMÉNIDES.

Ils sont encor trop doux :
Il a tué sa mère.

ORESTE.

(L'ombre de Clytemnestre paraît au milieu des Furies et s'abîme aussitôt).

Un spectre!
Ayez pitié...

LES EUMÉNIDES.

De la pitié! le monstre! il a tué sa mère!
Egalons, s'il se peut, sa rage meurtrière,
Ce crime affreux ne peut être expié.

ORESTE.

(Il sort de son évanouissement, avec un mouvement de fureur.)

Dieux cruels!

LES EUMÉNIDES, *le poursuivant.*

Point de grâce: il a tué sa mère!

SCÈNE V.

ORESTE, IPHIGÉNIE, LES PRÊTRESSES.

(Les portes s'ouvrent, Iphigénie et les Prêtresses paraissent, les Furies s'abîment sans en pouvoir être aperçues.)

ORESTE.

(Il aperçoit Iphigénie et, dans son égarement, il la prend pour Clytemnestre).

Ma mère ! Ciel !

(Il recule d'horreur pendant qu'Iphigénie descend sur la scène, les yeux fixés sur lui).

IPHIGÉNIE.

Je vois toute l'horreur
Que ma présence vous inspire;
Mais au fond de mon cœur,
Etranger malheureux, si vos yeux pouvaient lire,
Autant que je vous plains, vous plaindriez mon sort.

ORESTE, *à part.*

Quels traits ! Quel étonnant rapport !

IPHIGÉNIE, *aux Prêtresses.*

Qu'on détache ses fers. (*A Oreste.*) Quels bords vous ont vu naitre ?
Que veniez-vous chercher dans ces climats affreux ?

ORESTE.

Quel vain désir vous porte à me connaître ?

IPHIGÉNIE.

Parlez.

ORESTE.

Que lui répondre, ô Dieux ?

IPHIGÉNIE.

D'où vient que votre cœur soupire ?
Qu'êtes-vous....

ORESTE.

Malheureux; c'est assez vous en dire.

IPHIGÉNIE.

De grâce, répondez : de quels lieux venez-vous ?
Quel sang vous donna l'être ?

ORESTE.

Vous le voulez? Mycène m'a vu naître.

IPHIGÉNIE.

Dieu ! qu'entends-je? Achevez, dites ... informez-nous
Du sort d'Agamemnon, de celui de la Grèce.

ORESTE.

Agamemnon ?

IPHIGÉNIE.

D'ou naît la douleur qui vous presse?

ORESTE.

Agamemnon...

IPHIGÉNIE.

Je vois couler vos pleurs.

ORESTE.

Sous un fer parricide est tombé...

IPHIGÉNIE.

Je me meurs.

ORESTE, *à part.*

Quelle est donc cette femme?

IPHIGÉNIE.

Et quel monstre exécrable
A sur un roi si grand osé lever le bras?

ORESTE.

Au nom des Dieux, ne m'interrogez pas.

IPHIGÉNIE.

Au nom des Dieux, parlez.

ORESTE.

Ce monstre abominable,
C'est...

IPHIGÉNIE.

Achevez, vous me faites frémir.

ORESTE.

Son épouse.

IPHIGÉNIE.

Grands Dieux ! Clytemnestre?

ORESTE,

Elle-même.

LES PRÊTRESSES.

Ciel !

IPHIGÉNIE.

Et des Dieux vengeurs la justice suprême
A vu ce crime atroce ?

ORESTE, *égaré.*

Elle a su le punir.
Son fils...

IPHIGÉNIE.

O ciel ?

ORESTE.

Il a vengé son père.

LES PRÊTRESSES.

De forfaits sur forfaits, quel assemblage affreux !

IPHIGÉNIE.

Et ce fils, qui du ciel a servi la colère,
Ce fatal instrument des vengeances des Dieux....

ORESTE.

A rencontré la mort qu'il a tant désirée.
Electre dans Mycène est seule demeurée.

IPHIGÉNIE (*elle se retire sur un des côtés de la scène*).

C'en est fait ; tous les miens ont subi le trépas.
Tristes pressentiments, vous ne me trompiez pas ! (*A Oreste*).
Eloignez-vous ; je suis assez instruite.

(Deux prêtresses accompagnent Oreste.)

SCÈNE VI.

IPHIGÉNIE, LES PRÊTRESSES.

IPHIGÉNIE.

O ciel, de mes tourments la cause et le témoin,
Jouissez du malheur où vous m'avez réduite ;
Il ne pouvait aller plus loin.

LES PRÊTRESSES.

Patrie infortunée,
Où par des nœuds si doux
Notre âme est encore enchaînée,
Vous avez disparu pour nous !

IPHIGÉNIE.

O malheureuse Iphigénie,
Ta famille est anéantie ! (*Aux Prêtresses.*)
Vous n'avez plus de rois, je n'ai plus de parents :
Mêlez vos cris plaintifs à mes gémissements.

LES PRÊTRESSES.

Nous n'avions d'espérance, hélas ! que dans Oreste ;
Nous avons tout perdu ; nul espoir ne nous reste.

ACTE TROISIÈME.

(Le théâtre représente l'appartement d'Iphigénie.)

SCÈNE I.

ORESTE, PYLADE.

PYLADE.

O moment trop heureux !
Ma mort à mon ami va donc sauver la vie !

ORESTE.

Et je consentirais qu'elle te fût ravie !
M'aimes-tu ? parle.

PYLADE.

O Dieux ! tu l'oses demander !

ORESTE.

M'aimes-tu ?

PYLADE.

Quel discours ! Quel fureur te presse ?

ORESTE.

Renonce au choix de la prêtresse.

PYLADE.

Ah ! ce choix m'est trop cher pour le pouvoir céder.

DUO.

ORESTE.

Et tu prétends encore que tu m'aimes,
Lorsqu'au mépris des Dieux, sacrifiant tes jours....

PYLADE.

Ils veillent sur les tiens; ils protègent leurs cours;
Je remplis leurs décrets suprêmes.

ORESTE.

A ces Dieux conjurés prétends-tu donc t'unir
Pour ajouter aux tourments que j'endure?

PYLADE.

Que me demandes-tu?

ORESTE.

De me laisser mourir.

PYLADE.

Non, ne l'espère pas.

ORESTE.

Oreste t'en conjure.

ENSEMBLE.

Dieux, fléchissez son cœur!
Rendez-moi mon ami, qu'il m'accorde sa grâce;
Que tout mon sang vous satisfasse,
Qu'il suffise à votre rigueur.

ORESTE.

Quoi! je ne vaincrai pas ta constance funeste!
Quoi! ton âme toujours se refuse à mes vœux!
Ne sais-tu pas que pour Oreste
La vie est un supplice affreux?
Ne sais-tu pas que ces mains parricides
Fument encor du sang que j'ai versé?
Ne sais-tu pas que l'enfer courroucé
Rassemble autour de moi ses noires Euménides,
Qu'elles m'obsèdent en tous lieux?
Les voici : de serpents leurs mains s'arment encore.
Où fuir? Eh quoi! Pylade et me fuit et m'abhorre;
Il me livre à leurs coups... Arrêtez!... Ah! grands Dieux!
(Il tombe dans les bras de Pylade.)

PYLADE.

Eh quoi! méconnais-tu Pylade qui t'implore?

ORESTE.

(Revenant à lui.)

Eh bien! Pylade, est-ce à toi de mourir?

PYLADE.

O Dieux ! votre courroux ne peut-il se fléchir ?

ORESTE, *accablé.*

La mort à mes tourments est l'unique relâche.
Je l'obtenais : Pylade me l'arrache !

PYLADE.

Ah ! mon ami : j'implore ta pitié.
Oreste, hélas ! peut-il me méconnaître ?
Qu'il s'attendrisse aux pleurs de l'amitié !
Ton cœur au mien n'est pas fermé peut-être.
Cet ami qui te fut si cher,
Pylade est à tes pieds, il conjure, il te presse,
A tes fureurs laisse-moi t'arracher,
Souscris au choix dicté par la Prêtresse.

ORESTE, *relevant Pylade avec un mouvement de fureur.*

Malgré-toi, je saurai t'enlever au trépas.

SCÈNE II.

ORESTE, PYLADE, IPHIGÉNIE, PRÊTRESSES.

IPHIGÉNIE.

(*A Pylade.*) (*Aux Prêtresses.*)
Que je vous plains ! vous, conduisez ses pas.

ORESTE.

Non, Prêtresse, arrêtez, votre pitié s'égare.

IPHIGÉNIE.

Que dites-vous ?

ORESTE.

C'est à moi de mourir.
Mon ami pourra vous servir :
Qu'il soit le digne objet d'un service si rare.

PYLADE.

N'écoutez point ses transports furieux.

IPHIGÉNIE, *à Oreste.*

Vivez et me servez.

ORESTE.

Je ne le puis sans crime.

ORESTE, *à Iphigénie.*

Prononcez, que ma mort...

IPHIGÉNIE.

Non, ne l'espérez pas ;
Un pouvoir inconnu, puissant, irrésistible,
Sur l'autel des Dieux même arrêterait mon bras.

ORESTE.

Quoi ! toujours à mes vœux vous êtes insensible ;
Mais c'est en vain, j'en atteste les Dieux.
Si mon ami n'échappe au sort qu'on lui prépare,
Je vais, m'immolant à vos yeux,
Répandre tout ce sang dont le Ciel est avare.

IPHIGÉNIE.

O Dieux ! eh bien, cruel, remplissez vos désirs.

ORESTE.

Courant à Pylade.

Vis, mon ami, cours servir la Prêtresse;
D'une sœur qui m'est chère adoucis la tristesse;
Porte-lui mes derniers soupirs.
Adieu !

SCÈNE III.

PYLADE, *seul.*

AIR.

Divinité des grandes âmes,
Amitié, viens armer mon bras;
Remplis mon cœur de tes célestes flammes;
Je vais sauver Oreste ou courir au trépas.

ACTE QUATRIÈME

(Le théâtre représente l'intérieur du temple de Diane ; la statue de la déesse, élevée sur une estrade, est au milieu. En avançant sur un des côtés, on voit l'autel des sacrifices.)

SCÈNE I.

ORESTE, IPHIGÉNIE, PRÊTRESSES.

CHŒUR.

O Diane, sois-nous propice;
La victime est parée et l'on va l'immoler.
Puisse le sang qui va couler,
Puissent nos pleurs apaiser ta justice.

IPHIGÉNIE.

La force m'abandonne; ô moment douloureux!

ORESTE.

Voilà le terme heureux de mes longues souffrances;
Puisse-t-il l'être aussi, grands Dieux, de vos vengeances!

IPHIGÉNIE.

O ciel!

ORESTE.

Séchez les pleurs qui coulent de vos yeux;
Ne plaignez point mon sort, la mort fait mon envie;
Frappez!

IPHIGÉNIE.

Ah! cachez-moi cette horrible vertu;
Les Dieux protégeaient votre vie;
Mais vous allez mourir, et vous l'avez voulu.

ORESTE.

Ces Dieux m'en avaient fait un devoir nécessaire;
En voulant prolonger mon sort,
Vous commettiez un crime involontaire.

IPHIGÉNIE.

Un crime! Ah! c'en est un de vous donner la mort.

ORESTE.

Que ces regrets touchants pour mon cœur ont de charmes!
Qu'ils adoucissent mes tourments.
Depuis l'instant fatal...., hélas! depuis longtemps,
Personne à mon malheur n'avait donné des larmes.

IPHIGÉNIE.

Hélas!

CHŒUR.

(Les prêtresses environnent Oreste en chantant le chœur et elles le conduisent dans le sanctuaire où elles l'ornent de bandelettes et de guirlandes.)

Chaste fille de Latone,
Prête l'oreille à nos chants;
Que nos vœux, que notre encens
S'élèvent jusqu'à ton trône.
Dans les cieux et sur la terre
Tout est soumis à ta loi;
Tout ce que l'Erèbe enserre
A ton nom pâlit d'effroi.

En tout temps on te consulte
Dans la paix, dans les combats,
Et l'on t'offre le seul culte
Réservé dans ces climats.

(Pendant le chœur, lorsqu'Oreste est paré de guirlandes, on le conduit derrière l'autel, on brûle des parfums autour de lui, on le purifie en faisant des libations sur sa tête.)

IPHIGÉNIE, *toujours assise sur le devant du théâtre.*

Quel moment! Dieux, secourez-moi.

QUATRE PRÊTRESSES, *venant chercher Iphigénie.*

Approchez, souveraine prêtresse;
Remplissez votre auguste emploi.

IPHIGÉNIE, *se traînant avec peine à l'autel.*

Barbares, arrêtez! respectez ma faiblesse.

(Elle frémit en fixant Oreste. Une prêtresse lui présente le couteau).

Dieux! tout mon sang se glace dans mon cœur.
Je tremble, et ma main plus timide...

LE CHŒUR.

Frappez!

ORESTE.

Ainsi tu péris en Aulide,
Iphigénie, ô ma sœur!

IPHIGÉNIE.

Mon frère! Oreste!

LE CHŒUR, *se prosternant.*

Oreste! notre roi!

ORESTE.

Où suis-je? Se peut-il?

IPHIGÉNIE.

Oui, c'est lui, c'est mon frère!

ORESTE.

Ma sœur! Iphigénie! est-ce elle que je vois?

IPHIGÉNIE.

C'est elle, qu'aux fureurs d'un père,
Qu'à la rage des Grecs, Diane a su soustraire.

LES PRÊTRESSES.

Oui, c'est Iphigénie.

IPHIGÉNIE, *se jetant dans les bras d'Oreste.*

O mon frère!

ORESTE.

O ma sœur!
Oui, c'est vous; oui, tout mon cœur me l'atteste.

IPHIGÉNIE.

O mon frère! ô mon cher Oreste!

ORESTE.

Quoi, vous pouvez m'aimer, vous n'avez point horreur...!

IPHIGÉNIE.

Ah! laissons là ce souvenir funeste;
Laissez-moi ressentir l'excès de mon bonheur
Sans te connaître encor je t'avais dans mon cœur;
Au ciel, à l'univers, je demandais mon frère;
Le voilà, je le tiens, il est entre mes bras.
Mais que vois-je?

SCÈNE II.

LES MÊMES, UNE FEMME GRECQUE.

UNE FEMME GRECQUE.

Tremblez! on sait tout le mystère;
Le tyran porte ici ses pas;
Il sait qu'un des captifs destinés au supplice,
Sauvé par vous, fuyait loin de ces lieux;
Le tyran furieux
Vient de l'autre à l'instant presser le sacrifice.

CHŒUR.

Grands Dieux, secourez-nous.

IPHIGÉNIE.

Il ne se fera pas
Ce sacrifice abominable, impie. (*Aux Prêtresses.*)
Vous, sauvez votre roi des fureurs de Thoas;
Il est du sang des Dieux, ils défendront sa vie.

(Elle met Oreste sous la garde du sanctuaire.)

SCÈNE III.

LES MÊMES, PYLADE, GRECS ET SCYTHES.

CHŒUR DES SCYTHES.

Vengeons le sang de notre roi.
Frappons.

IPHIGÉNIE ET LE CHŒUR.

Grands Dieux, sauvez { mon / son } frère.

PYLADE.

Courage, mes amis, secondez-moi.

ORESTE.

Pylade ! ô mon dieu tutélaire !

PYLADE.

O mon unique ami !

IPHIGÉNIE ET LE CHŒUR.

Grands Dieux! secourez-nous! Grands Dieux, sauvez { mon / son } frère.

CHŒUR DES GRECS.

De ce peuple odieux
Exterminons jusques au moindre reste;
Servons la vengeance céleste,
Et purifions ces lieux
Au nom de Pylade et d'Oreste.

CHŒUR DES GARDES.

Fuyons de ce lieu funeste;
Sauvons-nous;
Evitons leurs coups;
Les Dieux combattent pour Oreste.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, DIANE.

DIANE.

Arrêtez! écoutez mes décrets éternels ;
Scythes, aux mains des Grecs remettez mes images;
Vous avez trop longtemps, dans ces climats sauvages,
Déshonoré mon culte et mes autels.

Je prends soin de ta destinée,
Oreste; tes remords effacent tes forfaits;
Mycène attend son roi, vas-y régner en paix
Et rends Iphigénie à la Grèce étonnée.

GUERRIERS GRECS.

A Mycène!

CHŒUR FINAL.

(D'après la première version de GLUCK, conservée dans *Elena e Paride*).

Tout sourit; la mer sereine
Nous appelle loin du bord;
Tiède brise, vers Mycène
Guide-nous, sois-nous fidèle jusqu'au port.

DIMANCHE 8 AVRIL 1900.

La Passion selon Saint-Matthieu. . . . . J.-S. BACH
(Version française par G.-TH. ANTHEUNIS).

PERSONNAGES DU RÉCIT ÉVANGÉLIQUE.

Jésus	M.	SEGUIN.
L'évangéliste.	»	DISY.
Pierre.	»	DANLÉE.
Judas	»	VANDERGOTEN.
Le Grand-Prêtre Caïphe	»	VIRLY.
Le gouverneur romain Ponce Pilate . .	»	VIRLY.
Premier faux-témoin	Mlle	PAQUOT.
Second faux-témoin	M.	DANLÉE.
Première servante	Mlle	VACHER.
Seconde servante	»	NIEUWMEYER.
Premier prêtre	M.	VAN DEN EYNDEN.
Second prêtre	»	COLLET.

SOLISTES CHANTEURS.

Sopranos	Mlles	HOLLAND, DEMAZIÈRE, COLLET.
Contraltos	»	FLAMENT, DULIÈRE.
Ténor	M.	WARMBRODT.
Basse	»	DUFRANNE.

SOLISTES INSTRUMENTISTES.

Violon	M.	COLYNS.
Viole de gambe à sept cordes. . . .	»	JACOBS.
Flûtes	MM.	ANTHONI, FONTAINE.
Hautbois d'amour et Cors anglais .	»	GUIDÉ, NAHON.
Orgue	M.	MAILLY.

DISTRIBUTION DES PRIX

DÉCERNÉS DANS LES CONCOURS DE 1899.

Discours prononcé par M. De Mot, Vice-Président de la Commission de surveillance.

MESSIEURS,

Le Conservatoire Royal de Bruxelles doit son existence à Léopold Ier. Il date du 13 février 1832, et son histoire, inaugurée par l'inoubliable François Fétis, est intimement liée au développement de notre Pays. Il constitue une institution vraiment nationale, la capitale en est particulièrement fière, et son incessante prospérité fait partie de notre patrimoine à tous.

Cette popularité du Conservatoire est attestée, notamment par l'affluence qui se presse aux concours, dont bientôt on proclamera les lauréats. Elle l'est aussi par des fondations de plus en plus répétées. Nous avons eu successivement les deux prix créés par la munificence de S. M. la Reine, les prix Elkan, Laure Van Cutsem, Alice Van Cutsem, Schott, Edouard Mailly, Lemoine; cette année le prix Katto est venu s'ajouter à ces donations : un éditeur bruxellois bien connu, le vénérable M. Katto a voulu que le Conservatoire puisse disposer, à

chaque concours, de six partitions pour les classes de chant des jeunes filles.

Une autre manifestation de la faveur de nos concitoyens, se traduit par le succès de nos concerts et auditions. On peut dire qu'ils ont été les initiateurs d'une véritable éducation, qui s'affirme encore par les associations nées, en quelque sorte chez nous ; car les concerts Dupont et les concerts Ysaye sont bien un peu de la famille, et cette année même a vu apparaître le quatuor Thomson.

Mais le plus éloquent témoignage de la place que le Conservatoire de Bruxelles occupe en Europe, je pourrais bien dire dans le monde, c'est le nombre toujours croissant de nos élèves, tant belges qu'étrangers. Et lorsque je constate cette situation enviée, je ne voudrais pas que, par orgueil patriotique, nous nous méprenions sur le véritable rôle de l'Etablissement.

On s'est imaginé parfois le grandir, en le comparant à une Académie, comme s'il n'était accessible qu'à une rare élite ! Je crois l'honorer plus réellement, en disant que le Conservatoire est et doit rester, avant tout, dans le sens élevé du mot, une *Ecole professionnelle*. Et cette Ecole ne saurait se proposer de susciter, de toutes pièces, de nouveaux « Mozart » ou de nouveaux « Wagner », ou même de grands virtuoses. Elle a cette tâche à la fois plus pratique et plus humaine, de former des musiciens connaissant à fond la technique de cet art à la fois puissant et délicat qui, selon l'expression de madame de Stael,

ne peut mentir, et qui fait le charme de grandes réunions comme de l'intimité du foyer !

Sans doute, le Conservatoire peut fournir à des natures exceptionnelles, quand il s'en rencontre, le moyen de faire valoir de géniales facultés ; mais l'enseignement serait impuissant à les créer.

Certains de nos anciens élèves, — et ce sera toujours le petit nombre, — ont atteint la célébrité. Beaucoup occupent un rang apprécié, notamment dans les théâtres et dans les orchestres des deux hémisphères, et nous pouvons dire que partout, dans le professorat, dans les cathédrales comme ailleurs, ils font honneur à la grande Ecole dont ils sont sortis !

Le personnel a subi deux changements principaux cette année. Mr Bogaerts, à la suite d'un brillant concours, a été nommé professeur de basson, en remplacement de Mr Neumans, admis à la retraite. Et nous avons perdu Emmanuel Hiel ! Le nom du chantre inspiré du *Schelde* et de *Lucifer* a jeté un vif éclat sur les lettres néerlandaises ; il restera inséparable de la gloire du maître anversois qui l'a associé à son œuvre.

Hiel avait été nommé professeur de déclamation flamande en 1867, à une époque où l'État n'avait de Conservatoires qu'à Bruxelles et à Liége ; mais l'expérience ne répondit pas à l'espoir qu'avait fait naître l'érection de cette chaire. Malgré le retentissement d'une notoriété, qui depuis longtemps avait franchi nos frontières, Hiel n'eut chez nous que de rares

élèves, et depuis plusieurs années, il n'en avait plus. On doit reconnaître d'ailleurs, que du jour où le gouvernement organisait des Conservatoires à Gand et à Anvers, c'était dans ces grandes villes flamandes, à Anvers surtout, qu'était marquée la place du poète, dont respectueusement je salue la mémoire.

Je vous ai parlé, Messieurs, du nombre de nos élèves. Il était de 650 l'an dernier; et cependant alors qu'il a plus que doublé depuis 25 ans, la dotation de l'Etat n'a augmenté que d'un tiers; aussi nous est-il souvent impossible d'accorder à ce corps professoral, qui est la gloire de cette maison, les augmentations de traitement réglementaires.

Nous avions, il y a 20 ans, 62 professeurs, chargés de cours et moniteurs; — nous en avons 84 aujourd'hui.

Sans doute, il ne peut venir à la pensée de méconnaître ce que les Pouvoirs publics ont fait pour nous depuis l'origine; et leur sollicitude a trouvé sa récompense dans d'indéniables résultats. Mais nous manquerions à nos devoirs si nous ne signalions la tâche de chaque jour.

Car les progrès accomplis appellent des interventions progressives; et il importe que l'Etat s'associe plus efficacement encore aux efforts du grand musicien qui depuis près de 30 ans préside à nos destinées; il faut que nos ressources budgétaires soient proportionnées aux nécessités auxquelles nos succès nous obligent.

Nous reproduisons le vœu émis souvent déjà, que nos locaux soient élargis, que les dépendances de cette salle reçoivent les extensions qu'exigent la sécurité du public et le bon ordre des solennités qui l'attirent. Nous demandons surtout que l'on donne aux riches collections de notre Bibliothèque et de notre Musée, des installations suffisantes. La Bibliothèque est toujours dans les combles, et le Musée Instrumental, le premier de ce genre, reste cantonné, non sans péril, dans les vieux bâtiments qui abritèrent ses débuts. Nous n'avons cessé de réclamer, et nous continuerons à le faire.

Messieurs, il y a plusieurs années, dans une occasion semblable à celle qui nous réunit, M. le Président Edouard Fétis annonçait à l'assemblée les agrandissements désirés. Il nous disait que le Gouvernement venait d'adopter les plans de M. l'architecte Van Ysendyck, qui comprenaient toutes les améliorations. Et le Président remerciait publiquement le Ministre; et l'auditoire applaudissait avec enthousiasme!

Cela se passait en 1894.

Hélas, Messieurs, nous ne sommes pas sous ce rapport plus avancés aujourd'hui qu'il y a cinq ans! Aussi ne puis-je que vous proposer d'acclamer le rappel de la gratitude anticipée que M. Fétis exprimait alors, et qui, je l'espère, ne devancera plus longtemps le bienfait!

RÉPERTOIRE
DU CONSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES
(CLASSES DE PIANO).

NOUVELLES ÉDITIONS

Revues, doigtées, corrigées et annotées

PAR

A. F. WOUTERS

Professeur au Conservatoire royal de Bruxelles.

Nos

1. BACH (J. S.). Le Clavecin bien tempéré, premier cahier.
2. — — — — deuxième cahier.
3. — Concerto dans le style italien.
4. — Fantaisie chromatique et fugue.
5. — Inventions, à deux voix.

BACH (CH. P. EM.). Sonates choisies :

6. — No 1. En *la* mineur.
7. — » 2. En *la* majeur.
8. — » 3. En *fa* mineur.
9. — » 4. En *sol* majeur.
10. — » 5. En *ut* mineur.
11. — » 6. En *ut* majeur.

BEETHOVEN (L. VAN). Op. 49. Deux Sonates :

12. — No 1. En *sol* mineur.
13. — » 2. En *sol* majeur.
14. CLEMENTI (M.), Étude journalière des gammes.
15. — Gradus ad Parnassum.
16. CRAMER (J. B.). 84 célèbres Études. 1er volume.
17. — — — 2d volume.
18. CZERNY (CH.). 40 Études de la vélocité, op. 299.
19. — 24 petites Études de la vélocité, op. 636.

Nos

20. Mendelssohn (F.), Rondo capriccioso. Op. 14.
21. Rameau (J. P.), 4 Pièces pour le Clavecin.
22. Scarlatti (D.), 4 Pièces pour le Clavecin. 1re Livraison.
Schubert (F.), Impromptus :
23. — Op. 90. N° 1. *Ut* mineur.
24. — » 2. *Mi* bémol.
25. — » 3. *Sol* majeur.
26. — » 4. *La* bémol.
27. — Op. 142. 5. *Si* bémol majeur.
Weber (C. M. von). Œuvres pour piano :
28. — Op. 12. Momento capriccioso.
29. — Op. 62. Rondo en *mi* bémol majeur.
30. — Op. 21. Polonaise en *mi* bémol majeur.
31. — Op. 72. Polonaise en *mi* majeur.
32. — Sonates. N° 1. Op. 24. En *ut* majeur.
33. — » 2. Op. 39. En *la* bémol.
34. — » 3. Op. 49. En *ré* mineur.
35. — » 4. Op. 70. En *mi* mineur.
36. Scarlatti (D.). Pièces pour clavecin. 2e livraison.
37. — — — — 3e livraison.
38. Beethoven. Deux Sonatines.
39. — Sonate en *mi*♭ majeur.
40. — » *fa* mineur.
41. — » *ré* majeur.
42. — 6 Variations sur la Molinara.
43. — Rondo en *ut* majeur op : 51. N° 1.
44. — » *sol* majeur op : 51. N° 2.
45. Clementi. Sonatines. Ire livraison.
46. — » IIe »
47. — » IIIe »
48. — » IVe »
49. Bach (J. S.). Petits Préludes.
50. — Petites Fugues.
51. — Inventions à 3 voix.

Nos

52. MOZART. Sonate en *ut* majeur.
53. — » *mi♭* »
54. — » *fa* »
55. — » *sol* »
56. — » *ut* »
57. — » *la* »
58. — » *fa* »
59. — » *si♭* »
60. — » *fa* »
61. — » *ré* »
62. — » *ut* »
63. — » *ré* »
64. — » *si♭* »
65. — » *ut* »
66. — » *si♭* »
67. — » *la* mineur.
68. — » *ré* majeur.
69. — » *fa* »
70. — Fantaisie et Sonate en *ut* mineur.
71. MENDELSSOHN. 3 Fantaisies ou Caprices, Op. 16.
72. — Capriccio brillant, Op. 22.
73. ÇZERNY (CH.). L'Art de délier les doigts Op. 699. 1er livre.
74. — » » » Op. 699. 2d »
75. — Exercices Journaliers, Op. 337.
76. — Ecole de la main gauche, Op. 399.
77. SCHUMANN (R.) Le Soir, Op. 12.
78. — Aspiration, Op. 12.
79. — Pourquoi? Op. 12.
80. — Rêves fantasques. Op. 12.
81. — Berceuse, Op. 224.
82. WEBER. Invitation à la Valse. Op. 65.

A. Gotquenne

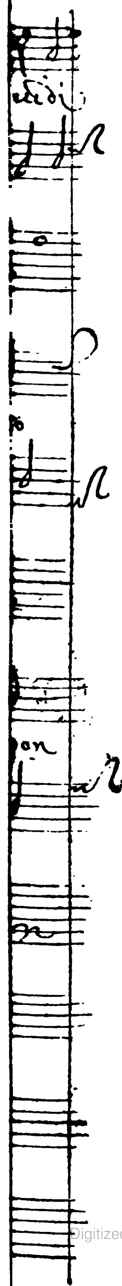
VARIÉTÉS.

Notice sur le manuscrit 704 (ancien 8750) *de la Bibliothèque du Conservatoire.*

Ce manuscrit, sur papier (27 × 21 centimètres), a été acheté à Florence il y a environ une dizaine d'années. Il contient une collection de 140 monodies des toutes premières années du XVII[e] siècle. De ce nombre 125 morceaux ont été copiés par la même main, les 15 monodies restantes sont d'une autre écriture, un peu postérieure; elles ont été ajoutées, tant bien que mal, pour utiliser les pages non entièrement remplies par le premier copiste.

Les noms de trois musiciens seulement se rencontrent dans le recueil. Nous avons du *Zazzerino*[1], c'est à dire Jacopo Peri, le compositeur de l'*Euridice*, réputé le plus ancien des opéras, un morceau à deux voix et basse continue, et une monodie extraite de ses *Varie Musiche a una, due e tre voci*, publiées à Florence en 1609. Une autre monodie est attribuée à Alessandro Striggio, auteur plus âgé d'une quarantaine d'années que Peri, puisqu'il publiait dès

[1] Il devait ce surnom à sa chevelure dorée (*bellissima capellatura fra bionda e rossa*).



1560 plusieurs livres de madrigaux. Il n'en est pas moins un de ceux qui ont cultivé activement le nouveau style.

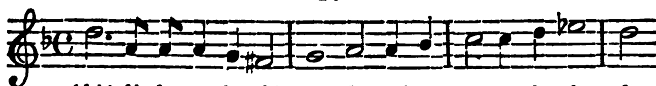
Mais ce qui fait surtout l'intérêt de ce recueil, c'est que l'on y rencontre deux petits fragments de la *Dafne* mise en musique par JACOPO CORSI dès 1694. C'est tout ce qui subsiste apparemment de ce premier essai dramatique[1]. Enfin, nous avons pu identifier 28 monodies dues à CACCINI, extraites de ses *Nuove Musiche* publiées en 1601, et de son second recueil de *Nuove Musiche* imprimé à Florence en 1614.

Le texte poétique des morceaux contenus dans ce recueil est tiré des poésies de Rinuccini et de ses contemporains Chiabrera, Maria Menadori, Cini, Capponi, etc. On y rencontre également quelques pièces de vers de poètes plus anciens, tels que Sanazzaro, Pétrarque, Guarino et le Tasse. Toutes les monodies contenues dans ce recueil ont une basse continue; un assez grand nombre d'entr'elles ont en outre l'accompagnement plein, noté en tablature de luth, comme on peut le voir par la reproduction ci-contre.

Voici le catalogue thématique des 140 monodies, avec les annotations qu'il nous a semblé utile d'y joindre.

[1] L'existence de ces fragments a été signalée en 1895 par M. Romain Rolland. Cf. son *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti*, pages 75 et 77, note 2.

1.



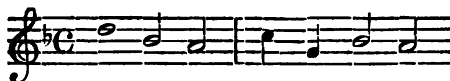
Avec basse continue.

2.



Continuo et Tablature. Le texte a été publié par Remigio Romano[1] et Ferrari[2]. Musique de CACCINI (*Varie Musiche*, 1614).

3.



Cont. — *A Maria Vergine*, poésie religieuse de Rinuccini[3], publiée par Trucchi[4].

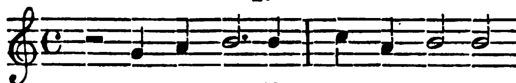
[1] *Raccolte di bellissime Canzonette musicali e moderne, di autori gravissimi nella poesia e nella musica, per il Sig. Remigio, romano.* — Pavia, G. B. de Rossi, 1625, in-16. 4 recueils contenant ensemble le texte de 358 pièces de vers, d'auteurs anonymes. La partie musicale de quelques poésies, notée pour la *chitarra alla spagnuola*, existe dans le recueil.

[2] *Biblioteca di Letteratura popolare italiana, publicata per cura di Severino Ferrari. Anno primo, vol. I.* — Ferrara, 1882, in-8°.

[3] RINUCCINI (Ottavio). *Poesie.* — Firenze, Giunti, 1622, in-4°.

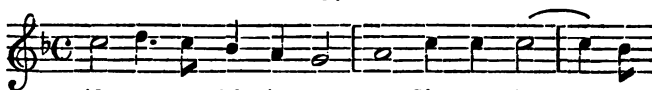
[4] *Poesie italiane inedite di dugento autori, dall' origine della lingua infino al secolo XVII°, raccolte ed illustrate da Francesco Trucchi.* — Prato, Ranieri Guasti, 1846-47, 4 vol. in-8°.

4.



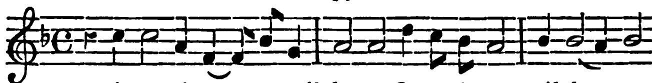
Cont. — Chant à Apollon dans la *Dafne* de Rinuccini. Texte publié par Ferrari, p. 150. Musique de Jacopo Corsi[1] selon toute apparence.

5.



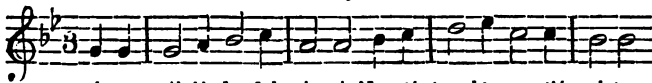
Poésie du Tasse ou de Guarino; cf. l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1892, pp. 544-45.

6.



Continuo.

7.



Cont. Tabl. — Poésie de Chiabrera[2] (Ferrari, I, 148).

[1] Le nom du compositeur n'est pas cité, mais ce n'est pas Marco da Gagliano, dont j'ai la partition de la *Dafne* sous les yeux.
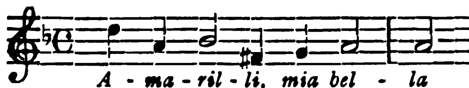
[2] Chiabrera (Gabriele). *Rime.* — Venetia, Seb. Combi, 1605, in-32.

8.



Cont. — Poésie de Rinuccini.

9.



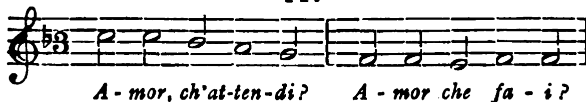
Cont. Tabl. — Madrigal de Guarino, reproduit par Remigio et Trucchi. Musique de CACCINI (*Nuove Musiche*, 1601).

10.
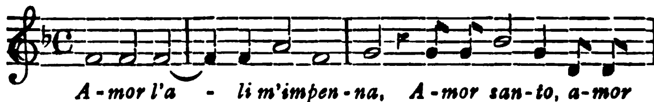


Cont. — Poésie de Rinuccini.

11.



Cont. — Texte publié par Remigio et Ferrari. Musique de CACCINI (*Nuove Musiche*, 1614).

12.



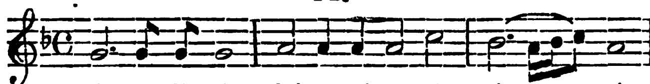
Cont. — Poésie du Tasse (Cf. Trucchi, IV, 5). Transformation curieuse d'un madrigal amoureux en un cantique. Musique de CACCINI (*Nuove Musiche*, 1614).

13.



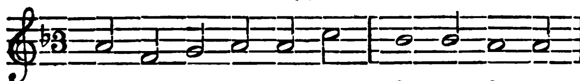
Cont. Tabl.

14.



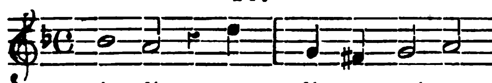
Cont. — Poésie de Rinuccini.

15.
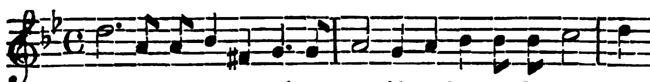


Cont. Tabl. — Poésie de Rinuccini (Ferrari, I, 165; Trucchi, IV, 119).

16.



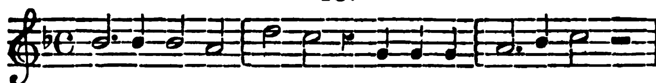
Cont. Tabl. — Poésie de Rinuccini, reproduite par Remigio, Trucchi et Ferrari. Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

17.



Cont. — Texte poétique de Chiabrera (Remigio, t. IV, p. 7). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

18.



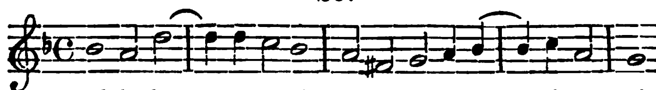
Continuo.

19.



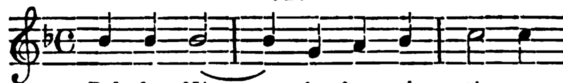
Continuo.

20.



Cont. Tabl.

21.
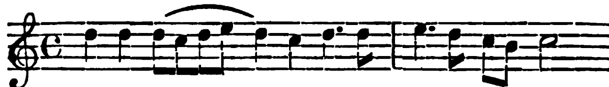


Cont. — 2e fragment de la *Dafne* de Rinuccini. Cf. Ferrari (I, 177). Musique de Jacopo Corsi.

22.



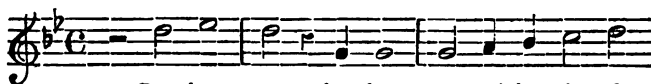
Cont.

23.



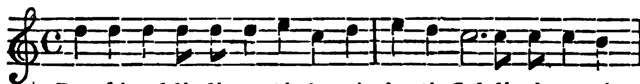
Cont. Poésie di Chiabrera. Cf. Ferrari (I, 157). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

24.



Cont. Tabl. — Madrigal publié par Trucchi.

25.



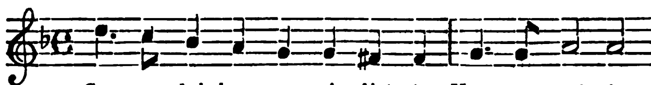
Cont.

26.



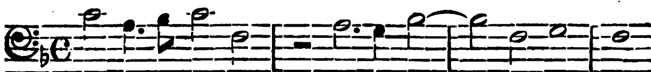
Poésie en espagnol, mise en musique pour deux voix *(soprano* et *basso)*.

27.
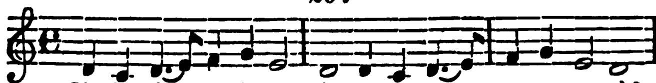


Cont. Tabl. — Poésie publiée par Remigio et Ferrari.

28.



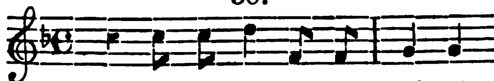
Continuo.

29.



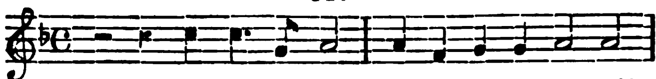
Cont. Tabl. — Texte publié par Valdrighi[1].

30.



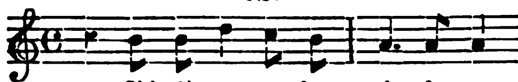
Cont. Tabl. — Madrigal (*Amor costante*) de Guarino. Cf. Remigio, I, 20. Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1614).

31.



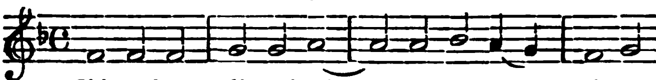
Cont. Tabl. — Poésie de Chiabrera (Remigio, III, 38).

32.



Continuo.

33.
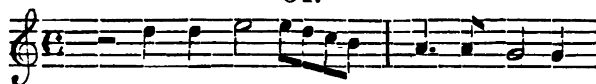


Cont. — Eglogue IV de Sanazzaro[2].

[1] Valdrighi (Luigi-Francesco). — *Il libro di canto e liuto di Cosimo Bottegari.* — Firenze, 1891, in-8°.

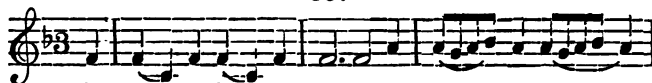
[2] Sanazzaro (Jacopo). *Opere volgari.* — Padova, Comino, 1723, in-4°.

34.



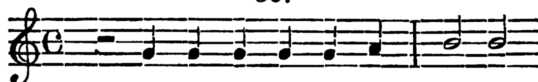
Cont. — Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1614).

35.



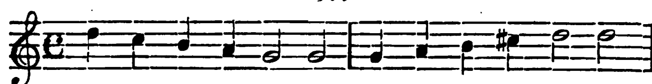
Cont.

36.



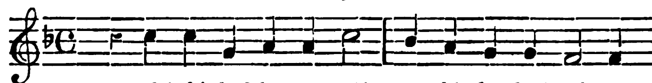
Cont. Tabl. — Poésie de Maria Menadori (Cf. Trucchi et Ferrari). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1614).

37.



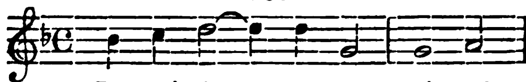
Cont. Tabl. — Poésie publiée par Ferrari (I, 202).

38.



Cont. — Poésie de Rinuccini, reproduite par Ferrari. Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1614).

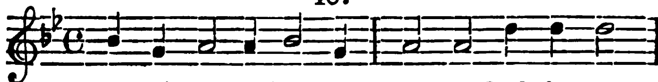
39.



Do - vrò dun - que mo - ri - re?

Cont. Tabl. — Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

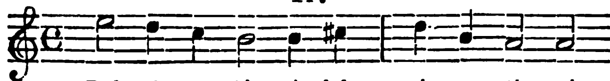
40.



Di - spie - ga - te Guan-ce a - ma - te Quel - la por -

Cont.

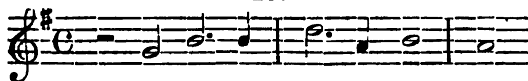
41.



Dol - ci so - spi - ri, dol - ci ma - rti - ri

Cont. Tabl. — Poésie de Rinuccini.

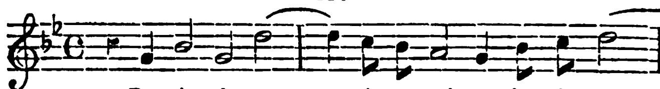
42.



Dol - cis - si - mo so - spi - ro

Cont. — Madrigal de Rinuccini (Trucchi, IV, 108). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

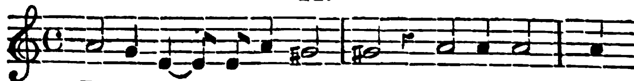
43.



Do-rin - da, a - ni - ma mi - a S'io ti sen -

Cont.

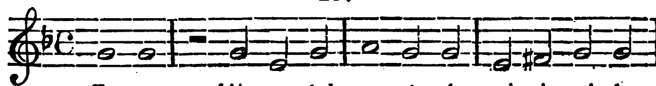
44.



Ec - c'io pos - sa mo - ri - re Fil - li mi - a

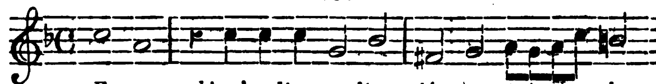
Cont.

45.



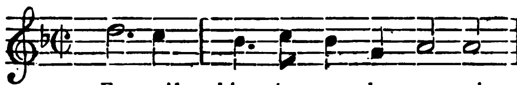
Cont. — Texte poétique de Rinuccini.

46.



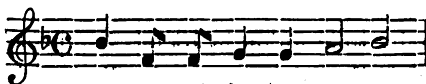
Cont. — 29e Sonnet de Sanazzaro.

47.
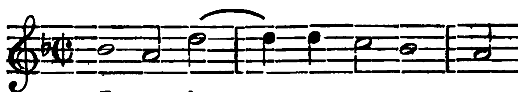


Cont. Tabl. — Poésie de Rinuccini.

48.



Cont. Tabl. — Poésie publiée par Remigio (II, 72) et Ferrari (I, 210). C'est la dernière strophe de la poésie : *O che felice giorno* (voir plus loin).

49.



Cont. Tabl. — Poésie publiée par Ferrari (I, 184).

50.
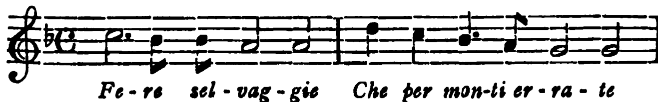


Cont. — Pour le texte, cf. Remigio et Ferrari.

51.
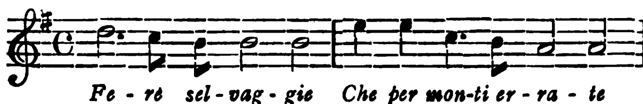


Cont.

52.



Cont. Tabl. — Poésie de Cini (Remigio, t. II, p. 51). Musique de Caccini (*Nuove Musiche,* 1601). Cette monodie est publiée dans *les Gloires de l'Italie* de F. A. Gevaert, vol. I, p. 3.

La mélodie telle qu'on la lit ici, transposée un ton plus bas, est d'un contour moins distingué que dans la version primitive :

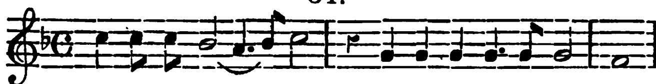


53.



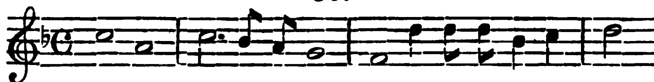
Cont. — Sonnet religieux.

54.
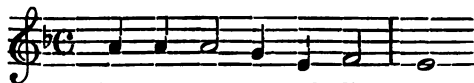


Cont. Tabl. — Poésie de Rinuccini, publiée aussi par Remigio et Ferrari. Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

55.



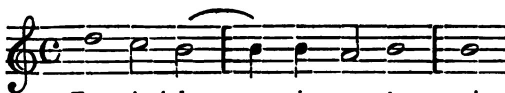
Cont. Tabl. — Poésie de Rinuccini (Remigio, II, 52).

56.
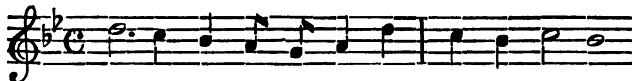


Cont. — Poésie de Rinuccini. Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

57.



Cont. — Dialogue entre un Soprano et un Ténor (*Ninfa* et *Pastore*).

58.
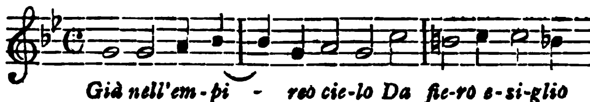


Cont. — Poésie du Tasse : *Speranza del ritorno d'un' amico*.

59.



Cont.

60.



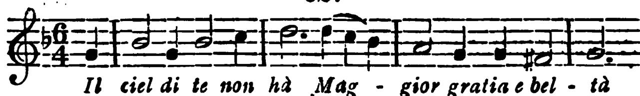
Cont.

61.
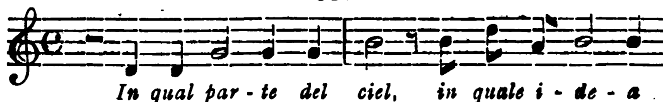


Cont. Tabl. — Madrigal de Rinuccini (Trucchi, IV, 108).

62.



Cont. — Texte publié par Ferrari (I, 151).

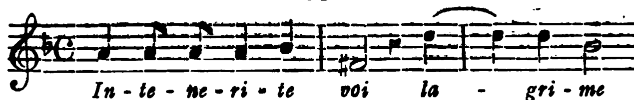
63.



Cont. — 108e sonnet de Pétrarque, *In vita di Madonna Laura.* Mélodie extraite d'un recueil de Jacopo Peri[1].

[1] *Varie Musiche a una, due e tre voci, con alcune spirituali...* — Firenze, Marescotti, 1619, in-fol.

64.
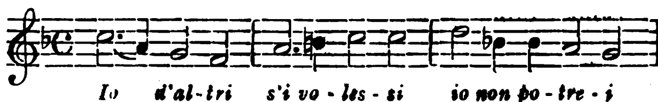


Cont. — Monodie à deux voix, texte de Rinuccini (Remigio, t. II, p. 55). Musique DAL ZAZZERINO, *cioè* JACOPO PERI, dit le Ms.

65.



Cont.

66.
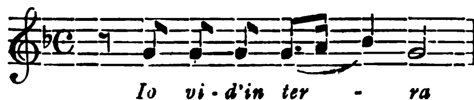


Cont.

67.



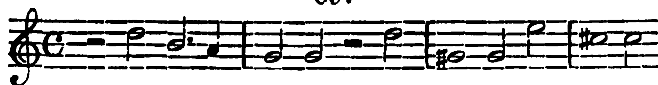
Cont. — Poésie de Guarino (*Mirar mortale*).

68.



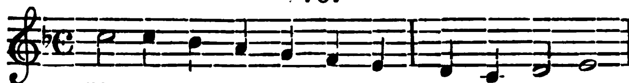
Cont. — 105e Sonnet de Pétrarque, *in vita di Madonna Laura*.

69.



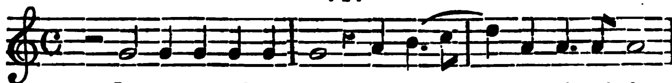
Cont. — Fragment de la 12e Eglogue de Sanazzaro.

70.



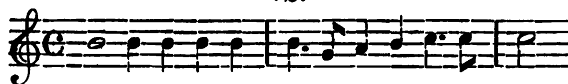
Cont.

71.



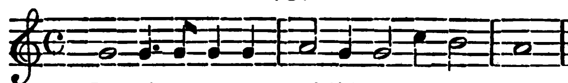
Cont., tabl.

72.



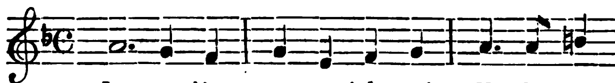
Cont., tabl. — Même texte poétique que le n° précédent.

73.



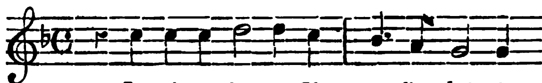
Cont. — Texte publié par Ferrari (I, 153).

74.



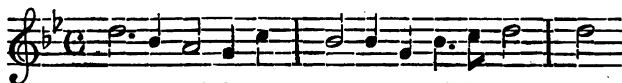
Cont., tabl.

75.



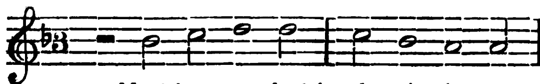
Cont., tabl. — Poésie de Chiabrera (Ferrari, I, 210).

76.



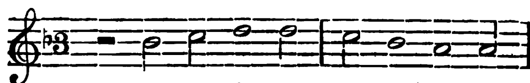
Cont. — 43e Sonnet de Pétrarque, *in morte di Madonna Laura.*

77.



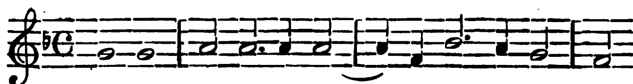
Cont., tabl. — Poésie de Rinuccini, publiée par Ferrari (I, 178).

78.



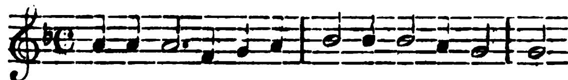
Cont. — Texte publié par Ferrari (I, 120). Même mélodie que la précédente.

79.



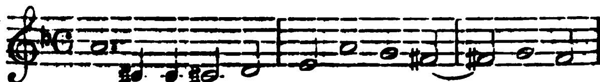
Cont.

80.



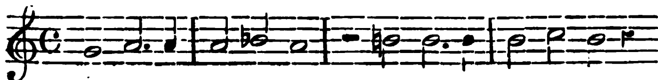
Cont., tabl. — Poésie de Rinuccini, publiée par Ferrari.

81.



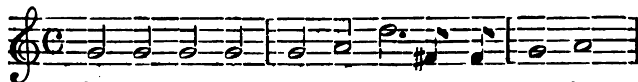
Cont.

82.



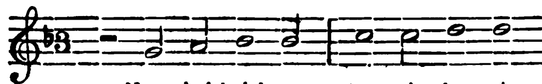
Cont. — Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

83.
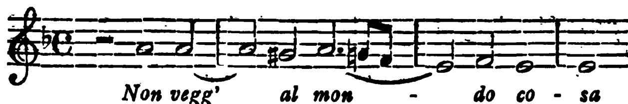


Cont. — Fragment de la *Dafne* de Rinuccini, Musique de Jacopo Corsi.

84.
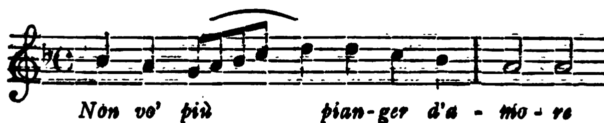


Cont., tabl. — Poésie de Rinuccini. (Ferrari, I, 162). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1614).

85.
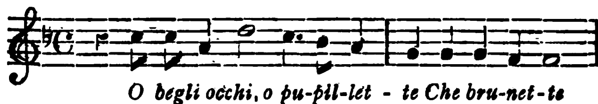


Cont., tabl. — Texte publié par Valdrighi.

86.
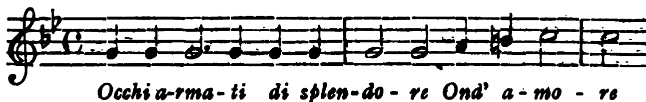


Cont.

87.
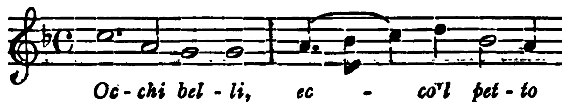


Cont. — Poésie de Chiabrera.

88.



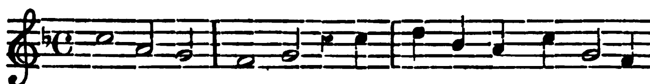
Cont. — Poésie de Chiabrera.

89.



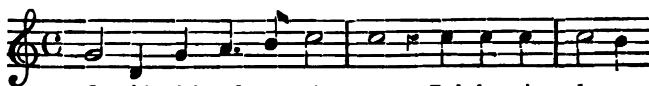
Cont. — Madrigal de Gino Agnolo Capponi, publié par Trucchi (IV, 168).

90.



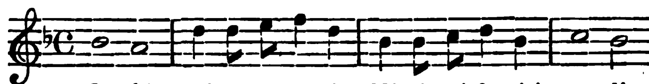
Cont. — Poésie de Rinuccini, publiée par Ferrari (I, 202). Cf. les *Nuove Musiche* de Caccini (1601).

91.



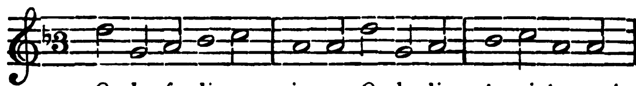
Cont.

92.



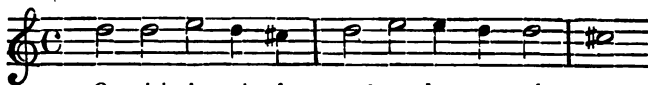
Cont. — Poésie de Guarino : *Sogno della sua Donna*.

93.



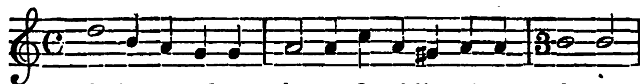
Cont., tabl. — Texte publié par Remigio (II, 72). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1614).

94.



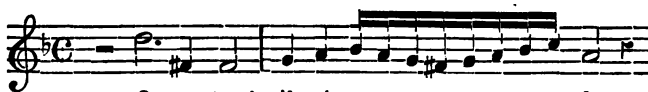
Cont. — Poésie religieuse de Rinuccini.

95.



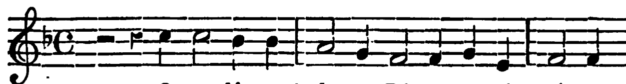
Cont., tabl. — Poésie publiée par Remigio, Trucchi et Ferrari. Musique de CACCINI (*Nuove Musiche*, 1614).

96.



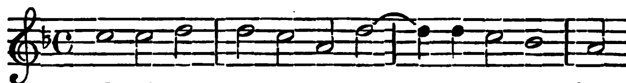
Cont.

97.



Cont., tabl. — Texte poétique publié par Remigio (II, 189) et Ferrari (I, 197).

98.



Cont. — Sonnet religieux.

99.



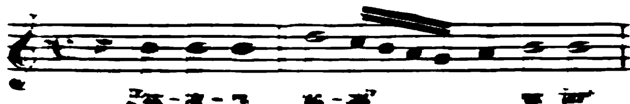
Cont. — Poésie de Guarino : *Amante poco ardito*.

110.

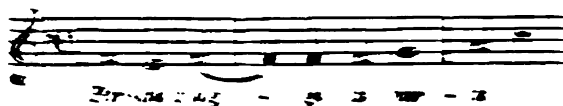


Comm. [illegible] — [illegible] sonnet de Petrarque, [illegible] de Madonna Laura.

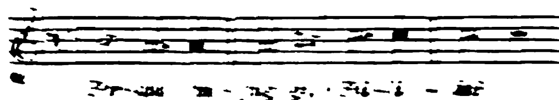
111.



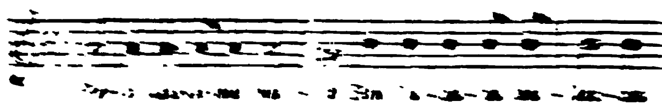
Comm. — [illegible] de [illegible].



Comm.

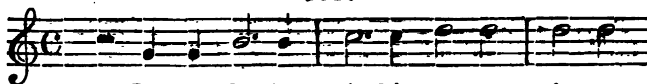


Comm. [illegible] — [illegible] par [illegible] II, [illegible] [illegible] Jeanne, [illegible]



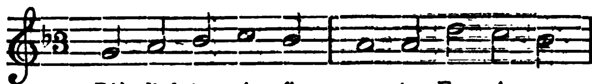
[illegible] — [illegible]

105.



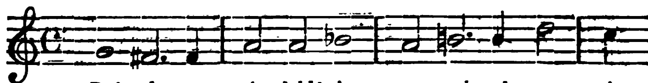
Cont.

106.



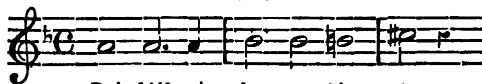
Cont.

107.



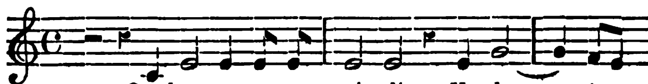
Cont.

108.



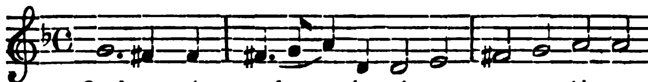
Cont., tabl. — Texte publié par Valdrighi, p. 57.

109.
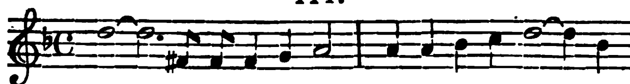


Cont.

110.



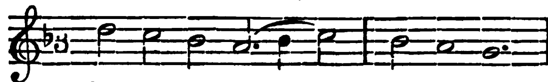
Cont. — 43[e] sonnet de Pétrarque, *In morte di Madonna Laura.*

111.



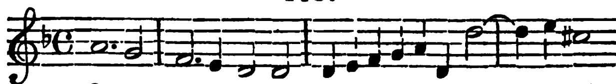
Cont.

112.



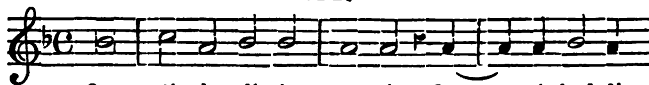
Cont.

113.



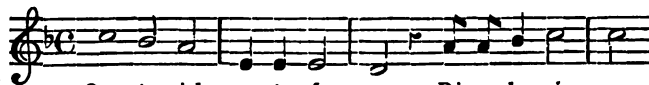
Cont.—Poésie religieuse, commençant par les mots: *Questi devoti tuoi, Vergine bella, speran' il porto eterno.*

114.



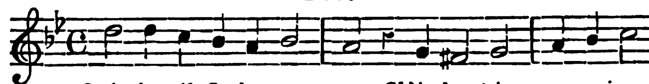
Cont. — Sonnet religieux.

115.



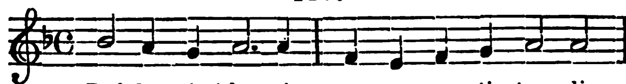
Cont.

116.



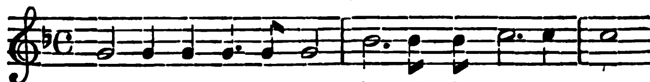
Cont. — Sonnet religieux.

117.



Cont. — Poésie de Rinuccini.

118.
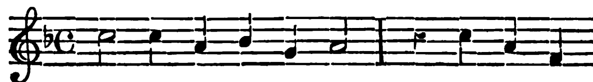


Cont., tabl.

119.



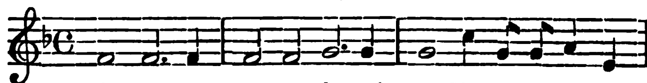
Cont.

120.



Cont. — Musique d'ALESSANDRO STRIGGIO.

121.



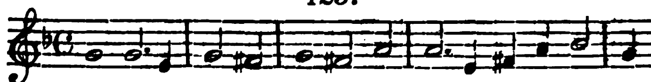
Cont.

122.



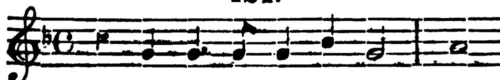
Cont. — Texte de Rinuccini.

123.



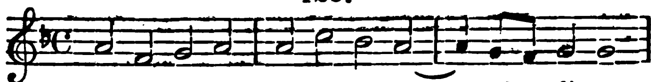
Cont., tabl. — Poésie de Rinuccini.

124.



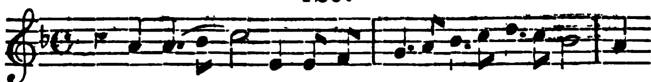
Cont. — Poésie de Rinuccini, publiée par Trucchi (IV, 112). Musique de Caccini (*Nuove Musiche*, 1601).

125.



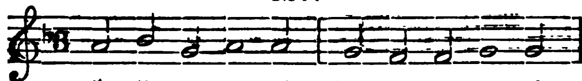
Cont.

126.



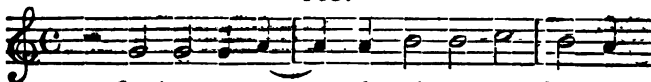
Cont. — Poésie de Guarino : *Cristiana compunzione.*

127.



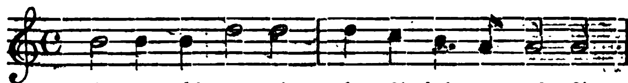
Cont., tabl. — Poésie publiée par Ferrari (I, 176).

128.



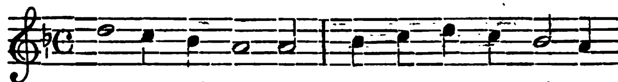
Cont., tabl. — 3e églogue de Sanazzaro.

129.



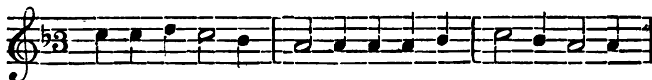
Cont.

130.



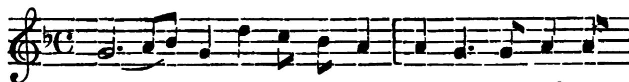
Cont., tabl. — Texte de Guarino : *Parola di Donna amante.*

131.



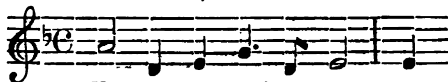
Cont., tabl. — Poésie de Rinuccini, publiée par Remigio, Trucchi et Ferrari. — Musique de CACCINI (*Nuove Musiche*, 1601).

132.



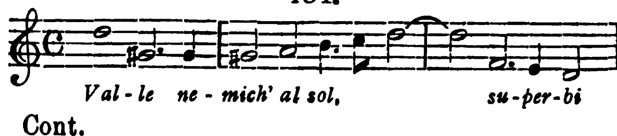
Cont.

133.



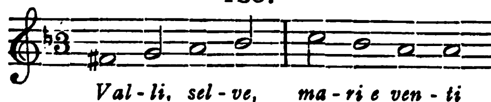
Cont. — Poésie de Chiabrera, publiée par Remigio (II, 112). Musique de CACCINI (*Nuove Musiche*, 1614).

134.
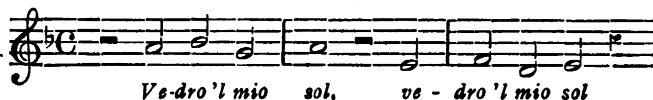


Cont.

135.
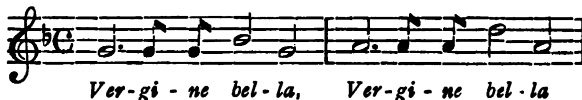


Cont., tabl. — Poésie publiée par Ferrari (I, 146).

136.



Cont., tabl. — Madrigal de Guarino, publié dans le recueil de Remigio (II, 112). Nouvelle version mélodique d'un morceau des *Nuove Musiche* de Caccini (1601).

137.



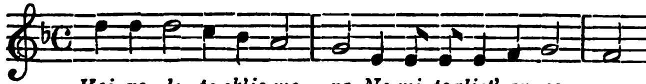
Cont. — 8e *Canzone* de Pétrarque, *In morte di Madonna Laura*.

138.



Cont., tabl. — Poésie de Rinuccini, publiée par Trucchi (IV, 126).

139.



Cont.

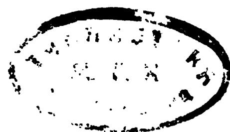
140.



Cont.

ALFRED WOTQUENNE.

TABLE DES MATIÈRES.




EDA KUHN LOEB MUSIC LIBRARY
3 2044 043 864 941

